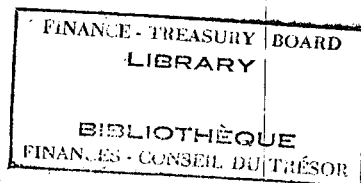


DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

présentés par
l'honorable J. Turner, député,
Ministre des Finances
pour la gouverne du Parlement
à l'occasion de l'exposé budgétaire de 1972-1973



AVANT-PROPOS

Les présents documents visent à présenter le bilan provisoire des comptes du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972.

REVUE DES COMPTES DE L'ÉTAT
1971-1972

FINANCE - TREASURY BOARD
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE
FINANCES - CONSEIL DU TRÉSOR

Table des matières

	PAGE
Introduction.....	7
Faits saillants des opérations financières de l'État au cours de 1971-1972.....	7
Opérations budgétaires.....	11
Recettes.....	11
Dépenses.....	18
Comptes de l'actif et du passif au 31 mars 1972.....	36
Sommaire.....	37
Comptes de valeurs actives.....	37
Comptes de valeurs passives.....	44
Dette nette.....	44
Encaisse.....	52
La dette publique.....	55
Autres tableaux détaillés.....	59

REVUE DES COMPTES DE L'ÉTAT

1971-1972

INTRODUCTION

La présente revue est un sommaire des opérations financières du gouvernement du Canada pour l'année financière 1971-1972. Bien que l'année financière du gouvernement se termine le 31 mars, il faut continuer la tenue de livres au-delà de cette date afin d'effectuer certains redressements et de se conformer à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, qui permet d'inclure dans les comptes de tout exercice les paiements faits jusqu'au 30 avril en vue d'acquitter les dettes contractées avant le 31 mars. Les chiffres de la présente revue se fondent sur les données réelles pour onze mois et sur les données estimatives pour un mois.

Les opérations financières de l'État comprennent la perception des impôts et autres recettes, et leur affectation en vue de dépenses ministérielles et autres; l'État pourvoit chaque année à ces opérations dans

son budget administratif. L'État effectue en outre d'autres opérations qui n'entrent pas dans le calcul de son excédent ou de son déficit budgétaire. Elles comprennent toutes les recettes et dépenses qui entraînent des changements dans l'actif ou le passif de l'État, notamment celles qui découlent d'opérations relatives à la dette ou de changements dans les soldes bancaires au crédit du receveur général. Ces deux genres d'opérations ont pour objet de financer le déficit ou d'utiliser l'excédent découlant de toutes les autres opérations de l'État, qu'elles soient budgétaires ou non budgétaires. En conséquence, dans les pages qui suivent, on établit une distinction entre les opérations relatives à la dette et les changements dans les soldes bancaires au crédit du receveur général d'une part et les autres opérations non budgétaires d'autre part.

FAITS SAILLANTS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT 1971-1972

Cette section traite des opérations financières de l'État pour 1971-1972. Elle contient un aperçu des opérations budgétaires et non budgétaires, des transactions concernant la dette non échue et des chan-

gements survenus dans l'encaisse et la dette au cours de l'année financière. D'autres sections de la revue exposent plus en détail ces renseignements.

TABLEAU 1
OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU GOUVERNEMENT
(en millions de dollars)

	Année financière terminée le 31 mars	
	1971	1972 (provisoire)
Opérations budgétaires		
Recettes—		
Fiscales.....	11,346	12,534
Non fiscales.....	1,457	1,611
	12,803	14,145
Dépenses.....	13,182	14,745
Excédent ou déficit (—).....	-379	-600
Opérations non budgétaires		
Comptes de sécurité sociale—		
Caisse de la sécurité de la vieillesse.....	7	-86
Régime de pensions du Canada.....	43	24
Caisse de l'assurance-chômage.....	13	-10
	63	-72
Autres comptes de rentes, d'assurance et de pension.....	687	884
Prêts, placements et avances—		
Sociétés de la Couronne.....	-1,121	-1,249
Autres.....	-243	-513
	-1,364	-1,762
Réserves de devises étrangères.....	-1,317	-703
Comptes des accords sur la perception des impôts des provinces.....	-88	115
Autres opérations.....	210	365
Montant net requis provenant des opérations non budgétaires ou pour (—) les opérations non budgétaires.....	-1,809	-1,173
Besoins globaux en espèces devant être financés par une augmentation de la dette non échue ou une diminution du solde de l'encaisse.....	-2,188	-1,883
Opérations de la dette non échue—		
Obligations négociables.....	678	359
Bons du Trésor.....	840	95
Obligations d'épargne du Canada.....	1,226	1,945
Autres.....	-133	-309
Augmentation ou diminution (—) de la dette non échue.....	2,611	2,090
Augmentation ou diminution (—) nette des soldes bancaires du receveur général du Canada.....	423	317
Soldes bancaires du receveur général du Canada au début de l'année.....	833	1,256
Soldes bancaires du receveur général à la fin de l'année.....	1,256	1,573

Opérations budgétaires

Les recettes, 14,145 millions de dollars pour 1971-1972, sont supérieures de 1,342 millions, ou environ 11 p. 100, au total de 12,803 millions perçu en 1970-1971. La hausse de 1,342 millions se répartit ainsi: 1,188 millions au titre des recettes fiscales et 154 millions pour les recettes non fiscales. Le produit de l'impôt sur le revenu des particuliers, y compris l'impôt de progrès social, enregistre une hausse de 686 millions de dollars, celui de l'impôt sur le revenu des sociétés une baisse de 19 millions et celui du revenu des placements une augmentation de 95 millions, comparativement à 1970-1971.

Les dépenses, qui atteignent 14,745 millions de dollars, accusent une hausse de 1,563 millions, ou de 12 p. 100, comparativement à 1970-1971. Les principaux changements entre 1970-1971 et 1971-1972 résident dans des hausses de 172 millions au chapitre du service de la dette publique, de 200 millions au

chapitre des transferts aux provinces, de 176 millions aux termes de la loi sur les soins médicaux, de 116 millions aux termes de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, de 71 millions aux termes du Régime d'assistance publique du Canada, et de 62 millions pour l'enseignement post-secondaire.

Les recettes étant de 14,145 millions de dollars et les dépenses de 14,745 millions, il y aura un déficit budgétaire de 600 millions, comparativement à un déficit de 379 millions en 1970-1971.

Opérations non budgétaires (à l'exclusion des opérations intéressant la dette non échue)

Les trois caisses de sécurité sociale sont la Caisse de sécurité de la vieillesse, le Régime de pensions du Canada et le Compte d'assurance-chômage. On trouve au Tableau 2 le détail de leurs opérations en 1970-1971 et 1971-1972.

TABLEAU 2
COMPTES DE SÉCURITÉ SOCIALE
(en millions de dollars)

RECETTES	1970-1971	1971-1972 (provisoire)	DÉBOURS	1970-1971	1971-1972 (provisoire)
CAISSE DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE					
Impôt sur le revenu.....	1,340	1,450	Pensions de vieillesse.....	1,634	1,681
Taxes de vente.....	574	670	Supplément de revenu garanti.....	273	525
				1,907	2,206
	1,914	2,120	Surplus des recettes.....	7	-86
RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA					
Cotisations.....	813	826	Pensions.....	92	144
Revenu de placements.....	211	275	Frais d'administration.....	20	23
Autres.....	(1)	(1)	Placements.....	869	910
				981	1,077
	1,024	1,101	Surplus des recettes.....	43	24
COMPTE D'ASSURANCE-CHÔMAGE⁽²⁾					
Cotisations.....	594	663	Prestations.....	758	1,122
			Frais administratifs.....		3
				758	1,145
Revenu de placements.....	29	14	Surplus des recettes.....	13	-10
Placements réalisés.....	142	315			
Avances reçues du gouvernement.....		100			
Autres.....	6	43			
	771	1,135			

⁽¹⁾ Moins de \$500,000.

⁽²⁾ Ancienne Caisse d'assurance-chômage.

La Caisse de sécurité de la vieillesse est alimentée par des recettes fiscales qui ont été de 2,120 millions de dollars, soit 11 p. 100 de plus qu'en 1970-1971. Les paiements passent à 2,206 millions en 1971-1972 soit 86 millions de plus que les recettes. En 1970-1971, les recettes de 1,914 millions dépassaient les dépenses de 7 millions de dollars.

Les recettes du Régime de pensions du Canada ont atteint 1,101 millions de dollars en 1971-1972, excédant les dépenses qui s'établissaient à 167 millions. La plus grande partie de l'excédent de 934 millions, soit 910 millions, a servi à l'achat d'obligations des gouvernements fédéral et provinciaux.

Les recettes du Compte d'assurance-chômage ont été de 1,135 millions, c'est-à-dire de 10 millions de moins. Au 31 mars 1972, le Compte accusait donc un solde de 15 millions, en comparaison d'un solde de 351 millions au 31 mars 1971. En 1970-1971, les recettes avaient été de 771 millions et les prestations versées, de 758 millions.

Les autres comptes de rentes, d'assurance et de pension comprennent les comptes des caisses de retraite de la Fonction publique, des Forces armées canadiennes et de la GRC, le compte de rentes sur l'État et certains autres comptes semblables. Les recettes nettes provenant de ces comptes sont passées à 884 millions de dollars, c'est-à-dire à 197 millions de plus qu'en 1970-1971.

La majeure partie des prêts, versements et avances sont consentis aux sociétés de la Couronne, et le reste, aux gouvernements provinciaux, à des gouvernements étrangers, à des organismes internationaux, à des entreprises privées et à des particuliers. En 1971-1972, les prêts et placements nets à l'égard des sociétés de la Couronne sont de 1,249 millions de dollars et dépassent de 128 millions ceux de 1970-1971; les autres prêts, placements et avances s'élèvent à une somme nette de 513 millions, c'est-à-dire à 270 millions de plus qu'en 1970-1971.

Les opérations en devises étrangères pour financer l'augmentation des réserves internationales du Canada comprennent les sommes provenant des droits de tirage spéciaux émis par le Fonds monétaire international et les versements provenant des souscriptions au capital du Fonds monétaire international, les avances au fonds des changes et le rachat de billets non productifs d'intérêt payables au Fonds monétaire international. En 1971-1972, les débours nets

découlant de ces opérations, qui s'élèvent à 703 millions de dollars, comprennent les recettes de 117 millions provenant des droits de tirage spéciaux, une hausse nette de 846 millions dans les avances au Compte du fonds des changes et les débours nets de 260 millions provenant des transactions concernant le Fonds monétaire international. En 1970-1971, les débours nets ont été de 1,317 millions de dollars, alors que 1,358 millions représentaient des avances nettes au fonds des changes, une augmentation nette de 349 millions dans les souscriptions au Fonds monétaire international, que contrebalance en partie une hausse de 271 millions dans les billets non productifs d'intérêt payables au Fonds monétaire international et l'émission, par le Fonds monétaire international, de droits de tirage spéciaux d'une valeur de 119 millions de dollars.

Les impôts provinciaux sur le revenu qui ont été perçus s'élèvent à 2,138 millions de dollars et dépassent la somme de 2,023 millions de dollars versés en paiements aux provinces. En 1970-1971, les perceptions avaient été de 1,858 millions de dollars et les paiements, de 1,946 millions. Les recettes nettes provenant des autres opérations se sont élevées à 365 millions de dollars, en comparaison de 210 millions en 1970-1971.

Transactions intéressant la dette non échue

Les besoins nets de trésorerie de 1,773 millions découlant du budget, des opérations au titre des caisses de sécurité sociale et des autres opérations ont été couverts par des émissions nettes d'obligations négociables, de bons du Trésor et d'obligations d'épargne du Canada. En 1971-1972, comparativement à 1970-1971, l'émission nette d'obligations négociables a été de 359 millions de dollars contre 678 millions, l'émission nette de bons du Trésor, de 95 millions de dollars contre 840 millions, et l'émission nette d'obligations d'épargne du Canada, de 1,945 millions de dollars contre 1,226 millions. D'autres emprunts ont rapporté la somme nette de 309 millions de dollars, comparativement à 133 millions en 1970-1971.

Changements dans l'encaisse

On trouvera le sommaire de toutes ces opérations au tableau 1 qui démontre que leur résultat net s'est traduit par une augmentation de 317 millions de dollars des soldes bancaires du receveur général (y

compris les soldes en devises étrangères) qui sont passés de 1,256 millions de dollars au 31 mars 1971 à 1,573 millions au 31 mars 1972.

Changement de la dette

Par suite de toutes les opérations ci-haut énoncées, la dette publique brute augmente de 4,658 millions de dollars pour passer à 47,633 millions au 31 mars 1972, l'actif net aux livres augmente de 4,058 millions pour passer à 29,711 millions et la dette nette s'établit à 17,922 millions de dollars, soit une augmentation de 600 millions.

TABLEAU 3
(en millions de dollars)

	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Exigibilités brutes.....	42,975	47,633	4,658
Moins l'actif net aux livres.....	25,653	29,711	4,058
Dette nette.....	17,322	17,922	600

OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

On estime que le total des recettes budgétaires totales à 14,745 millions et le déficit à 600 millions. s'élèvera à 14,145 millions en 1971-1972, les dépenses

TABLEAU 4
RECETTES, DÉPENSES, DÉFICITS ET SURPLUS BUDGÉTAIRES

Année financière terminée le 31 mars	Recettes		Dépenses		Surplus ou déficit (-)	
	Montant	% de variation	Montant	% de variation	Montant	% des dépenses
	1963.....	5,878.7	2.60	6,570.3	0.76	-691.6
1964.....	6,253.2	6.39	6,872.4	4.60	-619.2	9.01
1965.....	7,180.3	14.83	7,218.3	5.03	-38.0	0.53
1966.....	7,695.8	7.18	7,734.8	7.16	-39.0	0.51
1967.....	8,376.2	8.58	8,797.7	13.74	-421.5	4.79
1968.....	9,076.6	8.36	9,871.4	12.20	-794.8	8.05
1969.....	10,191.1	12.28	10,767.2	9.07	-576.1	5.35
1970.....	12,323.9	20.93	11,931.3	10.81	392.6	3.21
1971.....	12,803.0	3.88	13,182.1	10.48	-379.1	2.88
1972 (estimatif).....	14,145.0	10.48	14,745.0	11.85	-600.0	4.06

Dans ce tableau, les chiffres de l'année précédente ne reflètent pas le calcul des crédits nets.

RECETTES

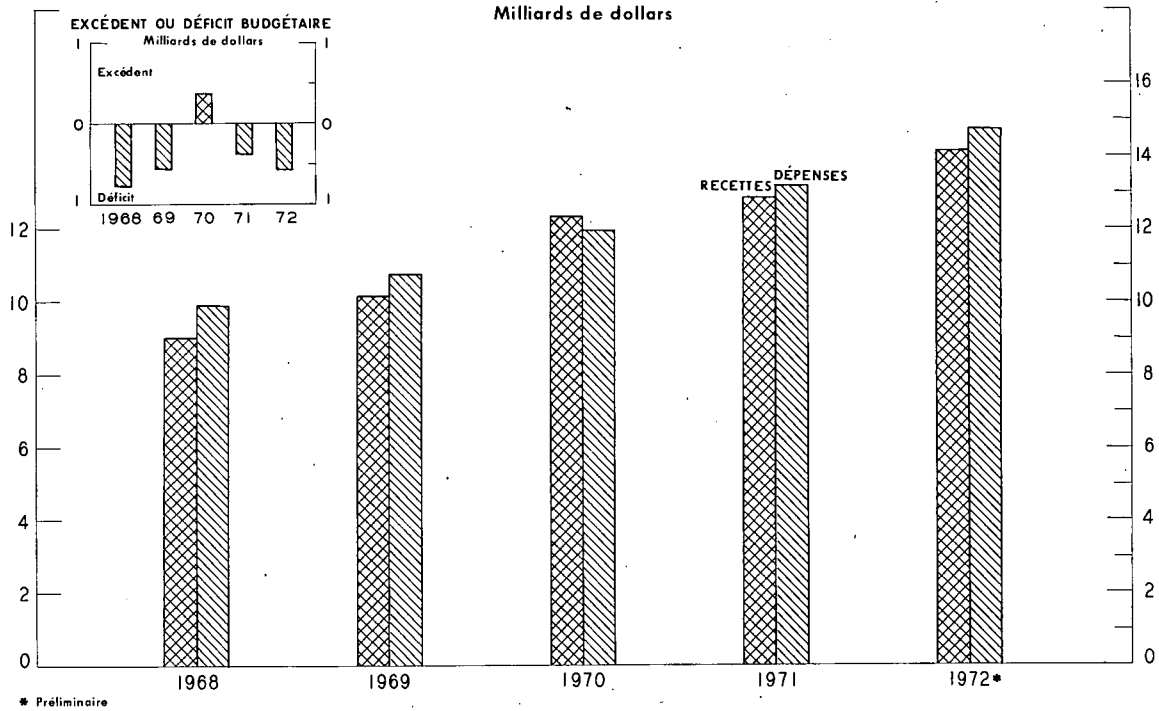
Les recettes budgétaires sont de 14,145 millions de dollars, soit 1,342 millions ou 11 p. 100 de plus que le total perçu en 1970-1971. Les recettes fiscales de 12,534 millions représentent 89 p. 100 et les recettes non fiscales, de 1,611 millions, représentent 11 p. 100.

Des augmentations de 844 millions de dollars provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, de 293 millions provenant des taxes de vente, de 156 millions provenant de droits de douane et de 95 millions du revenu des placements constituent les principaux changements.

RECETTES ET DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Année financière terminée le 31 mars

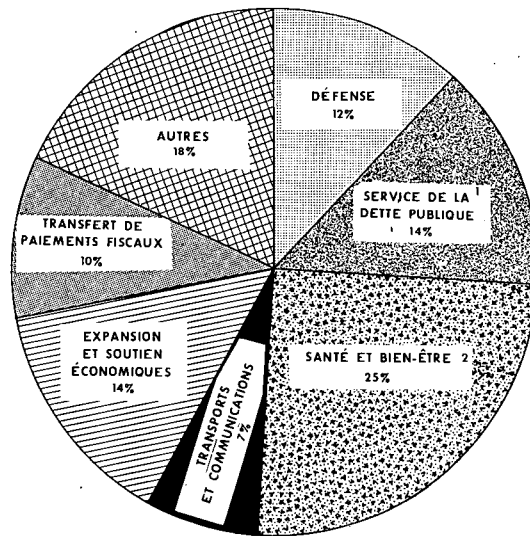
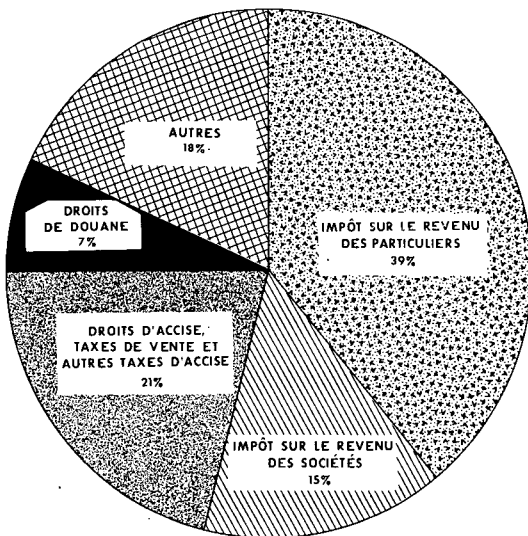
Milliards de dollars



RECETTES BUDGÉTAIRES PAR SOURCES PRINCIPALES

DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR OBJET PRINCIPAL

Année financière terminée le 31 mars 1972



1. Comprend l'intérêt supplémentaire relatif aux comptes de pension de retraite de la Fonction publique, des Forces canadienne et de la G.R.C.
2. Ne comprend pas les versements imputés sur la caisse de la sécurité de la vieillesse.

TABLEAU 5
(en millions de dollars)

SOURCE	Année financière terminée le 31 mars				Augmentation ou diminution (-)	
	1971		1972 (provisoire)		Montant	Pourcentage
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage		
RECETTES FISCALES—						
Impôt sur le revenu—						
Des particuliers ⁽¹⁾	4,696.5	36.7	5,540.0	39.2	843.5	18.0
Des sociétés ⁽¹⁾	2,218.5	17.3	2,200.0	15.5	-18.5	-0.8
Sur les dividendes, intérêts, etc. allant à l'étranger.....	258.2	2.0	280.0	2.0	21.8	8.4
Impôt de progrès social.....	566.3	4.4	409.0	2.9	-157.3	-27.8
Taxes d'accise—						
Taxes de vente ⁽¹⁾	1,707.5	13.3	2,000.0	14.1	292.5	17.1
Autres taxes.....	403.2	3.2	395.0	2.8	-8.2	-2.0
Droits de douane à l'importation.....	814.5	6.4	970.0	6.8	155.5	19.0
Droits d'accise.....	561.0	4.4	605.0	4.3	44.0	7.8
Impôt sur les biens transmis par décès.....	119.9	1.0	134.7	1.0	14.8	12.3
Autres impôts.....	0.3		0.3			
	<i>11,345.9</i>	<i>88.7</i>	<i>12,534.0</i>	<i>88.6</i>	<i>1,188.1</i>	<i>10.5</i>
RECETTES NON FISCALES—						
Revenu de placements.....	1,000.2	7.8	1,095.0	7.8	94.8	9.5
Ministère des Postes—						
Revenu postal net.....	337.6	2.6	400.0	2.8	62.4	18.5
Autres recettes non fiscales.....	119.3	0.9	116.0	0.8	-3.3	-2.8
	<i>1,457.1</i>	<i>11.3</i>	<i>1,611.0</i>	<i>11.4</i>	<i>153.9</i>	<i>10.6</i>
	12,803.0	100.0	14,145.0	100.0	1,342.0	10.5

Sommes nettes après déduction des remboursements et drawbacks.

⁽¹⁾Sans les impôts crédités à la caisse de sécurité de la vieillesse—

	1970-1971	1971-1972 (provisoire)
Impôt sur le revenu des particuliers.....	1,132.5	1,241.0
Impôt sur le revenu des sociétés.....	207.9	202.0
Taxe de vente.....	573.8	663.0
	1,914.2	2,106.0

RECETTES FISCALES

Les modifications à l'impôt annoncées en juin et en octobre visaient à ralentir l'essor de l'économie, qui autrement serait parallèle à une période de croissance rapide.

Les modifications de la réforme fiscale en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1972 ont produit peu d'effets sur les recettes budgétaires. Les impôts de la sécurité de la vieillesse ont disparu après 1971, mais l'ancienne Caisse de la sécurité de la vieillesse est maintenue et elle est basée sur les taux antérieurs que l'on crédite à cette caisse.

Ententes fédérales-provinciales de perception fiscale

En vertu d'ententes fiscales en vigueur depuis 1962, le gouvernement fédéral s'est retiré en partie de l'impôt direct en concédant certains domaines fiscaux aux provinces. Aux termes de certains accords, le gouvernement fédéral perçoit les impôts provinciaux de toutes les provinces, sauf le Québec, ainsi que les im-

pôts sur les corporations pour toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario et du Québec.

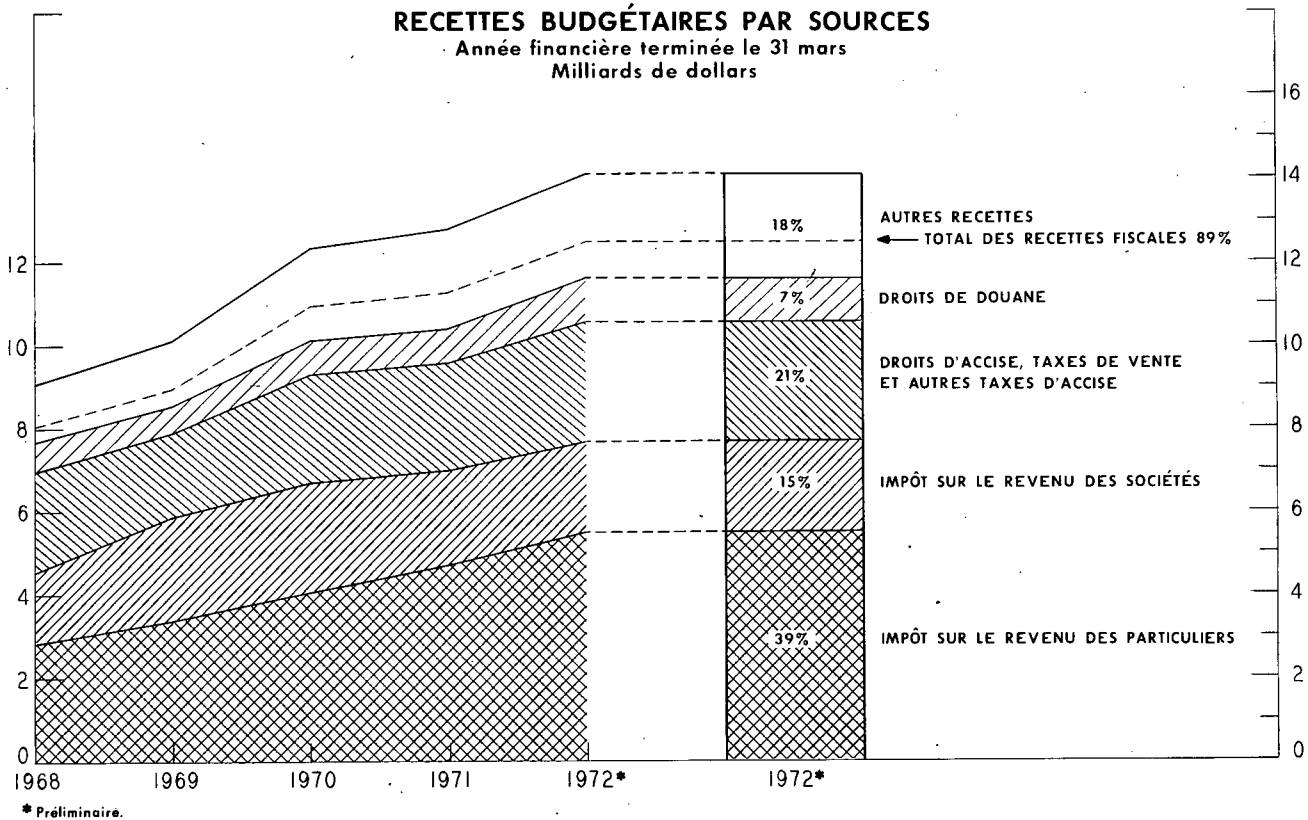
Ces rentrées se chiffrent à 2,138 millions au cours de l'année dont 2,023 millions ont été remis aux provinces.

Impôt sur le revenu des particuliers

Comme le montre le tableau 5, l'impôt sur le revenu des particuliers est de nouveau la plus importante source des recettes budgétaires de l'État. Son rendement (à l'exclusion de l'impôt sur la sécurité de la vieillesse) est de 5,540 millions de dollars ou 39 p. 100 de toutes les recettes budgétaires, comparé à 4,697 millions ou 37 p. 100 du total des recettes en 1970-1971. La hausse est principalement attribuable au niveau plus élevé des revenus personnels en 1971-1972. L'impôt sur le revenu des particuliers de la loi crédité à la Caisse de la sécurité de la vieillesse, devra rapporter 1,237 millions comparé à 1,133 millions en 1970-1971.

RECETTES BUDGÉTAIRES PAR SOURCES

Année financière terminée le 31 mars
Milliards de dollars



Impôt sur le revenu des sociétés

L'impôt sur le revenu des sociétés est le deuxième en importance des recettes budgétaires de l'État. Son rendement (à l'exclusion de l'impôt de la sécurité de la vieillesse) s'est élevé à 2,200 millions ou à 16 p. 100 de toutes les recettes budgétaires, par rapport à 2,219 millions ou 17 p. 100 en 1970-1971.

La diminution de 19 millions est attribuable en partie aux allègements fiscaux appliqués en 1971 et d'autre part, au choix qu'ont les sociétés de verser leurs impôts sur leurs recettes de l'année antérieure à la baisse des revenus des sociétés en 1971-1972. L'impôt sur le revenu des sociétés crédité à la Caisse de la sécurité de la vieillesse a rapporté un montant estimatif de 213 millions de dollars, contre 208 millions en 1970-1971.

Impôts sur les dividendes, intérêts, etc., allant à l'étranger

Les recettes portées à cette rubrique proviennent des taxes retenues sur les dividendes, intérêts, loyers, redevances, pensions alimentaires et revenus provenant de successions et de biens sous gestion versés à des non-résidents. Les perceptions se chiffrent à 280 millions en 1971-1972, soit 22 millions de plus qu'en 1970-1971.

Impôt de progrès social

Cet impôt est entré en vigueur durant l'année d'imposition 1969 et a été abandonné le 1^{er} janvier 1972 en vertu des nouvelles dispositions concernant l'impôt sur le revenu. Frappant le revenu des particuliers, il était le moindre de 2 p. 100 du revenu imposable ou \$120. On estime à 409 millions la somme à percevoir ainsi en 1971-1972, contre 566 millions en 1970-1971.

Taxes d'accise

Les taxes d'accise, y compris la taxe de vente, se sont élevées à 2,395 millions ou à 17 p. 100 de toutes les recettes budgétaires, contre 2,111 millions ou 17 p. 100 en 1970-1971.

Du point de vue des recettes, la taxe générale de vente est l'impôt le plus important de la loi sur la taxe d'accise. Les recettes de cette taxe (à l'exclusion du montant crédité à la Caisse de la sécurité de la vieillesse) se sont élevées à 2,000 millions de dollars, soit 293 millions de plus qu'en 1970-1971.

La taxe de vente créditée à la Caisse de la sécurité de la vieillesse est de 670 millions, contre 574 millions l'année précédente.

Les autres taxes d'accise ont rapporté 395 millions, dont 331 millions prélevés sur les produits du tabac. En 1970-1971, ces taxes avaient rapporté 403 millions de dollars, dont 319 millions à l'égard des produits du tabac.

Droits de douane à l'importation

Les droits de douane à l'importation s'élèvent à 970 millions de dollars, soit 156 millions de plus qu'en 1970-1971.

Droits d'accise

Les droits d'accise frappent les boissons alcooliques (autres que les vins) et les produits du tabac. (Des taxes supplémentaires sont prélevées sur les produits du tabac en vertu de la loi sur la taxe d'accise.) Les recettes nettes s'élèvent à 605 millions de dollars, soit 44 millions de plus qu'en 1970-1971.

Les recettes brutes de 389 millions de dollars provenant des droits sur les boissons alcooliques se répartissent ainsi: 229 millions de dollars pour les

spiritueux et 160 millions de dollars pour la bière, soit 31 millions de dollars de plus que les 358 millions de dollars perçus en 1970-1971 (209 millions pour les spiritueux et 149 millions pour la bière). Les recettes brutes de 226 millions de dollars provenant des droits sur les produits du tabac sont de 14 millions de dollars supérieures à celles perçues en 1970-1971.

Les remises et les remboursements à la sortie s'élèvent à 11 millions de dollars, soit 1 million de plus qu'en 1970-1971.

Impôt sur les biens transmis par décès

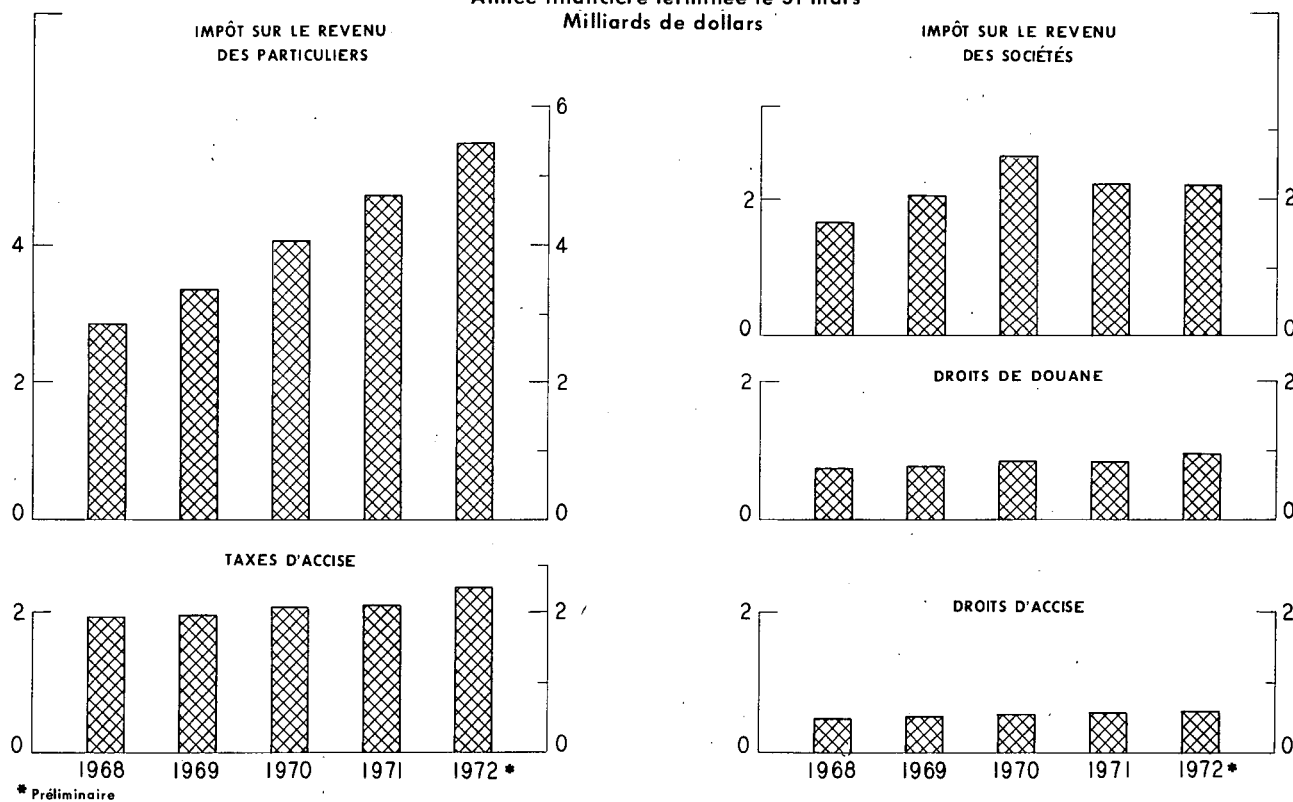
Les recettes entrant dans cette catégorie sont perçues en vertu de la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès. Cette loi ne s'applique pas dans le cas d'une personne décédée après 1971. Les recettes nettes de 135 millions de dollars sont de 15 millions supérieures à celles de l'année financière précédente.

Autres taxes

Les recettes portées à cette rubrique s'établissent à \$300,000, somme comparable à celle de 1970-1971.

PRINCIPALES SOURCES DE RECETTES FISCALES

Année financière terminée le 31 mars
Milliards de dollars



RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales de 1,611 millions représentent une majoration de 154 millions par rapport à 1970-1971. Les principaux changements sont attribuables à des hausses de 95 millions pour les revenus de placements et de 62 millions pour les revenus nets des postes.

Rendement des placements

Ces recettes de 1,095 millions proviennent de prêts, d'avances et de placements de l'État relatifs à des avoirs productifs ou rentables. En 1970-1971, les rentrées ont été de 1,000 millions.

Les recettes provenant des sociétés de la Couronne se sont établies à 778 millions, soit 73 millions de plus qu'en 1970-1971. Les principaux changements sont des augmentations de 15 millions dans les bénéfices de la Banque du Canada payés à l'État et 48 millions dans les paiements de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les autres prêts et placements ont rapporté 317 millions, soit 21 millions de plus qu'en 1970-1971. Les principaux changements sont des augmentations

de 19 millions des bénéfices du compte du fonds des changes et de 16 millions des intérêts sur les dépôts du receveur général dans les banques à charte.

TABLEAU 6
(en millions de dollars)

RECETTES NON FISCALES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)	
	1971	1972 (provisoire)	Montant	Pourcentage
Revenu de placements.....	1,000.2	1,095.0	94.8	9.5
Ministère des Postes—				
Revenu net des postes....	337.6	400.0	62.4	18.5
Remboursement de dépenses des années précédentes	23.0	22.0	-1.0	-4.3
Services et honoraires.....	17.1	17.0	-0.1	-0.6
Produits de vente.....	14.0	13.0	-1.0	-7.1
Droits, licences et permis..	26.3	26.0	-0.3	-1.1
Lingots et numéraire.....	19.9	19.0	-0.9	-4.5
Primes, escomptes et changes.....	0.8	1.0	0.2	25.0
Autres.....	18.2	18.0	-0.2	-1.1
	1,457.1	1,611.0	153.9	10.6

TABLEAU 7
(en millions de dollars)

RENDEMENT DES PLACEMENTS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Prêts et placements, sociétés de la Couronne—			
Banque du Canada—bénéfices.....	250.3	265.0	14.7
Société Radio-Canada.....	7.4	9.0	1.6
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	58.4	54.0	-4.4
Société centrale d'hypothèques et de logement.....	266.0	314.0	48.0
Société pour l'expansion des exportations.....	13.9	19.0	5.1
Société du crédit agricole.....	67.0	72.0	5.0
Commission d'énergie du Nord canadien.....	11.4	16.0	4.6
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	12.9	14.0	1.1
Autres.....	17.5	15.2	-2.3
	704.8	778.2	73.4
Autres prêts et placements—			
Gouvernements nationaux.....	24.3	23.0	-1.3
Gouvernements provinciaux.....	3.3	5.5	2.2
Compte du fonds des changes.....	175.5	194.0	18.5
Dépôts portant intérêt dans les banques à charte.....	25.2	41.0	15.8
Office de développement municipal et des prêts aux municipalités.....	14.6	14.0	-0.6
Prêts aux termes de la loi d'établissement de soldats et d'autres personnes, et avances aux termes de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	22.0	23.0	1.0
Divers.....	30.5	16.3	-14.2
	295.4	316.8	21.4
	1,000.2	1,095.0	94.8

Recettes du ministère des Postes

Les recettes brutes du ministère des Postes se sont chiffrées à 483 millions, mais les décaissements autorisés sur le revenu pour les traitements et les allocations de loyer, les autres allocations et commissions aux bureaux semi-urbains et aux bureaux à commissions, les commissions aux bureaux auxiliaires, les frais de transport de la matière postale expédiée en transit dans des pays étrangers ou destinée à ces pays, soit 56 millions, ainsi que les recettes de 27 millions à valoir sur les dépenses, donnent un revenu net de 400 millions. En 1970-1971, les recettes brutes s'étaient élevées à 418 millions, les décaissements autorisés à 55 millions, les crédits à valoir sur des dépenses à 25 millions et le revenu net à 338 millions.

Comme on l'indique dans la partie sur les dépenses budgétaires, les frais d'exploitation nets du ministère des Postes en 1971-1972, s'établissent à 412 millions (non compris 83 millions imputés au revenu). Les recettes nettes s'établissant à 400 millions il en résulte un déficit d'exploitation de 12 millions. En 1970-1971, les frais nets s'établissaient à 369 millions et les recettes nettes à 338 millions, ce qui donnait un déficit d'exploitation de 31 millions.

TABLEAU 8
(en millions de dollars)

RÉCETTES DU MINISTÈRE DES POSTES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Timbres—			
Au Canada.....	393.9	459.0	65.1
Des pays étrangers.....	9.1	6.6	-2.5
Mandats de poste.....	9.9	11.4	1.5
Location des cases postales.....	5.1	5.4	0.3
Autres.....	0.2	0.6	0.4
	418.2	483.0	64.8
Moins—			
A valoir sur le crédit.....	-25.5	-27.0	-1.5
A valoir sur le revenu—			
Traitements et allocations—			
Bureaux à commission.....	-13.4	-12.0	1.4
Bureaux semi-urbains.....	-29.6	-29.5	0.1
Bureaux auxiliaires.....	-6.4	-7.2	-0.8
Affranchissement et frais de transport de la correspondance expédiée à des pays étrangers ou en transit dans ces pays.....	-4.5	-4.8	-0.3
Autres.....	-1.2	-2.5	-1.3
	-80.6	-83.0	-2.4
	337.6	400.0	62.4

Remboursements quant à des dépenses des années précédentes

Des remboursements de 22 millions de dollars incluent 3 millions reçus par le ministère de la Défense nationale (principalement à la suite de redressements de vérifications du prix de revient et de contrats avec le gouvernement des États-Unis) et 4 millions reçus par le ministère des Affaires des anciens combattants (principalement à titre de remboursements relatifs aux pensions, allocations et crédits de rétablissement d'anciens combattants). En 1970-1971, les remboursements se sont élevés à 23 millions de dollars.

Services et honoraires

Les recettes provenant de cette source se montent à 17 millions de dollars, y compris 9 millions perçus par le ministère de l'Agriculture (principalement pour des services d'inspection, de pesée, d'entreposage, et de mise en élevateurs de céréales) et 3 millions perçus par le ministère de la Consommation et des Corporations (principalement pour frais d'inspection des poids et mesures, d'électricité et de gaz). En 1970-1971, ces recettes s'élevaient à 17 millions de dollars.

Produits de ventes

Les recettes de 13 millions incluent 7 millions récupérés par le ministère des Approvisionnements et Services (4 millions de la vente de biens de la Couronne) et 3 millions provenant de la vente de publications. En 1970-1971, ces recettes étaient de 14 millions de dollars.

Droits, licences et permis

Les recettes de cette catégorie sont de 26 millions de dollars, dont 7 millions touchés par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (principalement de redevances à l'égard du pétrole, du gaz et de l'or), 7 millions reçus par le ministère des Travaux publics (principalement de loyers) et 9 millions perçus par le ministère de la Consommation et des Corporations au titre des brevets, marques de commerce, chartes, etc. En 1970-1971, ces recettes se chiffraient à 26 millions de dollars.

Lingots et frappe

Les recettes provenant de transactions de lingots et les avances de capital d'exploitation pour la frappe s'établissent à 19 millions de dollars contre 20 millions en 1970-1971.

Primes, escompte et échanges

Ces transactions reflètent une recette nette de 1 million de dollars, égale à celle de 1970-1971.

Autres recettes non fiscales

Les autres recettes sont de 18 millions, soit environ le même montant.

DÉPENSES

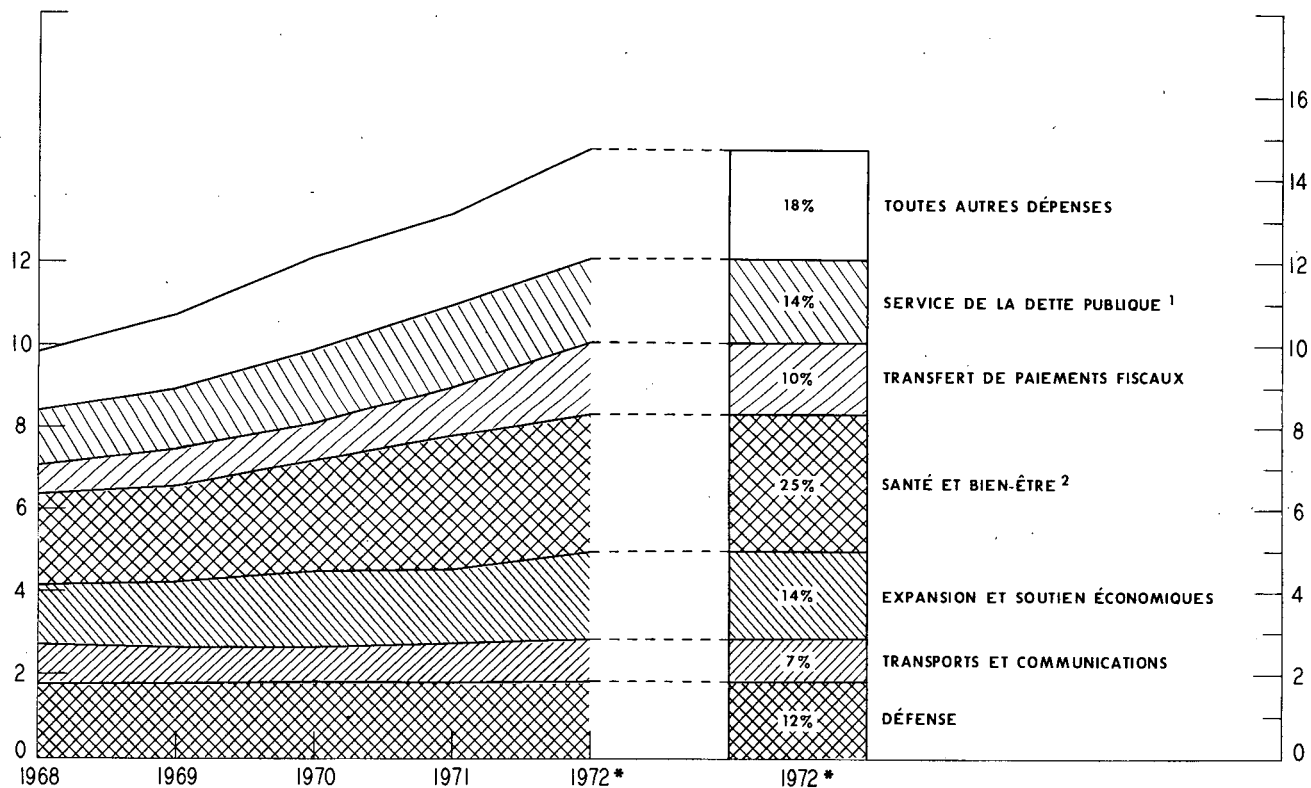
On estime que les dépenses budgétaires pour 1971-1972 seront de 14,745 milliards de dollars, soit 1,563 milliards de plus que le total de 13,182 milliards en 1970-1971.

Les principaux changements sont des augmentations de 390 millions pour le ministère des Finances,

99 millions pour le ministère de l'Industrie et du Commerce, 82 millions pour le ministère de la Défense nationale, 376 millions pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et 140 millions pour le secrétariat d'État.

DÉPENSE BUDGÉTAIRE CLASSÉE PAR OBJET

Année financière terminée le 31 mars
Milliards de dollars



* Préliminaire.

1. Comprend l'intérêt supplémentaire relatif aux comptes de pension de retraite de la Fonction publique, des Forces canadienne et de la G.R.C.

2. Ne comprend pas les versements imputés sur la caisse de la sécurité de la vieillesse.

TABLEAU 9
DÉPENSES BUDGÉTAIRES CLASSÉES PAR OBJET
(en millions de dollars)

Année financière terminée le 31 mars										
	1968		1969		1970		1971		1972 (provisoire)	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Services généraux du gouvernement.....	376	4	411	4	505	4	576	4	662	5
Affaires extérieures.....	217	2	227	2	243	2	281	2	309	2
Défense.....	1,719	18	1,762	17	1,791	15	1,775	14	1,837	12
Transports et Communications.....	951	10	910	8	893	8	940	7	1,021	7
Expansion et assistance économique.....	1,473	15	1,527	14	1,776	15	1,857	14	2,108	14
Santé nationale et Bien-être social ⁽¹⁾	2,142	22	2,372	22	2,734	23	3,192	24	3,600	25
Aide à l'éducation.....	114	1	287	3	315	3	462	4	558	4
Culture et loisirs.....	280	3	244	2	376 ⁽²⁾	3	264	2	338	2
Transfert des paiements fiscaux.....	738	8	867	8	932	8	1,229	9	1,429	10
Dette publique.....	1,301	13	1,480	14	1,717	14	1,920 ⁽³⁾	15	2,122 ⁽³⁾	14
Frais généraux intérieurs.....	439	4	643	6	639	5	686	5	761	5
	9,790	100	10,730	100	11,921	100	13,182	100	14,745	100

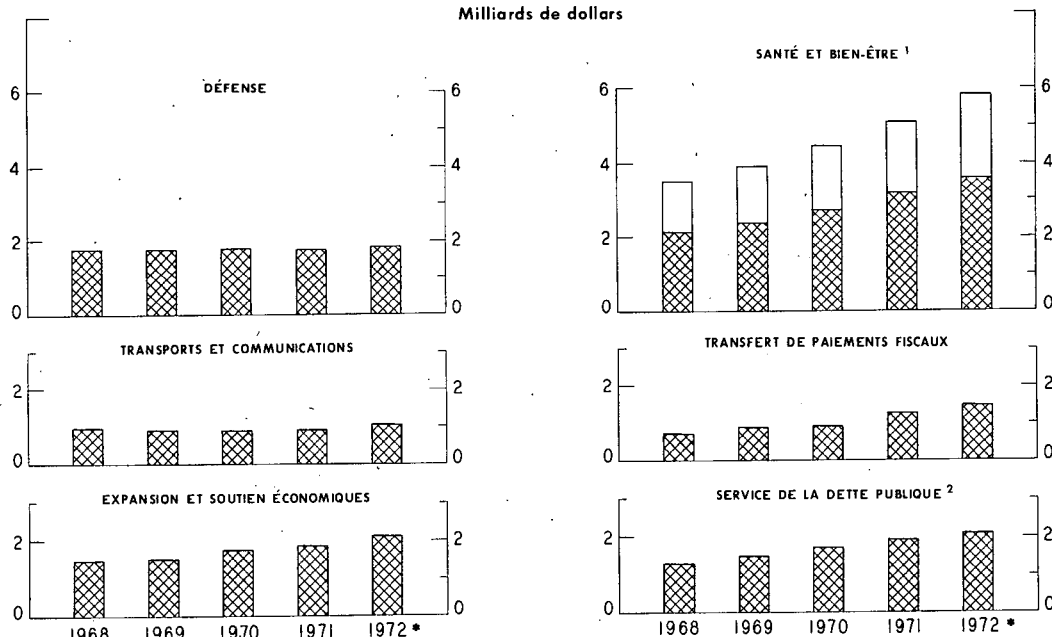
⁽¹⁾ Les versements en provenance de la Caisse de sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada et de la Caisse d'assurance-chômage ne sont pas inclus.

⁽²⁾ Y compris l'amortissement du déficit de l'Expo.

⁽³⁾ Y compris les intérêts supplémentaires afférents aux comptes de retraite de la Fonction publique, des Forces armées et de la GRC.

CATÉGORIES PRINCIPALES DE DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Année financière terminée le 31 mars
Milliards de dollars



* Préliminaire

1. Les surfaces non ombrées du graphique santé et bien-être représentent les versements effectués sur la caisse de la sécurité de la vieillesse mais non imputés aux dépenses budgétaires.
2. Comprend l'intérêt supplémentaire relatif aux comptes de pension de retraite de la Fonction publique, des Forces canadienne et de la G.R.C.

TABLEAU 10
ÉTATS DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR MINISTÈRE
(en millions de dollars)

	Année financière terminée le 31 mars				Augmentation ou diminution (-)	
	1971		1972 (provisoire)		Montant	Pourcentage
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage		
Agriculture.....	277.0	2.1	292.0	1.9	15.0	5.4
Communications.....	13.9	0.1	21.0	0.1	7.1	51.1
Consommation et Corporations.....	20.2	0.2	24.0	0.1	3.8	18.8
Énergie, Mines et Ressources.....	149.5	1.1	177.0	1.2	27.5	18.3
Environnement.....	172.9	1.3	199.0	1.3	26.1	15.0
Affaires extérieures.....	281.6	2.1	309.0	2.1	27.4	9.7
Finances.....	3,139.6	23.8	3,530.0	24.0	390.4	12.4
Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs.....	1.2		1.2			
Affaires indiennes et Nord canadien.....	350.6	2.7	416.0	2.8	65.4	18.6
Industrie et Commerce.....	250.6	1.9	350.0	2.4	99.4	39.6
Justice.....	22.7	0.2	28.4	0.2	5.7	25.1
Travail.....	13.5	0.1	17.0	0.1	3.5	25.9
Main-d'œuvre et Immigration.....	748.8	5.7	793.0	5.3	44.2	5.9
Défense nationale.....	1,817.9	13.8	1,900.0	12.8	82.1	4.5
Santé nationale et Bien-être social.....	2,338.0	17.8	2,714.0	18.4	376.0	16.0
Revenu national.....	158.8	1.2	182.0	1.3	23.3	14.6
Parlement.....	27.2	0.2	34.4	0.2	7.2	26.4
Postes.....	368.6	2.8	412.0	2.8	43.4	11.7
Conseil privé.....	13.0	0.1	15.0	0.1	2.0	15.4
Travaux publics.....	330.7	2.5	343.0	2.3	12.3	3.7
Expansion économique régionale.....	297.8	2.2	316.0	2.3	18.2	6.1
Secrétariat d'État.....	707.9	5.4	848.0	5.7	140.1	19.7
Solliciteur général.....	222.8	1.7	265.0	1.8	42.2	18.9
Approvisionnements et Services.....	74.7	0.6	80.0	0.5	5.3	7.0
Transports.....	433.8	3.3	494.0	3.4	60.2	13.8
Conseil du Trésor.....	463.4	3.5	445.0	3.4	-18.4	-4.1
Affaires urbaines et Logement.....	75.4	0.5	112.0	0.6	36.6	48.5
Affaires des anciens combattants.....	410.0	3.1	427.0	2.9	17.0	4.1
	13,182.1	100.0	14,745.0	100.0	1,562.9	11.8

Agriculture

On estime que les dépenses du ministère de l'Agriculture, y compris celles de la Commission canadienne du lait, de l'Office canadien des grains de provende et de la Société du crédit agricole, s'élèveront à 292 millions de dollars, comparativement à 277 millions en 1970-1971.

Les dépenses au titre de la production et des marchés qui s'élèvent à 159 millions sont de 5 millions supérieures à celles de 1970-1971 par suite de paiements plus élevés pour le maintien du revenu agricole. Les sommes engagées pour combler la perte nette d'exploitation de la Société du crédit agricole sont de 127 millions comparativement à 126 millions en 1970-1971.

Les dépenses au titre de la recherche sont de 49 millions comparativement à 48 millions en 1970-1971; les dépenses au titre du programme de santé des animaux sont de 27 millions comparativement à 24 millions; et les dépenses de l'Office canadien des grains de provende sont de 20 millions comparativement à 21 millions en 1970-1971.

TABLEAU 11
(en millions de dollars)

AGRICULTURE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Ministère			
Direction de la production et des marchés—			
Office de stabilisation des prix agricoles.....	126.4	127.0	0.6
Autres dépenses.....	27.3	32.0	4.7
	153.7	159.0	5.3
Recherches.....	47.8	49.0	1.2
Santé des animaux.....	24.0	27.0	3.0
Commission canadienne des grains.....	10.7	13.0	2.3
Frais administratifs et généraux.....	11.0	14.7	3.7
	247.2	262.7	15.5
Société du crédit agricole—perte nette d'exploitation.....			
Commission canadienne du lait.....	8.6	8.4	-0.2
Office canadien des grains de provende.....	0.4	0.5	0.1
	20.8	20.4	-0.4
	277.0	292.0	15.0

Communications

Les dépenses relatives aux Communications sont de 21 millions comparativement à 14 millions en 1970-1971. L'augmentation est surtout imputable à des dépenses plus élevées pour les communications et les applications spatiales, qui sont de 16 millions comparativement à 12 millions.

TABLEAU 12
(en millions de dollars)

COMMUNICATIONS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Recherche et développement en matière de communications et d'applications spatiales.....	12.4	16.4	4.0
Gestion du spectre des fréquences radioélectriques.....	6.1	7.3	1.2
Administration et développement....	4.0	5.6	1.6
	22.5	29.3	6.8
Recettes reportées au crédit.....	-8.6	-8.3	0.3
	13.9	21.0	7.1

Consommation et Corporations

Les dépenses du ministère de la Consommation et des Corporations s'élèvent à 24 millions de dollars, soit 4 millions de plus qu'en 1970-1971, surtout par suite de dépenses plus élevées de 1 million au titre de la Consommation et de 2 millions au titre des Corporations.

TABLEAU 13
(en millions de dollars)

CONSOMMATION ET CORPORATIONS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Consommation.....	7.5	8.8	1.3
Corporations.....	7.2	8.8	1.6
Enquêtes sur les coalitions et politique de concurrence.....	1.6	2.2	0.6
Commission des prix et des revenus....	2.1	1.8	-0.3
Frais administratifs généraux.....	1.8	2.4	0.6
	20.2	24.0	3.8

Énergie, Mines et Ressources

Les dépenses du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, y compris celles de l'Énergie atomique du Canada, Limitée, de la Commission de contrôle de l'énergie atomique et de l'Office national de l'énergie s'élèvent à 177 millions de dollars comparativement à 150 millions en 1970-1971.

Les dépenses sont passées à 30 millions de dollars pour le programme des sciences de la terre, à 48 millions pour le programme des ressources minières et énergétiques et à 89 millions au titre de l'énergie atomique, accusant ainsi une hausse de 9 millions, de 6 millions et de 12 millions de dollars respectivement, comparativement à 1970-1971.

Dès la création du ministère de l'Environnement, la Direction des ressources en eau est passée du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources au nouveau ministère. Les chiffres pour l'année précédente ont donc été rajustés en conséquence.

TABLEAU 14
(en millions de dollars)

ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Sciences de la terre—			
Satellite de recherche.....	0.6	6.0	5.4
Levés topographiques et aériens....	13.4	13.8	0.4
Levés géologiques.....	1.3	2.8	1.5
Recherches en géophysique.....	4.0	4.2	0.2
Autres.....	1.3	2.6	1.3
	20.6	29.4	8.8
Ressources minières et énergétiques—			
Mise en valeur de l'énergie.....	6.6	6.9	0.3
Exploitation minière.....	14.5	16.2	1.7
Études et recherches minières et métallurgiques.....	9.3	10.6	1.3
Levés et recherches géologiques....	10.5	13.3	2.8
Autres.....	1.2	1.0	-0.2
	42.1	48.0	5.9
Frais administratifs et généraux.....	7.7	7.6	-0.1
	70.4	85.0	14.6
Commission de contrôle de l'énergie atomique.....	7.7	12.0	4.3
L'Énergie atomique du Canada, Limitée.....	69.0	77.0	8.0
Office national de l'énergie.....	2.4	3.0	0.6
	149.5	177.0	27.5

L'Environnement

Un nouveau ministère dont font partie l'ancien ministère des Pêches et Forêts, le programme des ressources en eau du ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, le Service canadien de la faune (du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien), les services de génie de la santé et de la pollution de l'air (ministère de la Santé nationale et du Bien-être social) et les services de météorologie (ministère des Transports). Aux fins de la comparaison, les chiffres des années précédentes ont été rajustés.

Les dépenses de 109 millions de dollars au titre du programme de la qualité de l'environnement comprennent 62 millions pour les ressources en eau et 25 millions pour les services de météorologie. En 1970-

1971, les dépenses globales de 88 millions de dollars étaient réparties ainsi: 43 millions pour les ressources en eau, 37 millions pour les services de météorologie.

Les dépenses de 83 millions de dollars au titre du programme des ressources renouvelables se répartissent ainsi: 38 millions pour les pêches, 23 millions pour les forêts et 15 millions pour les ressources aquatiques renouvelables, comparativement à 81 millions de dollars en 1970-1971, soit 35 millions pour les pêches, 23 millions pour les forêts, 19 millions pour les ressources aquatiques renouvelables et 5 millions pour le Service canadien de la faune.

TABLEAU 15
(en millions de dollars)

ENVIRONNEMENT	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Qualité de l'environnement—			
Pêches et forêts.....	7.0	19.8	12.8
Ressources en eau.....	43.2	62.2	19.0
Sciences atmosphériques.....	1.6	2.5	0.9
Services météorologiques.....	36.6	24.7	-11.9
	88.4	109.2	20.8
Ressources renouvelables—			
Gestion et développement des pêches.....	34.5	38.2	3.7
Ressources aquatiques renouvelables.....	18.7	14.7	-4.0
Services forestiers et recherche....	23.2	22.9	-0.3
Service canadien de la faune.....	4.7	7.6	2.9
	81.1	83.4	2.3
Frais administratifs.....	3.4	6.4	3.0
	172.9	199.0	26.1

Affaires extérieures

Les dépenses du ministère des Affaires extérieures, y compris celles aux chapitres de l'Agence canadienne de développement international et de la Commission mixte internationale s'élèvent à 309 millions, contre 282 millions en 1970-1971.

Les dépenses de ce ministère au montant de 94 millions sont de 23 millions supérieures à celles de l'année précédente et comprennent 60 millions pour les opérations à l'étranger (43 millions en 1970-1971) et 16 millions au titre de la participation et de l'aide

à des organismes internationaux (16 millions en 1970-1971).

Les dépenses de l'Agence canadienne de développement international s'élèvent à 215 millions et sont de 5 millions supérieures à celles de 1970-1971. L'assistance économique au montant de 102 millions est de 27 millions inférieure à celle de l'année précédente et le secours international d'urgence au montant de 23 millions est de 19 millions supérieur à celui de 1970-1971.

TABLEAU 16
(en millions de dollars)

AFFAIRES EXTÉRIEURES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Ministère—			
Opérations à l'étranger.....	43.4	60.0	16.6
Participation et aide à des organisations internationales.....	15.5	16.2	0.7
Frais administratifs et généraux....	12.3	17.8	5.5
	71.2	94.0	22.8
Agence canadienne de développement international—			
Assistance économique.....	128.7	102.0	-26.7
Assistance technique.....	36.0	38.0	2.0
Subventions à des programmes multilatéraux d'assistance internationale.....	23.9	29.0	5.1
Contributions à des projets d'aide au développement mis en œuvre par des organisations canadiennes....	8.5	11.0	2.5
Secours internationaux d'urgence....	3.3	22.5	19.2
Autres.....	9.5	12.0	2.5
	209.9	214.5	4.6
Commission mixte internationale....	0.5	0.5	
	281.6	309.0	27.4

Finances

Les dépenses du ministère des Finances, y compris celles du Bureau de l'auditeur général, du Département des assurances et de la Commission du tarif s'élèvent à 3,530 millions, contre 3,140 millions en 1970-1971.

Les principaux changements sont des augmentations de 200 millions en paiements de transfert aux provinces et de 172 millions au service de la dette publique.

TABLEAU 17
(en millions de dollars)

FINANCES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Service de la dette publique.....	1,822.8	1,995.0	172.2
Paiements de transfert.....	1,228.9	1,429.0	200.1
Subventions aux municipalités.....	54.1	58.0	3.9
Prêts garantis.....	21.5	33.0	11.5
Frais administratifs et généraux.....	7.7	9.5	1.8
	3,135.0	3,524.5	389.5
Auditeur général.....	3.1	4.0	0.9
Assurances.....	1.0	1.0	
Commission du tarif.....	0.5	0.5	
	3,139.6	3,530.0	390.4

Service de la dette publique

Les dépenses qui figurent sous cette rubrique comprennent l'intérêt de la dette publique, l'amortissement annuel des escomptes et des commissions sur les obligations, les frais d'émission des nouveaux emprunts et autres frais relatifs au service de la dette publique. D'un total de 1,995 millions de dollars, elles comprennent l'intérêt de la dette publique, 1,948 millions, dont 1,573 millions ont trait à la dette non échue et 375 millions à d'autres obligations.

L'augmentation de 168 millions de dollars en intérêts de la dette non échue est imputable surtout à l'accroissement de cette dernière.

Devant l'importance des frais du service de la dette publique et le fardeau qu'ils imposent au Trésor, il ne faut pas oublier qu'une bonne partie de la dette est attribuable à des avoirs productifs ou produisant des revenus, ou est placée dans ces avoirs. En calculant le fardeau net des intérêts annuels qui incombent à l'État, il faut donc tenir compte des recettes tirées des prêts, des placements ou autres avoirs productifs. Les recettes, en 1971-1972 sont de 1,095 millions de dollars, comme le révèle le chapitre des recettes non fiscales sous la rubrique «revenu des placements». Si l'on soustrait ce montant du total brut de 2,075 millions de dollars qui figure au tableau 19, on obtient un montant net de 980 millions contre 878 millions en 1970-1971. Par rapport à la dette nette, les intérêts nets annuels ont atteint un taux de 5.46 p. 100 en 1971-1972, contre 5.06 p. 100 en 1970-1971. En pourcentage du produit national brut pour l'année civile se terminant pendant l'année financière, le fardeau relatif est de 1.06 p. 100 comparé à 1.04 p. 100 en 1970-1971.

TABLEAU 18
(en millions de dollars)

INTÉRÊT ET AUTRES FRAIS DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Intérêt de la dette publique—			
Dette non échue, y compris les bons du Trésor—			
Payable en dollars canadiens.....	1,405.6	1,556.0	150.4
Payables en devises étrangères....	18.7	17.0	-1.7
	1,424.3	1,573.0	148.7
Autres exigibilités—			
Comptes de rentes sur l'État, d'assurance de et pension ⁽¹⁾	347.7	362.0	14.3
Comptes de dépôts et de fiducie....	7.5	13.0	5.5
Partie remboursable de l'impôt sur le revenu des sociétés.....	0.1		-0.1
	355.3	375.0	19.7
Intérêt global de la dette publique ⁽¹⁾	1,779.6	1,948.0	168.4
Autres frais relatifs à la dette publique—			
Amortissement annuel des escomptes et commissions relatifs aux obligations.....	39.0	41.1	2.0
Frais d'émission de nouveaux emprunts.....	2.9	4.0	1.1
Service de la dette publique.....	1.3	2.0	0.7
	43.2	47.0	3.8
	1,822.8	1,995.0	172.2

⁽¹⁾ Les dépenses du ministère de la Défense nationale comprennent des intérêts supplémentaires de 45.7 millions en 1970-1971 et de 59.0 millions en 1971-1972; celles du Conseil du Trésor, 49.5 millions en 1970-1971 et 65.0 millions en 1971-1972 et celles de la Gendarmerie royale du Canada, 2.3 millions en 1970-1971 et 2.6 millions en 1971-1972.

TABLEAU 19
(en millions de dollars)

FARDEAU NET DES INTÉRÊTS ANNUELS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Intérêt global de la dette publique...	1,877.7	2,074.6	196.9
Moins: Revenu de placements.....	1,000.2	1,095.0	94.8
Coût net de l'intérêt.....	877.5	979.6	102.1
Pourcentage du coût net de l'intérêt à l'égard de la dette nette.....	5.06	5.46	

Paiements de transfert aux provinces

Ces versements sont de 1,429 millions, soit 200 millions de plus qu'en 1970-1971.

Les versements de 1,128 millions effectués en vertu de la loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces dépassent de 141 millions ceux de 1970-1971.

Les versements à la province de Québec effectués en vertu de la loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires), de 273 millions de dollars, découlent d'accords d'option dérogatoire conclus avec ladite province qui a renoncé aux programmes suivants: assurance-hospitalisation et services diagnostiques, assistance-vieillesse, allocations aux invalides, allocations aux aveugles, assistance-chômage et régime d'assistance publique du Canada; elle a également renoncé, en partie, aux subventions à l'hygiène en général. Ces versements se montaient à 213 millions de dollars pour 1970-1971.

Les subventions aux provinces payables en vertu des Actes de l'Amérique du Nord britannique et autres instruments statutaires ont été de 34 millions de dollars, c'est-à-dire 2 millions de plus qu'en 1970-1971.

Le transfert des recettes fiscales versées par certaines entreprises d'utilité publique s'élève à 25 millions de dollars, soit 1 million de plus qu'en 1970-1971 et représente la partie transférable de l'impôt sur le revenu provenant de sociétés dont la fonction principale est la distribution, ou la production en vue de la distribution au public de courant électrique, de gaz et de vapeur.

La loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces stipule que, lorsque, au cours d'une année financière commençant le 1^{er} avril 1964 ou après cette date, les sommes épargnées par le gouvernement fédéral à l'égard d'une province accordant des allocations scolaires excèdent l'abattement de la recette fédérale en ce qui concerne cette province pour l'année d'imposition se terminant dans cette année financière, le ministre des Finances peut, sur le Fonds du revenu

consolidé, payer à cette province pour cette année financière un montant égal à l'excédent et que lorsque pour une année d'imposition se terminant au cours de toute année financière commençant le 1^{er} avril 1964 ou après cette date, l'abattement de la recette fédérale à l'égard d'une province accordant des allocations scolaires excède les sommes épargnées par le gouvernement fédéral dans cette année financière en ce qui concerne cette province, le montant de l'excédent peut être déduit de tout paiement fait à cette province en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* ou en vertu de

TABLEAU 20
(en millions de dollars)

PAIEMENTS DE TRANSFERT AUX PROVINCES	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (provi- soire)	
Versements effectués en vertu des arrangements entre le gouvernement fédéral et les provinces.....	(1)987.4	1,128.4	141.0
Versements en vertu de la loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires).....	213.1	(1)273.2	60.1
Subventions statutaires.....	31.8	33.8	2.0
Transfert de recettes fiscales versées par certaines entreprises d'utilité publique.....	24.1	25.4	1.3
Versements effectués en vertu de la loi sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (allocations aux jeunes).....	-27.5	-31.8	-4.3
	1,228.9	1,429.0	200.1

(1) Brut avant le recouvrement d'un surcroît d'abattement consenti à la province de Québec en vertu de la loi sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (allocations aux jeunes).

TABLEAU 21
(en millions de dollars)

PAIEMENTS DE TRANSFERT	Année financière terminée le 31 mars 1972 (provisoire)					Total
	Paiements aux termes des accords fiscaux	Paiements aux termes des arrangements provisaires	Subventions statutaires	Recouv- rements aux termes de la révision des arrangements fiscaux (allocations aux jeunes)	Transfert de certaines recettes fiscales d'entreprises d'utilité publique	
Terre-Neuve.....	120.5		9.7		1.1	131.3
Nouvelle-Écosse.....	98.8		2.2		1.7	102.7
Île-du-Prince-Édouard.....	23.2		0.6		0.2	24.0
Nouveau-Brunswick.....	98.5		1.8		0.1	100.4
Québec.....	571.1	273.2	4.5	-31.8	3.2	820.2
Ontario.....	25.7		5.6		11.2	42.5
Manitoba.....	63.5		2.1		0.8	66.4
Saskatchewan.....	118.5		2.1		(1)	120.6
Alberta.....	8.6		3.1		6.4	18.1
Colombie-Britannique.....			2.1		0.5	2.6
Yukon et T. du N.-O.....					0.2	0.2
	1,128.4	273.2	33.8	-31.8	25.4	1,429.0

(1) Moins de \$50,000.

toute loi subséquente du Parlement du Canada qui y est substituée, ou peut être recouvré par ailleurs comme une dette de cette province envers le Canada. L'abattement pour l'année d'imposition 1971 et l'abattement révisé pour l'année d'imposition 1970 ont, dans le cas de la province de Québec, excédé les sommes épargnées par le gouvernement fédéral de 32 millions de dollars, somme qui a été recouvrée à même les sommes versées à cette province aux termes de la loi sur les programmes établis (arrangements provisoires). En 1970-1971, l'abattement pour l'année d'imposition 1970 excédait les sommes épargnées par le gouvernement fédéral de 28 millions de dollars et il a été recouvré.

Gouverneur général

Ces dépenses comprennent les traitements du Gouverneur général du Canada et des lieutenants-gouverneurs des provinces et les autres dépenses afférentes à ces fonctions. Elles sont de l'ordre de un million de dollars, soit approximativement le même montant qu'en 1970-1971.

Affaires indiennes et Nord canadien

Les dépenses du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sont de 416 millions de dollars, soit 65 millions de plus qu'en 1970-1971. En 1971-1972, le Service canadien de la faune a été transféré de ce ministère à celui de l'Environnement; on a donc rajusté les chiffres des années antérieures à des fins de comparaison.

TABLEAU 22
(en millions de dollars)

AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (provi- soire)	
Affaires indiennes et esquimaudes—			
Éducation.....	104.9	111.0	6.1
Affaires communautaires.....	97.7	109.0	11.3
Développement économique.....	10.1	14.0	3.9
Autres.....	15.0	14.0	2.0
	227.7	251.0	23.3
Expansion du Nord—			
Expansion économique du Nord....	22.0	43.0	11.5
Relations entre territoires.....	9.5		
Subventions et versements.....	50.2	65.0	14.8
	81.7	108.0	26.3
Conservation—			
Parcs nationaux.....	22.2	31.0	8.8
Lieux historiques.....	8.2	12.0	3.8
Autres.....	3.1	5.0	1.9
	33.5	48.0	14.5
Frais administratifs et généraux.....	7.7	9.0	1.3
	350.6	416.0	65.4

Les dépenses de 251 millions (228 millions en 1970-1971) affectées aux affaires indiennes et esquimaudes

se répartissent ainsi: 111 millions pour l'éducation (105 millions en 1970-1971), 109 millions pour les affaires communautaires (98 millions en 1970-1971), et 14 millions pour l'expansion économique (10 millions en 1970-1971).

Les dépenses de 108 millions (82 millions en 1970-1971) affectées à l'expansion du Nord se répartissent ainsi: \$65 millions en subventions et versements (surtout pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) (50 millions en 1970-1971), \$43 millions pour l'expansion économique du Nord (22 millions en 1970-1971) et pour les relations entre territoires (10 millions en 1970-1971).

Les dépenses de 48 millions (34 millions en 1970-1971) affectées au programme de conservation se répartissent ainsi: 31 millions pour les parcs nationaux (22 millions en 1970-1971) et 12 millions pour les lieux historiques (8 millions en 1970-1971).

Industrie et Commerce

Les dépenses de ce ministère, y compris celles du Bureau fédéral de la statistique, s'élèvent à 350 millions de dollars, comparativement à 251 millions en 1970-1971.

Les dépenses de 182 millions pour le programme industriel et commercial, soit 38 millions de plus qu'en 1970-1971, comprennent 67 millions pour la capacité technologique (58 millions en 1970-1971), 30 millions en encouragements à l'industrie (30 millions en 1970-1971) et 15 millions en subventions en capital pour la construction de navires commerciaux et de bateaux de pêche (14 millions en 1970-1971).

TABLEAU 23
(en millions de dollars)

INDUSTRIE ET COMMERCE	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1972	1972 (provi- soire)	
Programme industriel et commer- cial—			
Capacité technologique (défense)...	45.1	38.8	-6.3
Capacité technologique (n'intéres- sant pas la défense).....	13.0	28.1	15.1
Subventions en capital pour la con- struction de navires commerciaux et de bateaux de pêche.....	13.7	15.0	1.3
Encouragements à l'industrie.....	30.1	30.0	-0.1
Frais administratifs et généraux....	42.0	70.0	28.0
	143.9	181.9	38.0
Programme de tourisme.....	11.2	11.0	-0.2
Programme sur les céréales.....	53.6	88.0	34.4
Expositions mondiales.....	2.9	0.1	-2.8
	211.6	281.0	69.4
Statistique Canada.....	39.0	69.0	30.0
	250.6	350.0	99.4

Les dépenses pour les céréales s'élèvent à 88 millions, soit 34 millions de plus qu'en 1970-1971. Les dépenses de Statistique Canada, 69 millions, dépassent de 30 millions celles de l'année précédente, en raison surtout des frais du recensement de 1971.

Justice

Les dépenses du ministère de la Justice s'élèvent à 28 millions de dollars comparativement à 23 millions en 1970-1971.

Les traitements et indemnités des juges s'élèvent à 16 millions comparativement à 11 millions et les frais pour les services juridiques à 9 millions contre 7 millions l'année précédente.

TABLEAU 24
(en millions de dollars)

JUSTICE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Services juridiques.....	6.7	9.0	2.3
Traitements et indemnités des juges..	11.2	16.4	5.2
Frais administratifs et généraux.....	4.8	3.0	-1.8
	22.7	28.4	5.3

Travail

Les dépenses du ministère du Travail s'établissent à 17 millions de dollars, soit 4 millions de plus qu'en 1970-1971.

Les dépenses de 162 millions au chapitre de la Commission d'assurance-chômage qui figuraient, les années précédentes à la rubrique du ministère du Travail, figurent maintenant à la rubrique du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

TABLEAU 25
(en millions de dollars)

TRAVAIL	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Dépenses engagées pour des programmes.....	9.5	13.0	3.5
Paiement d'indemnités à des fonctionnaires et au personnel de la marine marchande.....	4.0	4.0	
	13.5	17.0	3.5

Main-d'œuvre et Immigration

Sont comprises sous cette rubrique le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et la Commission d'assurance-chômage.

Les dépenses du ministère atteignent 630 millions de dollars, soit 59 millions de plus qu'en 1970-1971. Les dépenses à l'égard de l'expansion et de l'utilisation de la main-d'œuvre se chiffrent à 585 millions, soit 56 millions de plus qu'au cours de l'année précédente. Elles comprennent 490 millions pour l'emploi et les services de formation (352 millions en 1970-1971) et 76 millions qui sont affectés à la coopération avec les provinces en vue de l'établissement d'installations de formation (170 millions en 1970-1971). Ces dernières dépenses représentent le solde des engagements du gouvernement fédéral au titre des services de formation. Les frais des services d'immigration, au montant de 23 millions de dollars, correspondent à peu près au montant de l'année antérieure. Les dépenses relatives à la Commission d'assurance-chômage qui, en 1970-1971, figuraient sous la rubrique du ministère du Travail, s'élèvent à un total de 163 millions contre 178 millions en 1970-1971.

TABLEAU 26
(en millions de dollars)

MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Perfectionnement et utilisation de la main-d'œuvre—			
Services de placement et de formation.....	352.2	490.0	137.8
Coopération avec les provinces pour fournir des services de formation.	170.3	76.0	-94.3
Frais administratifs et généraux....	7.0	19.0	12.0
	529.5	585.0	55.5
Immigration—			
Recrutement et sélection.....	13.6	13.0	-0.6
Application de la loi et contrôle.....	7.3	9.0	1.7
Administration.....	1.9	1.0	-0.9
	22.8	23.0	0.2
Établissement des programmes.....	6.1	7.0	0.9
Commission d'appel de l'immigration	0.7	1.0	0.3
Frais administratifs et généraux.....	11.7	14.0	2.3
	570.8	630.0	59.2
Commission d'assurance-chômage			
Contribution du gouvernement au compte d'assurance-chômage.....	99.0	89.0	-10.0
Frais administratifs et généraux....	79.0	74.0	-5.0
	178.0	163.0	-15.0
	748.8	793.0	44.2

Défense nationale

Les dépenses du ministère de la Défense nationale s'élèvent à 1,900 millions de dollars, soit 82 millions de plus qu'en 1970-1971.

Les dépenses de 1,821 millions de dollars au titre des services de la défense comprennent 1,396 millions pour les dépenses de fonctionnement, 206 millions pour les dépenses d'investissement et 219 millions pour les pensions militaires et autres prestations. En 1970-1971, les dépenses de 1,744 millions de dollars comprenaient 1,299 millions pour les dépenses de fonctionnement, 219 millions pour les dépenses d'investissement et 226 millions pour les pensions.

Les pensions militaires, les contributions aux comptes de pension et les autres prestations comprennent 74 millions de dollars pour les contributions du gouvernement à la caisse de retraite des Forces canadiennes, 66 millions d'amortissement de frais différés et 59 millions d'intérêt supplémentaire sur le solde créditeur de la caisse de retraite. En 1970-1971, la cotisation du gouvernement s'est élevée à 70 millions de dollars, l'amortissement de frais différés à 89 millions et les intérêts supplémentaires à 46 millions de dollars.

Les dépenses au titre des recherches pour la défense se sont élevées à 47 millions de dollars, 1 million de plus qu'en 1970-1971.

TABLEAU 27
(en millions de dollars)

DÉFENSE NATIONALE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Services de la défense—			
Dépenses de fonctionnement.....	1,298.5	1,396.3	97.8
Dépenses d'investissement.....	218.7	205.8	-12.9
Pensions militaires, contributions aux comptes de pension et autres prestations—			
Caisse de pension de retraite—			
quote-part de l'État.....	70.4	73.8	3.4
Amortissement de frais différés..	89.4	66.0	-23.4
Intérêts supplémentaires.....	45.7	59.0	13.3
	205.5	198.8	-6.7
Autres pensions, cotisations et prestations.....	20.8	20.6	-0.2
	1,743.5	1,821.5	78.0
Recherches pour la défense.....	45.9	47.3	1.4
Assistance mutuelle aux pays de l'OTAN, y compris les contributions au titre des dépenses militaires de l'OTAN.....	14.4	14.4	
Mesures d'urgence civiles.....	5.0	5.0	
Defence Construction (1951) Limited...	2.2	2.7	0.5
Frais administratifs et généraux.....	6.9	9.1	2.2
	1,817.9	1,900.0	82.1

Santé nationale et Bien-être social

Les dépenses du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, y compris le Conseil de la recherche médicale, s'élèvent à 2,714 millions de dollars contre 2,338 millions en 1970-1971. En 1971-1972, les dépenses relatives à la pollution atmosphérique et à la division du génie sanitaire sont passées de ce ministère au ministère de l'Environnement; pour fins de comparaison, les chiffres de 1970-1971 ont été ajustés.

Les dépenses pour les services de bien-être s'élèvent à 1,105 millions de dollars, par rapport à 1,031 millions en 1970-1971; les dépenses pour l'assurance-maladie et l'aide à la santé se chiffrent à 1,482 millions de dollars contre 1,193 millions; les dépenses pour les services médicaux s'élèvent à 47 millions par rapport à 45 millions, et les dépenses pour le Conseil de la recherche médicale s'élèvent à 35 millions contre 34 millions de dollars.

Allocations familiales, allocations d'aide à la famille et allocations aux jeunes

Ces dépenses se sont élevées à 617 millions de dollars, dont 555 millions en allocations familiales, 60 millions en allocations aux jeunes et 2 millions en allocations d'aide à la famille. En 1970-1971, le total de ces dépenses s'est élevé à 619 millions, dont 558 millions en allocations familiales, 58 millions en allocations aux jeunes et 3 millions en allocations d'aide à la famille.

Les allocations familiales sont versées pour tous les enfants de moins de 16 ans qui habitent le Canada, sauf quelques exceptions comme les enfants d'immigrants, qui doivent habiter le Canada pendant un an avant d'établir leur droit à l'allocation. Le montant mensuel est de \$6 si l'enfant a moins de dix ans et de \$8 pour les enfants de dix à quinze ans.

Les enfants des immigrants et des colons touchent, au cours de leur première année de résidence au Canada, une allocation identique d'aide à la famille.

Des allocations de \$10 par mois sont payées aux jeunes qui demeurent au Canada, âgés d'au moins 16 ans mais n'ayant pas encore atteint 18 ans et qui fréquentent à plein temps une école ou une université ou qui, à cause d'une infirmité mentale ou physique, ne peuvent fréquenter l'école ou l'université. Les résidents du Québec n'ont reçu aucuns paiements à ce titre. Toutefois, aux termes de la loi de révision fiscale fédérale-provinciale, des abattements d'impôts fédéraux que paieraient autrement des résidents de cette province ont été consentis parce que le versements d'allocations aux jeunes ressortait à la province et afin de prélever les impôts provinciaux nécessaires.

TABLEAU 28
(en millions de dollars)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (provi- soire)	
Services de bien-être—			
Allocations familiales.....	557.9	554.5	-3.4
Allocations aux jeunes.....	58.0	59.8	1.8
Allocations d'aide à la famille ⁽¹⁾	2.7	2.2	-0.5
Régime d'assistance publique du Canada—paiements aux provinces	391.6	462.4	70.8
Autres.....	20.3	26.1	5.8
	1,030.5	1,105.0	74.5
Assurance-santé et aide à la santé—			
Quote-part de l'État en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.....	734.3	850.6	116.3
Caisse d'aide à la santé.....	37.5	37.0	-0.5
Loi sur les soins médicaux.....	400.5	576.5	176.0
Subventions aux provinces au titre de l'hygiène.....	19.6	16.0	-3.6
Autres.....	1.4	1.9	0.5
	1,193.3	1,482.0	288.7
Services médicaux.....	45.4	47.0	1.6
Services de santé.....	6.5	8.0	1.5
Service des aliments et drogues.....	15.6	19.0	3.4
Bonne forme et sport amateur.....	5.3	8.0	2.7
Frais administratifs et généraux.....	7.0	10.0	3.0
	2,303.6	2,679.0	375.4
Conseil de la recherche médicale—			
Bourses et subventions à la recher- che.....	34.0	35.5	0.5
Administration.....	0.4	0.5	0.1
	34.4	36.0	0.6
	2,338.0	2,714.0	376.0

⁽¹⁾Aux fins de la comparaison, les subventions au bien-être pour 1970-1971 font partie des services de bien-être.

TABLEAU 29
(en millions de dollars)

	Année financière terminée le 31 mars 1972 (provisoire)			
	Alloca- tions familiales	Aide aux familles	Alloca- tions aux jeunes	Total
Terre-Neuve.....	17.0	(¹)	2.1	19.1
Nouvelle-Écosse.....	20.9	(¹)	3.2	24.1
Île-du-Prince-Édouard.....	3.1	(¹)	0.5	3.6
Nouveau-Brunswick.....	17.7	(¹)	2.8	20.5
Québec.....	155.9	0.3		156.2
Ontario.....	191.8	1.2	28.7	221.7
Manitoba.....	24.7	0.1	3.9	28.7
Saskatchewan.....	24.1	(¹)	4.0	28.1
Alberta.....	44.5	0.2	6.6	51.3
Colombie-Britannique.....	53.1	0.4	7.9	61.4
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	1.7	(¹)	0.1	1.8
	554.5	2.2	59.8	616.5

⁽¹⁾Moins de \$50,000.

Régime d'assistance publique du Canada

Aux termes du régime d'assistance publique du Canada, les versements aux provinces se sont élevés à 462 millions de dollars, en comparaison de 392 millions en 1969-1970. Le régime d'assistance publique du Canada, adopté en 1966, autorise le gouvernement fédéral à conclure des ententes avec les provinces en vue du partage des frais des programmes d'aide et des services de bien-être offerts par les provinces, les territoires et les municipalités aux nécessiteux. La contribution fédérale s'élève à la moitié des frais partageables; le montant de l'aide accordée et les conditions précises du droit aux allocations sont déterminés par les provinces et les municipalités, compte tenu des exigences budgétaires ainsi que des revenus et des ressources des requérants. Les contributions versées aux termes du régime ont remplacé certains versements accordés auparavant en vertu de la loi sur l'assistance-vieillesse, de la loi sur les invalides, de la loi sur les aveugles et de la loi sur l'assistance-chômage.

En vertu d'un accord fédéral-provincial, la province de Québec s'est retirée d'une partie importante de ce programme.

TABLEAU 30
(en millions de dollars)

RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (pro- visoire)	
Terre-Neuve.....	22.0	24.8	2.8
Nouvelle-Écosse.....	16.7	19.5	2.8
Île-du-Prince-Édouard.....	3.8	4.3	0.5
Nouveau-Brunswick.....	15.2	18.7	3.5
Québec.....		0.4	0.4
Ontario.....	176.4	211.3	34.9
Manitoba.....	28.2	35.4	7.2
Saskatchewan.....	20.6	24.7	4.1
Alberta.....	39.3	44.6	5.3
Colombie-Britannique.....	68.2	76.8	8.6
Territoires du Nord-Ouest et Yukon..	1.2	1.9	0.7
	391.6	462.4	70.8

Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques

Les versements de 850 millions effectués aux provinces en 1971-1972 en vertu de cette loi accusent une augmentation de 116 millions par rapport à 1970-1971. En vertu d'une entente fédérale-provinciale, la province de Québec s'est retirée de ce programme.

TABLEAU 31
(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA LOI SUR L'ASSURANCE-HOSPITALISATION ET LES SERVICES DIAGNOSTIQUES	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (pro- visoire)	
Terre-Neuve.....	24.0	27.3	3.3
Nouvelle-Écosse.....	37.5	42.9	5.4
Île-du-Prince-Édouard.....	4.8	5.2	0.4
Nouveau-Brunswick.....	28.1	33.7	5.6
Ontario.....	368.8	434.0	65.2
Manitoba.....	46.9	53.4	6.5
Saskatchewan.....	44.0	49.9	5.9
Alberta.....	82.5	91.4	8.9
Colombie-Britannique.....	95.5	110.0	14.5
Territoires du Nord-Ouest et Yukon..	2.2	2.8	0.6
	734.3	850.6	116.3

Loi sur les soins médicaux

La Loi sur les soins médicaux autorise le Canada à verser des contributions destinées à subvenir aux services de soins médicaux assurés par les provinces en vertu des régimes provinciaux d'assurance frais médicaux.

Les provinces de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique ont adhéré au programme à compter du 1^{er} juillet 1968, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve

et le Manitoba à compter du 1^{er} avril 1969, l'Alberta à compter du 1^{er} juillet 1969, l'Ontario à compter du 1^{er} octobre 1969, le Québec à compter du 1^{er} novembre 1970, l'Île-du-Prince-Édouard à compter du 1^{er} décembre 1970, le Nouveau-Brunswick à compter du 1^{er} janvier 1971 et les Territoires du Nord-Ouest depuis le 1^{er} avril 1971.

Les paiements s'élèvent à 576 millions de dollars, soit 176 millions de plus qu'en 1970-1971.

TABLEAU 32
(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS VERSÉES AUX PROVINCES AUX TERMES DE LA LOI SUR LES SOINS MÉDICAUX	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (provi- soire)	
Terre-Neuve.....	12.3	14.4	2.1
Nouvelle-Écosse.....	17.8	20.7	2.9
Île-du-Prince-Édouard.....	0.8	2.9	2.1
Nouveau-Brunswick.....	3.4	16.2	12.8
Québec.....	56.1	159.8	103.7
Ontario.....	174.4	203.7	29.3
Manitoba.....	23.2	27.5	4.3
Saskatchewan.....	22.5	25.4	2.9
Alberta.....	38.1	45.0	6.9
Colombie-Britannique.....	51.9	60.0	8.1
Territoires du Nord-Ouest.....		0.9	0.9
	400.5	576.5	176.0

Caisse d'aide à la santé

La loi sur la Caisse d'aide à la santé prévoit l'établissement d'une Caisse pour aider les provinces à acheter, construire et rénover les installations de formation en hygiène et des institutions de recherches.

Les dépenses s'élèvent à 37 millions de dollars, soit environ au même montant qu'en 1970-1971.

TABLEAU 33
(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS VERSÉES AUX PROVINCES AU TITRE DE LA LOI SUR LA CAISSE D'AIDE À LA SANTÉ	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (provi- soire)	
Terre-Neuve.....	0.1	0.7	0.6
Nouvelle-Écosse.....	0.4	1.2	0.8
Île-du-Prince-Édouard.....	(1)		
Nouveau-Brunswick.....	0.2		-0.2
Québec.....	8.7	7.6	-1.1
Ontario.....	19.5	17.0	-2.5
Manitoba.....	0.8	0.7	-0.1
Saskatchewan.....	1.7	2.9	1.2
Alberta.....	4.8	4.6	-0.2
Colombie-Britannique.....	1.3	2.3	1.0
	37.5	37.0	-0.5

(1) Moins de \$50,000.

Revenu national

Les dépenses du ministère du Revenu national s'établissent à 182 millions de dollars, au lieu de 159 millions de dollars en 1970-1971.

Les déboursés de 85 millions de dollars, au chapitre de la douane et de l'accise, représentent une augmentation de 10 millions et des déboursés de 97 millions de dollars au chapitre des impôts représentent une augmentation de 13 millions, par rapport à 1970-1971.

TABLEAU 34
(en millions de dollars)

REVENU NATIONAL	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Division des douanes et de l'accise...	74.4	84.5	10.1
Division de l'impôt.....	84.0	97.0	13.0
Commission de révision de l'impôt...	0.4	0.5	0.1
	158.8	182.0	23.2

Parlement

Les dépenses du Parlement, au montant de 34 millions de dollars, étaient supérieures de 7 millions à celles de 1970-1971.

TABLEAU 35
(en millions de dollars)

PARLEMENT	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Chambre des communes.....	21.0	27.8	6.8
Sénat.....	5.1	5.3	0.2
Bibliothèque du Parlement.....	1.1	1.3	0.2
	27.2	34.4	7.2

Postes

Les dépenses brutes afférentes au ministère des Postes atteignent 495 millions alors qu'elles s'élevaient à 449 millions en 1970-1971.

Les traitements et allocations s'élèvent à 361 millions, soit 30 millions de plus qu'en 1970-1971 et le coût du transport du courrier s'élève à 98 millions, soit 2 millions de plus qu'en 1970-1971.

Toutefois, conformément à la loi sur les Postes, le traitement des maîtres de poste et du personnel des bureaux à commission et semi-urbains et certains autres déboursés sont payés sur les recettes. Ces versements se sont élevés à 56 millions en 1971-1972 (55 millions en 1970-1971). De même, le crédit 1 du ministère des Postes autorise à y créditer les recettes tirées des services fournis en application de la loi. Ce montant s'élevait à 27 millions, comparativement à 26 millions en 1970-1971.

En conséquence, les dépenses nettes imputées sur les crédits budgétaires s'élèvent à 412 millions; elles étaient de 369 millions en 1970-1971.

TABLEAU 36
(en millions de dollars)

POSTES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Dépenses d'exploitation—			
Traitements et allocations—			
Siège, bureaux régionaux et de district, bureaux de poste urbains et services ambulants....	281.8	312.5	30.7
Maîtres de poste et personnel—			
Bureaux à commission.....	13.4	12.0	-1.4
Bureaux semi-urbains.....	29.6	29.6	
Sous-maîtres de poste.....	6.4	7.2	0.8
	331.2	361.3	30.1
Transport du courrier—			
par rail.....	11.6	10.9	-0.7
par terre.....	51.5	52.3	0.8
par avion.....	27.1	28.8	1.7
par eau.....	1.5	1.3	-0.2
Versements aux administrations postales étrangères.....	4.5	4.8	0.3
	96.2	98.1	1.9
Divers.....	17.0	28.5	11.5
Dépenses d'équipement.....	444.4	487.9	43.5
Subventions et contributions.....	4.7	7.0	2.3
Dépenses brutes.....	0.1	0.1	
	449.2	495.0	45.8
Moins:			
Recettes imputées aux crédits budgétaires.....	-25.5	-27.0	-1.5
Recettes imputées aux dépenses en vertu de la loi sur les Postes.....	-55.1	-56.0	-0.9
Dépenses nettes.....	368.6	412.0	43.4

Les recettes postales nettes atteignent 400 millions, comme l'indique le poste des recettes, tandis que les dépenses nettes s'élèvent à 412 millions, ce qui laisse un déficit d'exploitation net de 12 millions pour 1971-1972. En 1970-1971, les recettes nettes s'élevaient à 338 millions et les dépenses nettes à 369 millions, soit un déficit net d'exploitation de 31 millions.

Il faut toutefois remarquer que les dépenses postales ne reflètent pas le coût des locaux occupés par les Postes ni celui des divers services fournis par d'autres ministères; de même, les recettes postales n'incluent pas la franchise postale dont jouissent les parlementaires et les services de l'État ni les services rendus par l'administration à d'autres ministères et organismes d'État.

Conseil privé

Les dépenses afférentes au Conseil privé, y compris celles du directeur général des élections, du commissaire aux langues officielles, du Conseil économique du Canada, de la Commission des relations de travail dans la fonction publique et du Conseil des sciences du Canada, s'élèvent à 15 millions au total, soit 2 millions de plus qu'en 1970-1971. Les dépenses engagées au titre de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui figuraient au poste du Conseil privé en 1970-1971, sont imputées cette année au ministère des Affaires urbaines et du logement.

TABLEAU 37
(en millions de dollars)

CONSEIL PRIVÉ	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Conseil privé.....	7.2	8.2	1.0
Directeur général des élections.....	1.2	1.2	
Commissaire aux langues officielles.....	0.4	1.0	0.6
Conseil économique du Canada.....	1.7	1.7	
Commission des relations de travail dans la Fonction publique.....	1.3	1.6	0.3
Conseil des sciences du Canada.....	1.2	1.3	0.1
	13.0	15.0	2.0

Travaux publics

Les dépenses totales de ce ministère s'élèvent à 343 millions de dollars, contre 331 millions pour l'année 1970-1971.

Les dépenses au titre des services des installations sont de 264 millions, soit 45 millions de plus que l'année précédente; par contre, les contributions accordées aux provinces aux termes de la loi sur la route transcanadienne, d'un montant de 2 millions de dollars, ont diminué de 38 millions par rapport à 1970-1971.

TABLEAU 38
(en millions de dollars)

TRAVAUX PUBLICS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Service des installations			
Immeubles à fins multiples.....	152.9	178.8	25.9
Immeubles à fin unique.....	58.0	72.7	14.7
Autres.....	7.5	12.0	4.5
	218.4	263.5	45.1
Transports et autres services de génie			
Contributions aux provinces en vertu de la loi sur la route transcanadienne.....	39.6	2.0	-37.6
Autres.....	12.4	14.0	1.6
	52.0	16.0	-36.0
Services maritimes.....	34.6	34.6	
Services techniques et professionnels.....	13.5	15.2	1.7
Frais administratifs et généraux.....	12.2	13.7	1.5
	330.7	343.0	12.3

Expansion économique régionale

Les dépenses du ministère de l'Expansion économique régionale, y compris celles de la Société de développement du Cap-Breton, ont atteint 316 millions de dollars, contre 298 millions en 1970-1971. Les dépenses au titre de la Commission de la capitale nationale, qui étaient comptées avec celles de ce ministère en 1970-1971, apparaissent maintenant sous la rubrique: «Ministère des Affaires urbaines et du Logement».

Les dépenses du ministère s'élèvent à 276 millions de dollars contre 261 millions en 1970-1971, et comprennent 97 millions alloués aux stimulants pour l'industrie (62 millions en 1970-1971), 81 millions au relèvement social et l'expansion économique rurale (76 millions en 1970-1971) 78 millions à l'assistance pour infrastructure (107 millions en 1970-1971) et 20 millions à la planification du développement (15 millions en 1970-1971).

Les paiements à la Société de développement du Cap-Breton s'élèvent à 40 millions de dollars, contre 37 millions pour 1970-1971.

TABLEAU 39
(en millions de dollars)

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Ministère			
Planification du développement....	15.4	24.9	9.5
Stimulants pour l'industrie.....	62.0	97.0	35.0
Assistance pour infrastructure.....	107.1	65.1	-42.0
Relèvement social et développement économique rurale.....	76.0	89.0	13.0
	<i>260.5</i>	<i>276.0</i>	<i>15.5</i>
Société de développement du Cap-Breton			
Paiements à la Société pour compenser le déficit d'exploitation de mines.....	25.8	28.0	2.2
Paiement à la société aux termes des articles 19 et 24 de la Loi.....	11.5	12.0	0.5
	<i>37.3</i>	<i>40.0</i>	<i>2.7</i>
	297.8	316.0	18.2

Secrétariat d'État

Sont comprises sous cette rubrique les dépenses du Secrétariat d'État et les dépenses relatives au Conseil des arts du Canada, à la Société Radio-Canada, à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, au Conseil de la radio-télévision canadienne, à la Compagnie des jeunes Canadiens, à la Société du Centre national des arts, à l'Office national du film, à la Bibliothèque nationale, aux Musées nationaux du Canada, aux Archives publiques, à la Commission de la Fonction publique et au Bureau du commissaire à la représentation.

Ces dépenses ont atteint 848 millions de dollars, contre 708 millions en 1970-1971.

Les paiements aux provinces, au chapitre de l'instruction postsecondaire, soit 450 millions de dollars, accusent une augmentation de 62 millions sur ceux de 1970-1971, les dépenses au titre du Programme d'expansion du bilinguisme, soit 74 millions de dollars, représentent une augmentation de 21 millions sur l'année précédente, et les dépenses au titre du programme de promotion du civisme, soit 37 millions de dollars, accusent une augmentation de 29 millions par rapport à 1970-1971.

TABLEAU 40
(en millions de dollars)

SECRETARIAT D'ÉTAT	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Ministère—			
Versements aux provinces pour l'enseignement postsecondaire.....	388.2	450.0	61.8
Expansion du bilinguisme.....	53.4	74.1	20.7
Citoyenneté.....	8.1	37.0	28.9
Arts et culture.....	6.8	1.0	-5.8
Bureau des traductions.....	8.6	10.4	1.8
Centenaire de la Colombie-Britannique.....	0.2	9.0	8.8
Frais administratifs et généraux....	2.9	3.0	0.1
	<i>468.2</i>	<i>584.5</i>	<i>116.3</i>
Conseil des arts du Canada.....	24.2	26.0	1.8
Société Radio-Canada.....	166.0	181.0	15.0
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.....	1.0	1.0	
Conseil de la radio-télévision canadienne.....	3.3	4.0	0.7
Compagnie des jeunes Canadiens....	1.9	1.9	
Société du Centre national des arts...	2.6	2.8	0.2
Office national du film.....	10.4	11.0	0.6
Bibliothèque nationale.....	2.5	4.0	1.5
Musées nationaux du Canada.....	8.2	10.0	1.8
Archives publiques.....	3.7	3.7	
Commission de la Fonction publique.....	15.8	18.0	2.2
Bureau du commissaire à la représentation.....	0.1	0.1	
	707.9	848.0	140.1

Solliciteur général

Les dépenses du ministère du solliciteur général, y compris les dépenses nettes de la Gendarmerie royale du Canada, se sont élevées à 265 millions de dollars, soit 42 millions de plus qu'en 1970-1971. Les dépenses brutes de la Gendarmerie royale du Canada sont de 227 millions de dollars, mais des recettes de 49 millions provenant surtout de services de police rendus à des provinces, territoires et municipalités réduisent le montant net des dépenses à 178 millions. En 1970-1971, les dépenses brutes s'élevaient à 188 millions et les recettes à 42 millions, soit un montant net de dépenses de 146 millions.

Les dépenses de 85 millions pour les services correctionnels dépassent de 10 millions celles de 1970-1971.

TABLEAU 41
(en millions de dollars)

SOLICITEUR GÉNÉRAL	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1972 (provisoire)	1971	
Gendarmerie royale du Canada—			
Application des lois—			
Services à forfait.....	76.4	91.0	14.6
Application des lois et des décrets fédéraux.....	40.3	52.0	11.7
Administration.....	18.8	21.6	2.8
Services de soutien.....	13.0	15.4	2.4
Services nationaux de police.....	8.2	14.0	5.8
	156.7	194.0	37.3
Pensions et autres prestations—			
Pensions.....	7.1	7.1	
Caisse de retraite de la Gendarmerie royale—			
Quote-part de l'État.....	9.1	11.3	2.2
Amortissement des frais différés.....	11.2	10.3	-0.9
Intérêts supplémentaires.....	2.3	2.6	0.3
Autres.....	1.7	1.7	
	31.4	33.0	1.6
	188.1	227.0	38.9
Moins: Recettes et revenu à valoir sur le crédit.....			
	-41.8	-48.6	-6.8
	146.3	178.4	32.1
Services correctionnels—			
Entretien des détenus.....	51.9	56.0	4.1
Réhabilitation des détenus.....	12.9	16.6	3.7
Services de libération conditionnelle et communautaires.....	4.6	6.0	1.4
Administration.....	5.7	6.4	0.7
	75.1	85.0	9.9
Administration générale.....			
	1.4	1.6	0.2
	222.8	265.0	42.2

Approvisionnement et Services

Les dépenses de ce ministère, y compris celles du ministère des Approvisionnements et Services, Information Canada, la Corporation commerciale canadienne et les Arsenaux canadiens Limitée, sont de 78 millions de dollars, contre 75 millions en 1970-1971.

Les dépenses du ministère au titre des approvisionnements sont de 22 millions de dollars, les mêmes qu'en 1970-1971 et les dépenses au titre des services sont de 42 millions, contre 37 millions.

TABLEAU 42
(en millions de dollars)

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (—)
	1971	1972 (provisoire)	
Approvisionnement—			
Achats.....	11.7	11.6	-0.1
Gestion du matériel.....	4.9	4.9	
Administration du programme.....	3.4	3.4	
Autres.....	1.6	1.6	
	21.6	21.5	-0.1
Services—			
Administration du programme.....	11.5	13.0	1.5
Administration des traitements et des prestations sociales des employés.....	8.5	10.0	1.5
Services de gestion.....	5.5	6.0	0.5
Services des paiements et des rapports.....	2.8	3.0	0.2
Administration du paiement des prestations d'aide sociale et économique.....	6.9	8.0	1.1
Comptabilité de l'État.....	1.3	2.0	0.7
	36.5	42.0	5.5
Administration.....	4.2	4.0	-0.2
	62.3	67.5	5.2
Information Canada.....	7.0	7.5	0.5
Corporation commerciale canadienne.....	3.9	3.5	-0.4
Les Arsenaux canadiens Limitée.....	1.5	1.5	
	74.7	80.0	5.3

Transports

Les dépenses du ministère des Transports, y compris celles du Canadien National, de la Commission canadienne des transports, du Conseil des ports nationaux et de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent s'élèvent à 494 millions de dollars au total, comparativement à 434 millions en 1970-1971. En 1971-1972, les services météorologiques, qui relevaient auparavant du programme des services de l'air, ont été transférés au ministère de l'Environnement. Les chiffres de l'année précédente ont été rajustés aux fins de comparaison.

Ministère

Les dépenses pour les services de la marine s'élèvent à 100 millions de dollars soit 9 millions de plus qu'en 1970-1971, celles pour les transports en surface au montant de 72 millions soit 22 millions de plus que l'année précédente et celles pour les services de l'air au montant de 158 millions soit 34 millions de plus qu'en 1970-1971.

Canadien National

En 1971, le déficit d'exploitation de 24 millions de dollars du Canadien National, imputé sur les dépenses budgétaires, est de 6 millions moindre que le montant correspondant de 30 millions en 1970-1971.

Commission canadienne des transports

Les dépenses de la Commission canadienne des transports s'élèvent à 121 millions de dollars, soit 8 millions de moins qu'en 1970-1971. Les paiements versés en vertu de la loi nationale sur les transports, s'élèvent à 52 millions de dollars, contre 66 millions en 1970-1971, et les contributions à la Caisse des passages à niveau atteignent 20 millions de dollars, contre 20 millions en 1970-1971, et les paiements aux termes de la loi sur le tarif-marchandises dans les provinces Maritimes sont de 14 millions de dollars, contre 14 millions en 1970-1971.

Conseil des ports nationaux

Les avances improductives au Conseil, à imputer sur les dépenses budgétaires, sont de 2 millions de dollars, à peu près du même montant qu'en 1970-1971.

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent

Les dépenses budgétaires à l'égard de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent s'établissent à 14 millions de dollars, soit 4 millions de plus que l'année financière précédente. Le déficit d'exploitation du canal Welland pour 1971, imputé sur les dépenses budgétaires, dépasse d'un million celui de 1970 imputé sur les dépenses de 1970-1971, et les autres dépenses, s'élevant à 5 millions de dollars, dépassent de 3 millions celles de 1970-1971.

TABLEAU 43
(en millions de dollars)

TRANSPORTS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Services de la marine—			
Administration.....	3.7	4.0	0.3
Installations portuaires ⁽¹⁾	-1.6	-2.0	-0.4
Installations relatives aux routes maritimes.....	34.5	93.0	8.5
Réglementation maritime.....	4.3	5.0	0.7
	90.9	100.0	9.1
Transport en surface—			
Transbordeurs—(CN).....	32.0	25.2	3.2
Pensions supplémentaires.....	6.2	8.1	1.9
Autres.....	11.4	28.3	16.9
	49.6	71.6	22.0
Services de l'air—			
Aéroports et services au sol connexes.....	32.2	38.0	5.8
Services de la navigation aérienne.....	63.2	93.6	0.4
Services de réglementation.....	13.1	9.0	-4.1
Services de construction.....	7.0	8.0	1.0
Administration.....	9.0	8.8	-0.2
	124.5	157.4	32.9
Aménagement des transports.....		5.0	5.0
Frais administratifs.....	8.5	10.0	1.5
	273.5	344.0	70.5
Déficit du Canadien National.....	29.7	21.2	-5.5
Commission canadienne des transports—			
Paiements aux termes de la loi nationale sur les transports.....	65.7	52.3	-13.4
Contributions à la Caisse des passages à niveau.....	20.0	20.0	
Subventions aux navires à vapeur côtiers.....	6.0	6.0	
Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes.....	14.0	14.0	
Subventions aux transporteurs aériens.....	1.8	2.0	0.2
Autres.....	10.5	15.7	5.2
	118.0	110.0	-8.0
Conseil des ports nationaux.....	2.5	2.2	-0.3
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent—			
Canal Welland—Déficit.....	8.2	8.9	0.7
Autres.....	1.9	4.7	2.8
	10.1	13.6	3.5
	433.8	494.0	60.2

⁽¹⁾ Montants négatifs du fait que les recettes provenant des crédits nets excèdent les dépenses pour les montants indiqués.

Conseil du Trésor

Les dépenses du Conseil du Trésor, y compris le Conseil national de recherches, s'élèvent à 445 millions de dollars contre 463 millions en 1970-1971.

La contribution de l'État aux comptes de pension de la Fonction publique s'établit au total à 270 millions de dollars, 20 millions de plus qu'en 1970-1971. Sa contribution au compte de la pension de retraite du service public (égale au montant estimatif des contributions versées par les particuliers pour leur service actuel et leur service antérieur) s'établit à 88 millions de dollars, contre 86 millions en 1970-1971. Un montant supplémentaire de 86 millions de dollars, destiné à couvrir les frais annuels d'amortissement du déficit actuariel dû aux augmentations de traitements et du déficit actuariel révélé par l'évaluation quinquennale effectuée pour la période terminée le 31 décembre 1967, a été imputé sur les dépenses budgétaires. En 1970-1971, l'amortissement imputé sur les dépenses budgétaires s'élevait à 85 millions de dollars. Est également incluse, pour 1972, une somme de 65 millions pour intérêts supplémentaires au chapitre du compte de pension de retraite; en 1970-1971, les intérêts additionnels ont été de 50 millions.

Les dépenses relatives aux Régimes de pensions du Canada et du Québec s'établissent au total à 19 millions de dollars, le même montant qu'en 1970-1971.

Les contributions à l'assurance sociale de la Fonction publique s'établissent à 20 millions de dollars, 3 millions de plus qu'en 1970-1971.

Une somme de 15 millions de dollars était imputée sur les dépenses budgétaires en prévision de relèvements de traitement pour les années 1971-1972 et antérieures. En 1970-1971, cette somme était de 65 millions. Elle est créditée au compte du passif: «Réserve—Relèvements de traitement». Les montants prévus pour les réserves figurant au crédit 5, loi des subsides n° 3 de 1971 ont été annulés par le crédit 5b, loi des subsides n° 3 de 1972.

Conseil national de recherches

Les dépenses du Conseil national de recherches s'élèvent à 129 millions de dollars, contre 123 millions en 1970-1971.

Les déboursés consacrés aux bourses d'études et aux subventions à la recherche industrielle s'établissent à 75 millions de dollars, 3 millions de plus qu'en 1970-1971.

TABLEAU 44
(en millions de dollars)

CONSEIL DU TRÉSOR	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Pensions de la Fonction publique—			
Compte de la pension de retraite—			
Contribution de l'État.....	85.6	88.0	2.4
Amortissement des frais différés.....	84.8	86.0	1.2
Contribution de l'État au régime de retraite supplémentaire.....	8.2	8.8	0.6
Intérêts supplémentaires.....	49.5	65.0	15.5
	<i>228.1</i>	<i>247.8</i>	<i>19.7</i>
Régime de pensions du Canada et Régime des rentes du Québec.....	18.8	19.0	0.2
Autres.....	3.8	3.6	-0.2
	<i>250.7</i>	<i>270.4</i>	<i>19.7</i>
Assurance sociale de la Fonction publique.....	17.0	20.0	3.0
Réserve—Relèvements de traitement	65.0	15.0	-50.0
Frais administratifs et généraux.....	7.8	10.6	2.8
	<i>340.5</i>	<i>316.0</i>	<i>-24.5</i>
Conseil national de recherches—			
Frais d'exploitation.....	46.6	48.0	1.4
Immobilisations.....	4.7	6.0	1.3
Subventions et contributions.....	71.6	75.0	3.4
	<i>122.9</i>	<i>129.0</i>	<i>6.1</i>
	<i>463.4</i>	<i>445.0</i>	<i>-18.4</i>

Affaires urbaines et Logement

Il s'agit d'un nouveau ministère dont les dépenses comprennent celles de la Société centrale d'hypothèques et de logement et de la Commission de la capitale nationale.

Les dépenses relatives à la Société centrale d'hypothèques et de logement s'élèvent à 62 millions de dollars, 15 millions de plus qu'en 1970-1971 et celles relatives à la Commission de la capitale nationale à 48 millions de dollars, 19 millions de plus qu'en 1970-1971.

TABLEAU 45
(en millions de dollars)

AFFAIRES URBAINES ET LOGEMENT	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Département d'État pour les affaires urbaines.....		2.0	2.0
Société centrale d'hypothèques et de logement—			
Recherche domiciliaire et planification communautaire.....	4.7	6.0	1.3
Logements sociaux et mises en valeur foncières.....	9.4	14.9	5.5
Aide au traitement des eaux usées urbaines.....	6.9	16.0	9.1
Aide à la restauration urbaine.....	26.0	23.5	-2.5
Perte sur ventes d'hypothèques.....		2.0	2.0
	47.9	62.4	15.4
Commission de la capitale nationale—			
Frais d'exploitation.....	11.3	12.0	0.7
Versement à la caisse de la capitale nationale.....	17.1	35.6	18.5
	28.4	47.6	19.2
	75.4	112.0	36.6

Affaires des anciens combattants

Les dépenses du ministère des Affaires des anciens combattants se sont établies à 427 millions de dollars contre 410 millions en 1970-1971.

Le coût du programme de pensions s'élève à 239 millions de dollars, 22 millions de plus qu'en 1970-1971; les services de bien-être s'élèvent à 90 millions, 11 millions de moins et les services de traitement à 71 millions, 5 millions de plus qu'en 1970-1971.

TABLEAU 46
(en millions de dollars)

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Pensions.....	212.9	234.6	21.7
Frais administratifs.....	3.5	4.0	0.5
	216.4	238.6	22.2
Services de bien-être.....	109.8	99.3	-10.5
Services de traitement.....	66.4	70.9	4.5
Terres destinées aux anciens combattants (administration).....	10.1	11.4	1.3
Frais administratifs.....	6.3	5.8	-0.5
Bureau des services juridiques des pensions.....	1.0	1.0	
	410.0	427.0	17.0

COMPTE DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le tableau suivant donne un aperçu des soldes des comptes de l'actif et du passif du gouvernement au 31 mars 1972, selon l'estimation courante, des chiffres au 31 mars 1971 et des augmentations ou des diminutions nettes durant 1971-1972.

TABLEAU 47
(en millions de dollars)

	Solde au 31 mars 1971	Opérations nettes en 1971-1972 (provisoire)	Solde au 31 mars 1972 (provisoire)
PASSIF			
Passif à court terme et à vue.....	2,135.2	491.0	2,626.2
Comptes de réserves en devises étrangères.....	888.4	252.0	1,140.4
Comptes de dépôts et de fiducie.....	439.2	130.7	569.9
Comptes des rentes sur l'État, des pensions et de l'assurance—			
Comptes de l'assurance sociale.....	4,597.0	838.0	5,435.0
Comptes des pensions.....	7,760.4	898.0	8,658.4
Autres.....	1,445.3	-13.8	1,431.5
	13,802.7	1,722.2	15,524.9
Soldes non versés de crédits.....	266.6	-74.4	192.2
Impôt remboursable sur le revenu des sociétés.....	3.0	-3.0	
Réserve pour la prime estimative sur le remboursement des obligations d'épargne du Canada.....	18.6	35.4	54.0
Crédits différés.....	216.8	9.2	226.0
Comptes d'ordre.....	4.1	0.9	5.0
Dettes non échues.....	25,201.2	2,093.8	27,295.0
	42,975.8	4,657.8	47,633.6
ACTIF			
Actif à court terme—			
Comptes en espèces.....	1,630.7	236.2	1,866.9
Autres.....	56.9	0.1	57.0
	1,687.6	236.3	1,923.9
Avances de capital d'exploitation aux ministères.....	215.6	6.5	222.1
Comptes de réserves en devises étrangères—			
Avances au compte du Fonds des changes.....	4,578.4	963.0	5,541.4
Contribution du Canada au Fonds monétaire international.....	1,148.9	-7.6	1,141.3
	5,727.3	955.4	6,682.7
Compte de placement du Régime de pensions du Canada.....	3,701.2	910.0	4,611.2
Placements détenus pour rachat de la dette non échue.....	6.9	4.1	11.0
Avances, prêts et placements—			
Intérieurs.....	12,191.4	1,630.0	13,821.4
Étrangers.....	1,706.9	132.0	1,838.9
	13,898.3	1,762.0	15,660.3
Titres gardés en fiducie.....	124.5	10.9	135.4
Frais différés.....	743.6	172.6	916.2
Capitaux fixes.....	(1)	(1)	
Prêts et placements improductifs.....	94.8		94.8
Actif total.....	26,199.8	4,057.8	30,257.6
Moins: réserve en cas de perte éventuelle sur la réalisation de l'actif.....	-546.4		-546.4
Actif net.....	25,653.4	4,057.8	29,711.2
Dettes nettes (excédent du passif sur l'actif net).....	17,322.4	600.0	17,922.4

(1) Valeur nominale de \$1.

SOMMAIRE

Le passif brut de l'État est de 47,633 millions de dollars au 31 mars 1972, contre 42,975 millions au 31 mars 1971. L'augmentation de 4,658 millions est attribuable surtout à la dette non échue qui s'accroît de 2,094 millions et aux comptes des rentes sur l'État, de l'assurance et des pensions qui augmentent de 1,722 millions.

L'actif net, à 29,711 millions, accuse une augmentation de 4,058 millions par rapport à celui du 31 mars 1971 attribuable surtout à des augmentations de 1,762 millions à titre d'avances, de prêts et de placements, de 910 millions au compte de placements du Régime de pensions du Canada et de 955 millions au compte de réserve en devises étrangères.

La dette nette du Canada, ou l'excédent du passif sur l'actif net enregistré, est de 17,922 millions au 31 mars 1972, contre 17,322 millions au 31 mars 1971.

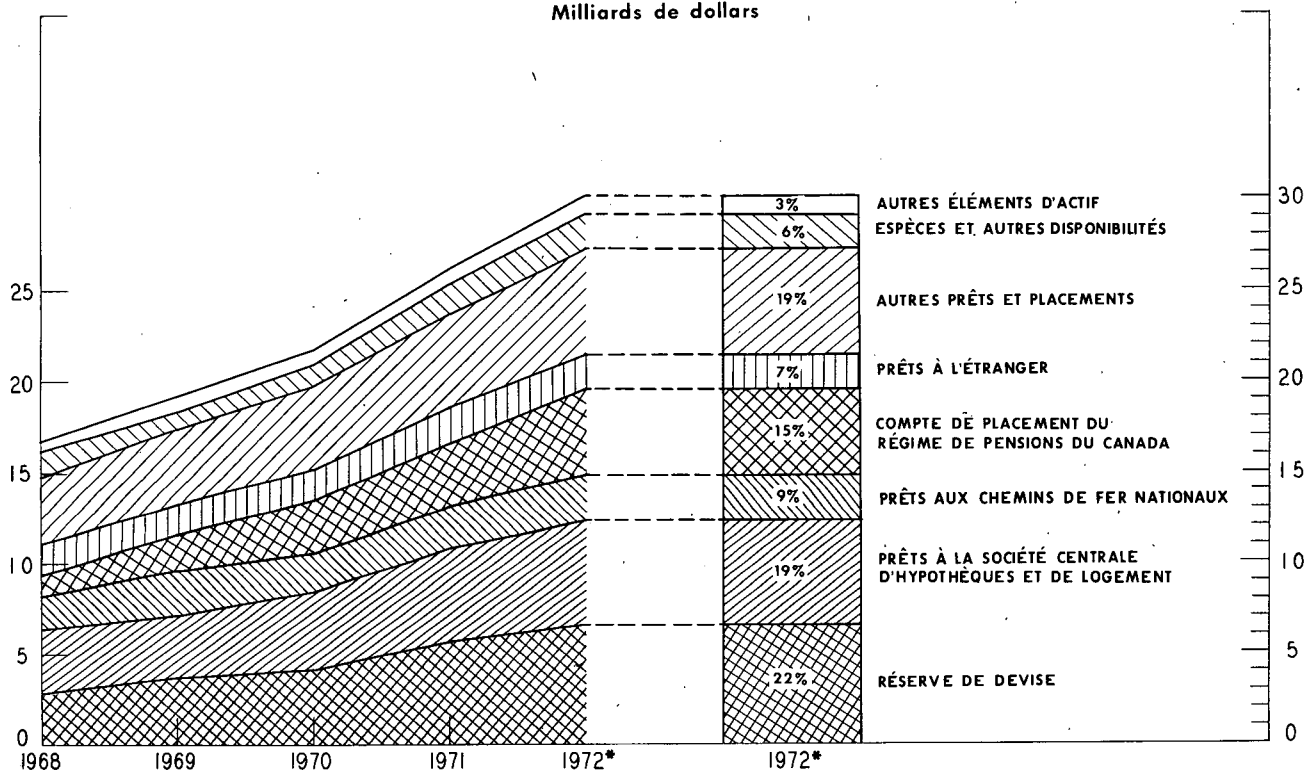
COMPTES DE VALEURS ACTIVES

Actifs réalisables

Ces comptes se composent de divers comptes d'espèces et du compte de placements en valeurs.

Le total de l'actif réalisable à 1,924 millions de dollars est de 236 millions supérieur à celui du 31 mars 1971. Les principaux changements consistent en une augmentation de 317 millions dans les comptes courants du Receveur général et une diminution de 81 millions en espèces aux mains des percepteurs et en transit.

ACTIF TOTAL
Année financière terminée le 31 mars
Milliards de dollars



* Préliminaire.

1. Figurant au tableau "Sommaire de l'actif et du passif". Le présent graphique ne fait pas état de la réserve pour pertes à la réalisation d'éléments d'actif.

TABLEAU 48
(en millions de dollars)

ACTIF RÉALISABLE	Solde au 31 mars 1971	Opéra- tions nettes 1971-1972 (pro- visoire)	Solde au 31 mars 1972 (pro- visoire)
Comptes en espèces—			
Dépôts courants du Receveur général—			
Canada.....	1,233.2	316.9	1,550.1
Autres pays.....	21.7	0.3	22.0
	1,254.9	317.2	1,572.1
Dépôts spéciaux du Receveur général—			
Canada.....	1.4		1.4
Autres pays.....	0.2		0.2
	1.6		1.6
Autres comptes en espèces—			
Espèces aux mains des percepteurs et en transit.....	320.7	-81.0	239.7
Fonds reçus après le 31 mars mais applicables à l'année courante..	35.6		36.5
Postes—espèces en main ou en transit.....	17.1		17.1
Divers.....	0.8		0.8
	1,630.7	236.2	1,866.9
Comptes de placements en valeurs....	56.9	0.1	57.0
	1,687.6	236.3	1,923.9

Avances de fonds de roulement des ministères

Ces comptes enregistrent les avances en souffrance à la fin de l'année financière pour les fonds de roulement destinés à certaines formes d'activité des ministères. Le solde de 222 millions de dollars est de 6 millions de plus qu'au 31 mars 1971.

Les lingots et la frappe comportent des comptes séparés pour le bronze, l'or, le nickel et l'argent où sont inscrites les transactions d'achat et de vente. Les débits tiennent compte du coût de toute la monnaie et de tout l'or en barres achetés de la Monnaie royale canadienne. Les crédits représentent la valeur nominale de toute la monnaie émise, et de l'or en barres transféré, à la Banque du Canada, et des ventes d'argent en barres. Les soldes au 31 mars 1972 s'élevaient à 13 millions comparativement à 12 millions au 31 mars 1971.

La caisse renouvelable de la Production de défense enregistre les débours pour l'achat de matériel nécessaire à la fabrication d'équipement pour la défense jusqu'à ce qu'ils aient été portés au compte du ministère de la Défense nationale ou que le matériel ait été vendu à des entrepreneurs pour servir à la fabrication d'équipement de défense, de même que les prêts et avances de fonds de roulement pour leur

production. Le solde au 31 mars 1972 est de 26 millions, soit 10 millions de moins qu'au 31 mars 1971.

Le compte de stockage de concentrés d'uranium enregistre l'achat de concentrés d'uranium, de certaines compagnies minières, par l'Eldorado Nucléaire Limitée, au nom de Sa Majesté du chef du Canada, en vertu de contrats conclus avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le solde s'établit à 113 millions, soit 12 millions de plus qu'au 31 mars 1971.

TABLEAU 49
(en millions de dollars)

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT DES MINISTÈRES	Solde au 31 mars 1971	Transac- tions nettes 1971-1972 (pro- visoire)	Solde au 31 mars 1972 (pro- visoire)
Lingots et frappe.....	12.0	1.0	13.0
Services d'approvisionnement du gou- vernement du Canada.....	2.9	6.1	9.0
Caisse renouvelable de la Production de défense.....	36.3	-10.0	26.3
Divers comptes de frais de déplace- ment et d'avances permanentes des ministères.....	14.6		14.6
Diverses avances comptables des mi- nistères.....	28.0		28.0
Stockage de concentrés d'uranium....	101.2	12.0	113.2
Compte de matériel des transports...	8.7	-1.7	7.0
Autres.....	11.9	0.9	11.0
	215.6	6.5	222.1

Comptes des réserves de devises étrangères

Figurent dans cette catégorie les comptes qui enregistrent les transactions relatives aux avoirs du Canada en réserves internationales. Ces comptes sont les avances au Fonds des changes et la cotisation du Canada au Fonds monétaire international.

Avances au Fonds des changes

On consent des avances au Fonds des changes en vue de l'achat d'or et de devises étrangères. Sont aussi compris dans ce compte des droits de tirage spéciaux émanant du Fonds monétaire international.

Pour l'année 1971-1972, on estime à 846 millions l'augmentation nette des avances. Des droits de tirage spéciaux supplémentaires de 117 millions au cours de l'année portent, au 31 mars 1972, le total de ces droits de tirage spéciaux à 370 millions, et le solde général du compte à 5,541 millions, par rapport à 4,578 millions au 31 mars 1971.

Cotisation du Canada au capital du Fonds monétaire international

Cette cotisation représente la part du Canada dans le Fonds monétaire international. Dans cet organisme, la part des membres est fixée en dollars américains; normalement, un quart (25 p. 100) en est payé en or, et le reste (75 p. 100), en devises de l'État membre. Si le Fonds n'a pas besoin de certaines devises, cette dernière partie de la part d'un État membre peut être payée sous forme de bons payables à vue sans intérêt. Ces bons sont enregistrés au passif du gouvernement. Au 31 mars 1972, le solde est de 1,141 millions de dollars, par rapport à 1,149 millions au 31 mars 1971 à cause d'une augmentation découlant de la réévaluation.

Fonds de placement du Régime de pensions du Canada

Ce fonds de placement enregistre les titres achetés en vertu du Régime de pensions du Canada et la vente de ces titres. Le montant excédentaire du solde d'exploitation du fonds du Régime de pensions du Canada au cours d'un mois par rapport au montant estimatif nécessaire pour faire tous les paiements de la période de trois mois qui suit, est disponible pour l'achat de titres de provinces participantes; le solde éventuel de l'excédent, après l'achat requis des titres des provinces, doit être affecté à l'achat de titres du Canada. Les avoirs s'établissent à 4,611 millions de dollars, 910 millions de plus qu'au 31 mars 1971.

TABLEAU 50
(en millions de dollars)

FONDS DE PLACEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA	Solde au 31 mars 1971	Trans- actions nettes 1971-1972 (pro- visoire)	Solde au 31 mars 1972 (pro- visoire)
Titres—			
Terre-Neuve.....	70.3	17.6	87.9
Nouvelle-Écosse.....	142.7	35.8	178.5
Île-du-Prince-Édouard.....	13.9	3.6	17.5
Nouveau-Brunswick.....	108.8	26.8	135.6
Québec.....	12.8	6.6	19.4
Ontario.....	2,062.4	499.3	2,561.7
Manitoba.....	217.8	53.7	271.5
Saskatchewan.....	174.7	42.7	217.4
Alberta.....	341.1	87.1	428.2
Colombie-Britannique.....	535.9	131.2	667.1
Gouvernement du Canada.....	20.8	5.6	26.4
	3,701.2	910.0	4,611.2

Placements détenus pour le remboursement de la dette non échu

Figure sous cette rubrique la part que détient le gouvernement de l'emprunt à 5½ p. 100 émis le 1^{er} août 1962 et venant à l'échéance le 1^{er} août 1980. Cette part est de 11 millions de dollars, par rapport à 7 millions à la fin de l'année précédente.

Avances, prêts et placements—Canada

Dans cette catégorie, les soldes au 31 mars 1972 s'élèvent à 13,821 millions de dollars, dont 12,004 millions à l'égard des sociétés de la Couronne. Au 31 mars 1971, ces soldes étaient de 12,191 millions, dont 10,755 millions à l'égard des sociétés de la Couronne.

TABLEAU 51
(en millions de dollars)

AVANCES, PRÊTS ET PLACEMENTS INTÉRIEURS	Solde au 31 mars 1971	Trans- actions nettes 1971-1972 (provi- soire)	Solde au 31 mars 1972 (provi- soire)
Prêts et placements afférents aux sociétés de la Couronne—			
Corporation de développement du Canada.....		25.0	25.0
Chemins de fer nationaux du Canada.....	2,122.0	203.0	2,325.0
Air Canada.....	240.7	27.0	267.7
Société centrale d'hypothèques et de logement.....	5,038.1	668.0	5,706.1
Société du crédit agricole.....	1,176.8	30.0	1,206.8
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	618.6	54.0	672.6
L'Énergie atomique du Canada, Limitée.....	504.3	113.0	617.3
Société pour l'expansion des exportations.....	354.4	106.0	460.4
Conseil des ports nationaux.....	270.3	3.0	273.3
Commission de la capitale nationale (à l'exclusion de la ceinture verte).....	23.4	1.6	25.0
Société Radio-Canada.....	9.0		9.0
Autres.....	248.5	-7.5	241.0
	10,606.1	1,223.1	11,829.2
Recouvrement qui exigera probable- ment des crédits parle- mentaires—			
Société Radio-Canada.....	111.0	26.0	137.0
Commission de la capitale nationale (ceinture verte).....	38.1	-0.1	38.0
	149.1	25.9	175.0
	10,755.2	1,249.0	12,004.2
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	360.0	109.0	469.0
Compte d'assurance-chômage.....		100.0	100.0
Caisse de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	492.3	12.0	504.3
Office de développement municipal et des prêts aux municipalités—			
Avances.....	263.6	-10.0	253.6
Divers.....	320.3	170.0	490.3
	12,191.4	1,630.0	13,821.4

Chemins de fer Nationaux du Canada (y compris Air Canada)

Les avances et les prêts non remboursés aux chemins de fer Nationaux du Canada (y compris Air Canada) d'un montant de 2,593 millions de dollars excèdent de 230 millions ceux qui avaient été enregistrés au 31 mars 1971.

En 1971-1972 le gouvernement a mis un montant estimatif de 228 millions de dollars à la disposition du Canadien National et de 27 millions à la disposition d'Air Canada et a touché un remboursement de 24 millions du Canadien National et de 1 million d'Air Canada.

Le gouvernement a consenti des avances d'un montant de 177 millions au CN à des fins d'immobilisations et des prêts d'un montant de 14 millions à Air Canada à des fins d'immobilisations.

Afin d'aider le CN à financer de nouvelles immobilisations, le gouvernement a acheté pour 37 millions de dollars d'actions privilégiées à 4 p. 100 de la compagnie. Ces actions ont été émises aux termes de la loi de 1952 sur la révision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada, jusqu'à concurrence d'un montant égal à 3 p. 100 du revenu brut de la compagnie.

Au 31 mars 1971, il restait à recouvrer 20 millions de dollars des prêts provisoires consentis à la compagnie pour son déficit de 1971. Un montant supplémentaire de 13 millions lui a été avancé au cours de l'année pour ses opérations de 1971. Le déficit de

TABLEAU 52
(en millions de dollars)

AVANCES AU CANADIEN NATIONAL (Y COMPRIS AIR CANADA)	Solde au 31 mars 1971	Trans- actions nettes 1971-1972 (provi- soire)	Solde au 31 mars 1972 (provi- soire)
Canadien National—			
Loi sur la révision de capital, 1952—			
Actions privilégiées.....	1,204.1	36.8	1,240.9
Obligations à vingt ans.....	100.0		100.0
Loi sur le remboursement, 1955.....	541.1	178.4	719.5
Lois de financement et de garantie..	197.4		197.4
Financement provisoire du déficit des recettes.....	20.0	-17.0	3.0
Prêts pour l'entretien, la réparation et l'acquisition de matériel pour le service-voyageurs.....	1.6	-0.2	1.4
Prêts temporaires—achat d'obliga- tions.....	40.8	5.0	45.8
Chemins de fer de l'État canadien..	17.0		17.0
	2,122.0	203.0	2,325.0
Air Canada—			
Lois de financement et de garantie..	239.8	14.0	253.8
Financement provisoire.....	0.9	13.0	13.9
	240.7	27.0	267.7
	2,362.7	230.0	2,592.7

24 millions de 1971 sera imputé au poste des dépenses budgétaires de 1971-1972, sur l'approbation du Parlement et le solde sera de 9 millions.

TABLEAU 53
(en millions de dollars)

LE CANADIEN NATIONAL— AVANCES ET REMBOURSEMENTS (Y COMPRIS AIR CANADA)	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (esti- mation)	
Avances—			
Achat d'actions privilégiées du CN.	33.5	36.8	3.3
Prêts temporaires au CN.....	9.5	5.0	-4.5
Remboursement de la dette (CN)..	40.0	172.4	132.4
Lois de financement et de garantie (Air Canada).....	117.0	14.0	-103.0
Financement provisoire—			
Air Canada.....	3.9	13.9	10.0
Canadien National.....	22.0	13.2	-8.8
	225.9	255.3	29.4
Remboursements—			
Entretien, réparation et acquisition d'installations pour le service- voyageurs.....	-0.4	-0.2	0.2
Financement provisoire—			
Air Canada.....	9.6	-0.9	8.7
Canadien National.....	-12.0	-24.2	-12.2
	-22.0	-25.3	-3.3
	203.9	230.0	26.1

Au 31 mars 1971, il restait à recouvrer 1 million de dollars des prêts provisoires consentis à Air Canada pour ses opérations de 1971 et ce montant a été remboursé par la compagnie. Un montant supplémentaire de 14 millions a été avancé à la compagnie au cours de l'année pour ses opérations de 1971.

Société centrale d'hypothèques et de logement

Le solde au 31 mars 1972, atteint 5,706 millions de dollars, augmentation de 668 millions sur le solde du 31 mars 1971. Les prêts et les avances, qui atteignent 870 millions, sont en partie compensés par des remboursements de 202 millions.

Les avances comprennent 731 millions pour les prêts directs et les prêts accordés aux sociétés d'habitation à dividendes limités et aux logements sociaux, 61 millions pour les entreprises municipales d'épuration des eaux-vannes, 39 millions pour la construction de logements pour étudiants d'université, 31 millions pour des entreprises fédérales-provinciales et 8 millions pour la rénovation urbaine.

Les remboursements comprennent 172 millions provenant des prêts directs et des prêts accordés aux sociétés d'habitation à dividendes limités et aux loge-

ments sociaux, 19 millions pour les entreprises municipales d'épuration des eaux-vannes, 6 millions pour des projets fédéraux-provinciaux, 1 million pour la construction de logements pour étudiants d'université.

TABLEAU 54
(en millions de dollars)

AVANCES À LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT	Solde au 31 mars 1971	Trans- actions nettes 1971-1972 (pro- visoire)	Solde au 31 mars 1972 (pro- visoire)
Prêts directs, habitations à dividen- des limités et logements sociaux....	4,129.0	559.0	4,698.0
Entreprises fédérales-provinciales d'ha- bitation.....	228.8	25.4	254.2
Caisse d'achat des prêts et des hypo- thèques.....	4.7	-0.2	4.5
Entreprises municipales d'épuration des eaux-vannes.....	236.2	41.8	278.0
Logements pour étudiants d'univer- sité.....	339.1	37.1	376.2
Projets de construction de logements..	60.5	-2.3	58.2
Rénovation urbaine.....	14.8	7.2	22.0
Capital-actions.....	25.0		25.0
	5,038.1	668.0	5,706.1

TABLEAU 55
(en millions de dollars)

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENTS—AVANCES ET REMBOURSEMENTS	Solde au 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (pro- visoire)	
Avances—			
Prêts directs, habitations à divi- dendes limités et logements so- ciaux.....	579.0	731.1	152.1
Logements pour étudiants d'univer- sité.....	30.0	38.5	8.5
Entreprises fédérales-provinciales..	9.0	31.5	22.5
Rénovation urbaine.....	61.0	8.0	-53.0
Construction de logements.....	63.0		-63.0
Épuration des eaux-vannes (municipa- les).....		61.0	61.0
	742.0		
Remboursements—			
Prêts directs, habitations à divi- dendes limités et logements so- ciaux.....	-122.6	-172.1	-49.5
Logements pour étudiants d'univer- sité.....	-6.8	-1.4	5.4
Entreprises fédérales-provinciales..	-0.5	-6.1	-5.6
Rénovation urbaine.....	-1.9	-0.8	1.1
Construction de logements.....	-11.4	-2.3	9.1
Entreprises d'épuration des eaux- vannes.....	-2.3	-19.2	-16.9
Caisse d'achat des prêts et des hypothèques.....	-0.2	-0.2	
	-145.7	-202.1	-56.4
	596.3	668.0	71.7

Société du crédit agricole

Le gouvernement consent des prêts à la Société qui accorde ensuite des prêts sur les propriétés agricoles. Le solde de ce compte s'établit à 1,207 millions de dollars; sur ce montant, 46 millions repré-

sentent les placements de la Couronne dans les fonds de la Société, et 1,161 millions, des prêts. Au 31 mars 1971, le solde s'établissait à 1,177 millions, soit 45 millions en capital et 1,132 millions en prêts.

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent

Les obligations non échues dans ce compte s'élèvent à 673 millions de dollars, dont 506 millions en prêts portant intérêt, 75 millions en prêts sans intérêt et 92 millions en intérêts différés. Au 31 mars 1971, les obligations non échues atteignaient 619 millions, dont 460 millions en prêts portant intérêt, 75 millions en prêts sans intérêt et 84 millions en intérêts différés.

L'Énergie atomique du Canada, Limitée

Le solde s'établissait à 617 millions de dollars comparativement à 504 millions au 31 mars 1971. Font partie de ces soldes, 15 millions de dollars en capital social.

Société pour l'expansion des exportations

Le solde non échu figurant sous ce compte se chiffre à 460 millions de dollars, soit 15 millions en capital-actions, 15 millions en capital engagé et 430 millions en prêts consentis en vertu de l'article 29A de la loi sur l'expansion des exportations. En 1970-1971, ces montants s'élevaient à 15 millions de dollars pour le capital actions, à 15 millions pour le capital engagé et à 324 millions pour les prêts.

Conseil des ports nationaux

Les dépenses pour immobilisations dans les ports qui relèvent du Conseil des ports nationaux se divisent en deux catégories générales: a) les prêts improductifs imputés à la dette nette du Canada, et b) les placements compris dans les avoirs productifs du gouvernement du Canada.

Au 31 mars 1971, ces avoirs productifs s'établissaient à 273 millions de dollars, soit 3 millions de plus qu'au 31 mars 1971.

La Commission de la capitale nationale

Les prêts non échus consentis à la Commission pour l'achat de propriétés s'établissent à 63 millions de dollars, dont 38 millions pour le secteur dit «Ceinture de verdure» de la Région de la capitale nationale. Ces prêts obligeront vraisemblablement le Parlement à voter des crédits dans les années financières à venir. Au 31 mars 1971, les prêts non échus se chiffraient à 61 millions de dollars, dont 38 millions pour les propriétés situées dans la «Ceinture de verdure».

Société Radio-Canada

Le capital engagé n'a pas changé, le solde s'établissant encore à 9 millions. Les prêts à la Société à des fins d'immobilisations se sont élevés à 137 millions,

contre 111 millions au 31 mars 1971. Le recouvrement de ces prêts obligera vraisemblablement le Parlement à voter des crédits à cette fin aux cours des exercices financiers à venir.

Autres prêts intérieurs

Les prêts aux gouvernements provinciaux au montant de 469 millions sont de 109 millions supérieurs, au solde le 31 mars 1971. Cette hausse est en majeure partie attribuable au programme fédéral-provincial de prêts, 1971, visant à faciliter la création d'emplois. Les avances consenties en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants (504 millions sont de 12 millions supérieures à celles qui ont été consenties au 31 mars 1971, les avances consenties en vertu de la loi sur le développement et les prêts municipaux 254 millions) ont diminué de 10 millions par rapport au 31 mars 1971 et les avances de 100 millions consenties au compte d'assurance-chômage en 1971-1972 ne peuvent se comparer à aucun autre montant pour l'année financière précédente.

Avancés, prêts et placements à l'étranger

Les soldes sous cette rubrique s'élèvent à 1,839 millions, contre 1,707 millions au 31 mars 1971.

Le Royaume-Uni a remboursé 21 millions de dollars sur le prêt de 1,185 millions consenti en vertu de la loi

TABLEAU 56
(en millions de dollars)

AVANCES, PRÊTS ET PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	Solde au 31 mars 1971	Opérations nettes 1971-1972 (provi- soire)	Solde au 31 mars 1972 (provi- soire)
Prêts aux gouvernements nationaux—			
Royaume-Uni.....	1,017.7	-20.9	996.8
France.....	59.2	-8.5	50.7
Pays-Bas.....	27.5	-4.5	23.0
Belgique.....	13.8	-2.3	11.5
Prêts spéciaux d'assistance aux pays en voie de développement.....	287.7	144.0	431.7
Autres.....	0.2		0.2
	1,406.1	107.8	1,513.9
Part du Canada au capital—			
de la Banque asiatique de dévelop- pement.....	13.4		13.4
de la Banque régionale de dévelop- pement des Antilles.....	1.8		1.8
de la Banque internationale pour la reconstruction et le développe- ment.....	85.0		85.0
de l'Association internationale de développement.....	164.7	50.0	214.7
de la Société financière interna- tionale.....	3.5		3.5
	268.4	50.0	318.4
Avances de fonds de roulement et prêts aux organismes internationaux.	6.6		6.6
Placements en valeurs émises en dollars américains par des gouver- nements autres que celui du Canada.	25.8	-25.8	
	1,706.9	132.0	1,838.9

sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946) réduisant le principal à 997 millions au 31 mars 1972.

La Belgique a remboursé 2 millions, la France 8 millions et les Pays-Bas 5 millions, des fonds avancés à ces trois pays aux termes de la Partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation pour les aider à acheter des biens au Canada. Le solde au 31 mars 1972 est ainsi réduit à 85 millions.

Les prêts spéciaux d'assistance aux pays en voie de développement ont augmenté de 144 millions durant l'année pour atteindre 432 millions et les apports du Canada au capital des organismes internationaux se sont accrus de 50 millions pour s'élever à 318 millions.

Valeurs détenues en fiducie

Cette catégorie comprend les réserves de valeurs relatives à divers comptes de dépôt et de fiducie, de rentes, d'assurance et de pension. Au 31 mars 1972, le solde est de 135 millions de dollars, contre 125 millions au 31 mars 1971.

Frais différés

Ces frais comprennent les soldes non amortis des déficits actuariels des comptes de pension de retraite, ainsi que les frais d'émission d'emprunts non amortis. Le solde de ces comptes est de 916 millions contre 744 millions par rapport au 31 mars 1971.

Parties non amorties des déficits actuariels

Ces comptes représentent les parties non amorties des déficits actuariels des comptes de pension à l'égard de la Fonction publique, les forces armées du Canada et la Gendarmerie royale du Canada. Des estimations actuarielles sont effectuées tous les cinq ans, la prochaine est calculée au 31 décembre 1970 pour le compte de pension des forces armées du Canada, au 31 décembre 1972 pour le compte de pension de la Fonction publique et au 31 décembre 1969 pour celui de la Gendarmerie royale. Tous les déficits actuariels découverts lors de l'estimation sont crédités aux comptes de pension de retraite, passés aux déficits actuariels non amortis et imputés sur les dépenses budgétaires à raison de cinq versements annuels égaux, à partir de l'année financière au cours de laquelle le crédit est porté au compte de pension de retraite. En outre, le coût des prestations payables en vertu des lois sur la pension de retraite par suite de l'autorisation visant la hausse des traitements, est crédité aux comptes de pension de retraite, passé aux déficits actuariels non amortis et amorti pendant une période de cinq ans, à partir de l'année au cours de laquelle l'augmentation est autorisée.

La partie non amortie du déficit actuariel du compte de pension de retraite de la Fonction publique

s'élève à 400 millions comparativement à 311 millions au 31 mars 1971. Pendant l'année, on a imputé sur ce compte 240 millions attribuables à des relèvements de traitements et on l'a amorti de 151 millions imputés sur les dépenses budgétaires dont 65 millions ont été imputés à l'intérêt de la dette publique.

La partie non amortie du déficit actuariel du compte de pension de retraite des forces armées du Canada s'élève à 331 millions, comparativement à 227 millions au 31 mars 1971. Au cours de l'année, on a imputé sur ce compte 229 millions attribuables à des relèvements de traitements et on l'a amorti de 125 millions imputés sur les dépenses budgétaires dont 59 millions ont été imputés à l'intérêt de la dette publique.

La partie non amortie du déficit actuariel du compte de pension de la Gendarmerie royale du Canada s'élève à 17 millions, au regard de 30 millions au 31 mars 1971. Pendant l'année, il a été amorti de 13 millions qui ont été imputés sur les dépenses budgétaires dont 3 millions ont été imputés à l'intérêt de la dette publique.

TABLEAU 57
(en millions de dollars)

FRAIS DIFFÉRÉS	Opérations nettes de		Solde au 31 mars 1972 (provisoire)
	Solde au 31 mars 1971	1971-1972 (provisoire)	
Parties non amorties des déficits actuariels—			
Comptes de pension—			
Fonction publique.....	311.2	89.1	400.3
Forces armées du Canada.....	227.2	103.9	331.1
Gendarmerie Royale du Canada.....	30.0	-12.9	17.1
	568.4	180.1	748.5
Frais d'émission d'emprunts non amortis.....	175.2	-7.5	167.7
	743.6	172.6	916.2

Frais d'émission d'emprunts non amortis

Ce compte enregistre les soldes résiduels des escomptes, commissions, primes de rachat et primes de conversion à l'égard d'emprunts qui n'ont pas été imputés sur les dépenses budgétaires. Le solde est de 168 millions de dollars, soit 7 millions de moins qu'au 31 mars 1971.

Les frais des nouveaux emprunts contractés en 1971-1972 et imputés sur ce compte s'élèvent à 72 millions de dollars, dont 32 millions à l'égard de l'escompte des bons du Trésor, qui seront imputés sur le service de la dette publique en 1972-1973. On porte au crédit du compte 79 millions de dollars, dont 45 millions sont imputés sur les frais d'amortissement annuels et 34 millions (représentant les escomptes sur les bons du Trésor vendus en 1970-1971 et reportés à 1971-1972) sont imputés sur le service

de la dette publique dans les comptes de dépenses budgétaires.

TABLEAU 58
(en millions de dollars)

	Année financière terminée le 31 mars	
	1971	1972 (provisoire)
Solde au début de l'année financière.....	182.8	
Frais de nouvelles émissions à amortir—		
Emprunt à 7%—1 ^{er} mai 1970—1 ^{er} février 1971.....	0.5	
Emprunt à 7½%—1 ^{er} mai 1970—1 ^{er} avril 1975.....	2.1	
Emprunt à 7%—1 ^{er} mai 1970—1 ^{er} septembre 1977.....	1.6	
Emprunt à 6½%—1 ^{er} juillet 1970—1 ^{er} avril 1972.....	0.6	
Emprunt à 6½%—1 ^{er} juillet 1970—1 ^{er} juillet 1973.....	1.1	
Emprunt à 7½%—1 ^{er} juillet 1970—1 ^{er} juillet 1975.....	3.4	
Emprunt à 7½%—15 août 1970—15 décembre 1975.....	1.8	
Emprunt à 6½%—1 ^{er} octobre 1970—1 ^{er} juillet 1973.....	0.3	
Emprunt à 5½%—15 décembre 1970—15 décembre 1972.....	0.3	
Emprunt à 6%—15 décembre 1970—15 juin 1974.....	0.9	
Emprunt à 6½%—15 février 1971—15 février 1989.....	2.4	
Rajustements.....	0.6	
Escomptes sur les bons du Trésor.....	34.5	32.0
Obligations d'épargne du Canada.....	18.0	22.1
Emprunt à 5½%—1 ^{er} août 1971—1 ^{er} décembre 1974.....		1.1
Emprunt à 5½%—1 ^{er} août 1971—15 décembre 1972.....		0.1
Emprunt à 5%—1 ^{er} avril 1971—1 ^{er} avril 1974.....		1.4
Emprunt à 5½%—1 ^{er} avril 1971—1 ^{er} octobre 1976.....		5.2
Emprunt à 6½%—1 ^{er} avril 1971—1 ^{er} avril 1980.....		2.9
Emprunt à 5½%—1 ^{er} juin 1971—1 ^{er} juin 1976.....		1.7
Emprunt à 6½%—1 ^{er} juin 1971—1 ^{er} juin 1979.....		1.4
Emprunt à 6½%—1 ^{er} août 1971—1 ^{er} août 1976.....		1.0
Emprunt à 5½%—1 ^{er} octobre 1971—1 ^{er} décembre 1973.....		0.1
Emprunt à 4½%—1 ^{er} décembre 1971—1 ^{er} décembre 1974.....		0.5
Emprunt à 5½%—15 décembre 1971—15 décembre 1979.....		2.4
	68.1	71.9
<i>Moins</i>		
Amortissement applicable à l'année financière—		
Obligations d'épargne du Canada et emprunts généraux.....	-38.7	-44.8
Escomptes sur les bons du Trésor, imputés sur l'intérêt de la dette publique.....	-37.0	-34.6
	-75.7	-79.4
Augmentation ou diminution (-) au cours de l'année.....	-7.6	-7.5
Solde à la fin de l'année financière.....	175.2	167.7

Capitaux fixes

Les capitaux de l'État, notamment ses terrains, ses bâtiments, ses ouvrages et son matériel, qui sont imputés sur les dépenses budgétaires au moment de l'acquisition ou de la construction, figurent dans cette catégorie et paraissent dans l'état de l'actif et du passif, à la valeur nominale de \$1.

Prêts et placements improductifs

Cette catégorie comprend les prêts et placements, qui, pour le moment, ne rapportent pas de revenu ou ne sont pas réalisables. Y figurent les prêts de 49 millions consentis à la Chine en vertu de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, les prêts de 24 millions et de 7 millions à la Roumanie et à la Grèce, consentis en 1919-1920 et 1920-1921 respectivement, de même que des avances de 15 millions de dollars résultant de l'exécution de garanties (Ming Sung Industrial Company Limited).

Réserves pour pertes sur la réalisation d'actifs

Le solde reste au même niveau qu'à la fin de l'année financière 1956-1957, soit 546 millions de dollars.

DETTE NETTE

La dette nette du Canada, ou l'excédent du passif sur l'actif net, atteint 17,922 millions de dollars au 31 mars 1972, contre 17,322 millions au 31 mars 1971. La hausse de 600 millions constitue le déficit budgétaire pour 1971-1972.

COMPTES DE VALEURS PASSIVES

Passif à court terme et à vue

Ce passif, composé d'obligations de l'État payables à court terme et à vue, s'élève à 2,626 millions, à comparer à 2,135 millions au 31 mars 1971.

Le solde des chèques impayés s'élève à 630 millions de dollars, soit le même total qu'au 31 mars 1971, et celui des comptes à payer se situe à 696 millions, soit 114 millions de plus qu'à la fin du précédent exercice financier.

L'intérêt dû et non versé se chiffre à 575 millions de dollars, soit 249 millions de plus que l'an dernier, et l'intérêt couru s'élève à 560 millions, soit 64 millions de plus qu'au 31 mars 1971.

PASSIF TOTAL
Année financière terminée le 31 mars
Milliards de dollars

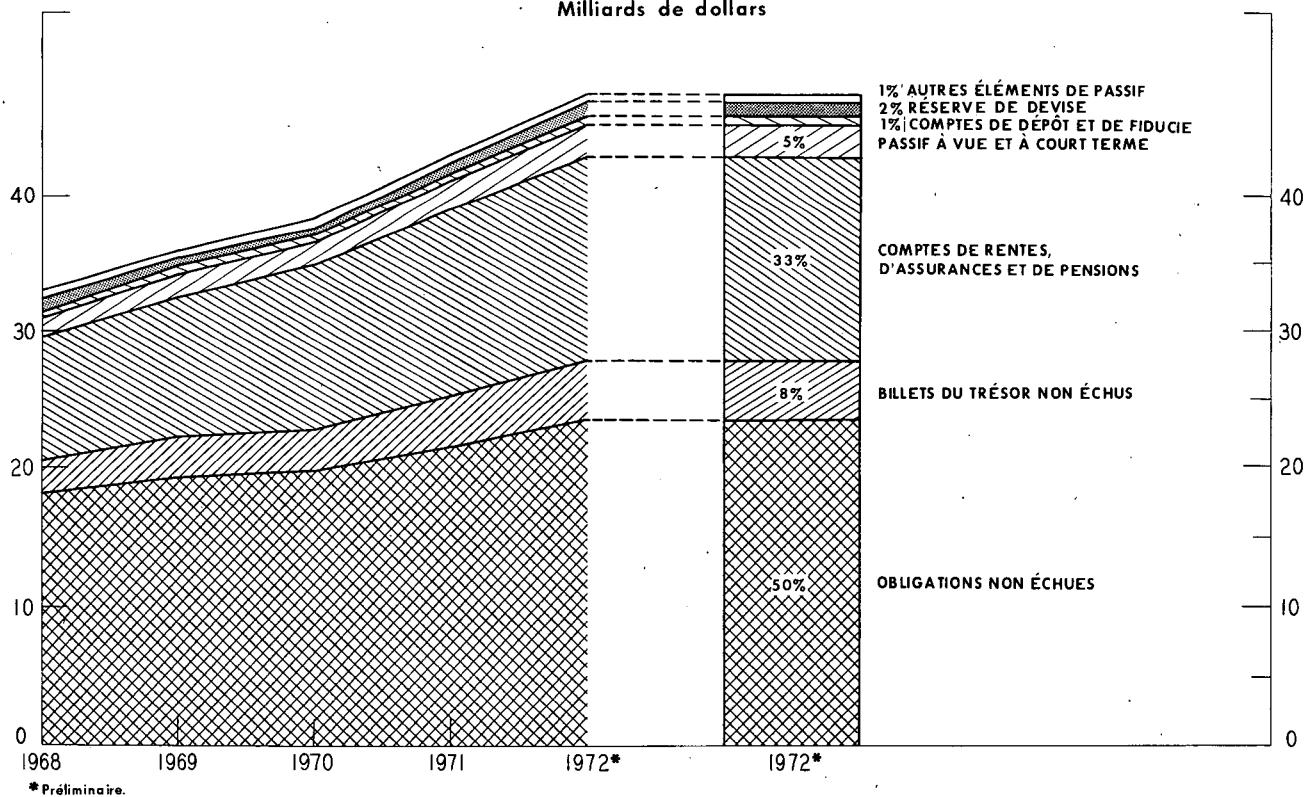


TABLEAU 59
(en millions de dollars)

PASSIF À COURT TERME ET À VUE	Solde au 31 mars 1971	Trans- actions nettes 1971-1972 (provi- soire)	Solde au 31 mars 1972 (provi- soire)
Chèques impayés.....	630.3		630.3
Comptes à payer.....	582.3	114.0	696.3
Billets non productifs payables aux organisations internationales.....	7.1	50.0	57.1
Intérêt couru.....	495.6	64.0	559.6
Intérêt dû et non versé.....	325.6	249.0	574.6
Dettes échues non payées.....	32.7		32.7
Autres.....	61.6	14.0	75.6
	2,135.2	491.0	2,626.2

Comptes de réserve de changes étrangers

Ce compte comprend 770 millions de dollars en billets non productifs d'intérêt émis au Fonds monétaire international pour couvrir la partie du versement du gouvernement que le FMI n'exige pas en espèces et 370 millions pour couvrir l'obligation du Canada à la suite des droits de tirage spéciaux du FMI. Au 31

TABLEAU 60
(en millions de dollars)

COMPTES DE DÉPÔT ET FIDUCIE	Solde au 31 mars 1971	Montant net des trans- actions 1971-1972 (provi- soire)	Solde au 31 mars 1972 (provi- soire)
Comptes de dépôt—			
Comptes des accords sur la percep- tion des impôts provinciaux.....	86.7	115.0	201.7
Dépôts de garantie.....	119.3	15.7	135.0
Dépôts des sociétés de la Couronne.	38.0	11.0	49.0
Retenues aux entrepreneurs.....	15.9	0.1	16.0
Commission canadienne du lait.....	19.7	-2.0	17.7
Conseil des ports nationaux.....	23.9		23.9
Obligations achetées à tempéra- ment—Fonction publique.....	17.7		17.7
Autres.....	19.6	-3.0	16.6
	340.8	136.8	477.6
Comptes de fiducie—			
Fonds de fiducie des Indiens.....	31.0	-1.0	30.0
Commission canadienne des pen- sions.....	13.3	-0.3	13.0
Caisse d'urgence des terres des Prairies.....	15.2	-2.2	13.0
Caisse de fiducie à l'intention des anciens combattants.....	9.8	-0.4	9.4
Autres.....	29.1	-2.2	26.9
	98.4	-6.1	92.3
	439.2	130.7	569.9

mars 1971, les chiffres comparatifs étaient de 635 millions en billets et de 253 millions en ce qui regarde les droits de tirage spéciaux.

Comptes de dépôt et de fiducie

Les comptes de dépôt et de fiducie comprennent des fonds divers déposés auprès du receveur général du Canada ou par lui détenus en fiducie à diverses fins. Le solde global de 570 millions de dollars est de 131 millions supérieur à celui du 31 mars 1971.

Le principal changement est une augmentation de 115 millions au compte des accords sur la perception des impôts provinciaux, ce qui porte le solde du compte à 202 millions au 31 mars 1972. Au cours de l'année, les perceptions d'impôt provincial créditées au compte ont été de 2,138 millions et les versements aux provinces à même le compte ont été de 2,023 millions.

Comptes de rentes sur l'État, d'assurance et de pension

Figurent dans cette catégorie les divers comptes de rentes sur l'État, d'assurance et de pension. Ils se classent en deux catégories: les comptes de sécurité sociale comme la caisse du Régime de pensions du Canada, la caisse de sécurité de la vieillesse et le compte d'assurance-chômage; et les autres comptes comme les comptes de retraite, le compte des rentes sur l'État et les comptes spéciaux d'assurance.

TABLEAU 61
(en millions de dollars)

COMPTES DE RENTES SUR L'ÉTAT, D'ASSURANCE ET DE PENSION	Solde au 31 mars 1971	Trans- actions nettes 1971-1972 (provi- soire)	Solde au 31 mars 1972 (provi- soire)
Comptes de la sécurité sociale Assu- rance-chômage⁽¹⁾.....	351.3	-336.3	15.0
<i>Moins: placements en obligations et intérêts courus.....</i>	-326.3	326.3	
En dépôt auprès du Receveur général.	25.0	-10.0	15.0
Régime de pensions du Canada.....	3,843.6	934.0	4,777.6
Sécurité de la vieillesse.....	728.4	-86.0	642.4
	4,597.0	838.0	5,435.0
Comptes de pensions—			
Fonction publique.....	3,990.0	487.0	4,477.0
Forces armées canadiennes.....	3,570.0	388.0	3,958.7
Gendarmerie royale du Canada....	199.7	23.0	222.7
	7,760.4	898.0	8,658.4
Rentes sur l'État.....	1,313.8	-13.8	1,300.0
Divers.....	131.5		131.5
	13,802.7	1,722.2	15,524.9

⁽¹⁾ Autrefois la Caisse d'assurance-chômage.

Compte d'assurance-chômage

La loi de 1971 sur l'assurance-chômage a autorisé l'ouverture dans les comptes du Canada d'un compte appelé Compte d'assurance-chômage et que le montant figurant à cette date comme solde créditeur de la Caisse d'assurance-chômage, créée en vertu de l'ancienne loi le 27 juin 1971, ainsi que les intérêts y afférents courus à cette date, soient crédités à ce Compte.

La loi stipule aussi que toutes les sommes reçues en vertu de la loi au titre des cotisations, amendes, pénalités, intérêts et remboursements des versements excédentaires de prestations ainsi que toutes les sommes perçues par la Commission pour services rendus à des ministères, départements ou organismes du gouvernement ou au public, doivent être versées au Fonds du revenu consolidé et portées au crédit du Compte d'assurance-chômage; que toutes les autres sommes payées sur le Fonds du revenu consolidé à toute fin relative à l'assurance-chômage autorisée par affectation de crédits du Parlement et relevant des fonctions de la Commission doivent être portées au crédit du Compte d'assurance-chômage;

que le ministre des Finances peut autoriser, selon les modalités et aux taux qu'il peut prescrire, le versement d'intérêts sur le solde créditeur du Compte d'assurance-chômage, et ces intérêts doivent être portés au crédit du Compte; et qu'il sera débité au Compte toutes les sommes versées au titre des prestations en vertu de la loi ainsi que les frais d'application de la loi.

Le solde de la Caisse d'assurance-chômage s'établissait au 31 mars 1971 à 351 millions de dollars et consistait en 25 millions en dépôt auprès du Receveur général et 326 millions en placements en obligations du gouvernement du Canada, plus intérêts courus. Au 27 juin 1971, le solde de la Caisse s'élevait à 272 millions et comprenait 15 millions en dépôt auprès du Receveur général, 21 millions en dépôt auprès de banques à charte et 236 millions en placements en obligations du gouvernement du Canada, plus intérêts courus. Au 27 juin 1971 les placements ont été liquidés et le solde de la Caisse (272 millions) a été transféré au compte d'assurance-chômage. Des transactions subséquentes durant l'année ont porté à 15 millions le solde du compte au 31 mars 1972.

TABLEAU 62
(en millions de dollars)

COMPTÉ D'ASSURANCE-CHÔMAGE ⁽¹⁾	Année financière terminée le 31 mars				
	1968	1969	1970	1971	1972 (provisoire)
Recettes—					
Cotisations—					
Employés et employeurs.....	347.4	433.1	491.8	495.2	573.0
État.....	69.5	86.6	98.4	99.0	90.0
Revenu net des placements.....	15.9	18.9	27.5	29.2	14.0
Avances.....					100.0
Autres revenus ⁽²⁾	-4.3	-0.9	5.3	6.2	32.0
	428.5	537.7	623.0	629.6	809.0
Décaissements—					
Prestations.....	-388.6	-459.1	-542.1	-758.1	-1,122.0
Administration.....					23.3
Excédent des recettes ou des décaissements (-).....	39.9	78.6	80.9	-128.5	-336.3
Solde créditeur au début de l'année.....	280.4	320.3	398.9	479.8	351.3
Solde à la fin de l'année.....	320.3	398.9	479.8	351.3	15.0
Placements en obligations et intérêts courus.....	-303.9	-386.8	-468.0	-326.3	
Solde en dépôt auprès du Receveur général.....	16.4	12.1	11.8	25.0	15.0

⁽¹⁾ Antérieurement au 27 juin 1971, ce compte portait le nom de Caisse d'assurance-chômage.

⁽²⁾ Ce poste reflète surtout le changements des décaissements non touchés et des dépôts par les employeurs.

Compte du Régime de pensions du Canada

Le solde de 4,778 millions de dollars dépasse de 934 millions le solde correspondant de 3,844 millions au 31 mars 1971

Les crédits de 1,101 millions de dollars portés à ce compte comprennent les cotisations de 826 millions versées d'après la loi, les intérêts de 270 millions sur les placements et des intérêts de 5 millions sur le solde d'exploitation en dépôt auprès du Receveur général. Les imputations sur le compte s'élèvent à 167 millions et comprennent 144 millions en prestations. En 1970-1971 les recettes ont été de 1,024 millions de dollars

et les décaissements de 112 millions, dont 92 étaient des prestations.

Si le solde d'exploitation du compte au cours d'un mois quelconque dépasse d'un certain montant la somme estimée nécessaire pour faire face à tous les paiements de la période trimestrielle suivante, ce montant peut servir à l'achat de titres des provinces participantes. On achète des titres du Canada avec le montant qui reste une fois qu'on a acheté des titres de chaque province, selon les modalités arrêtées. On estime qu'on aura acheté pour un montant global de 910 millions de dollars de titres portant le solde à 4,611 millions au 31 mars 1972.

TABLEAU 63
(en millions de dollars)

COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA	Année financière terminée le 31 mars				
	1968	1969	1970	1971	1972 (provisoire)
Recettes—					
Cotisations.....	640.2	698.0	745.7	812.4	826.0
Intérêts des placements.....	42.2	84.4	139.7	206.9	270.0
Intérêts sur solde d'exploitation.....	1.4	2.4	3.8	4.0	4.6
Autres.....	0.9	0.2	0.4	0.4	0.4
	684.7	785.0	889.6	1,023.7	1,101.0
Décaissements—					
Prestations.....	-1.3	-15.6	-47.4	-91.9	-144.0
Frais administratifs.....	-11.5	-14.4	-17.7	-20.5	-23.0
	-12.8	-30.0	-65.1	-112.4	-167.0
Excédent des recettes sur les paiements.....	671.9	755.0	824.5	911.3	934.0
Report du solde.....	680.9	1,352.8	2,107.8	2,932.3	3,843.6
Solde en caisse.....	1,352.8	2,107.8	2,932.3	3,843.6	4,777.6
Moins placements en titres au Fonds de placement du Régime de pensions du Canada.....	-1,280.8	-2,023.0	-2,832.8	-3,701.3	-4,611.2
Solde d'exploitation en dépôt auprès du Receveur général.....	72.0	84.8	99.5	142.3	166.4

Caisse de sécurité de la vieillesse

La loi de 1951 sur la sécurité de la vieillesse stipulait la constitution de la Caisse et prévoyait que les crédits versés à cette Caisse proviendraient d'une taxe de vente de 2 p. 100, d'un impôt de 2 p. 100

(maximum de \$60) sur le revenu des particuliers et d'un impôt de 2 p. 100 sur le revenu des sociétés, et qu'une pension de \$40 par mois serait versée à toutes les personnes admissibles de plus de 70 ans. Les versement ont commencé le 1^{er} janvier 1952.

Des modifications à la loi ont porté ces taux d'impôt à 4 p. 100 sur le revenu des particuliers à compter du 1^{er} janvier 1964 (maximum de \$120, porté à \$240 à partir du 1^{er} janvier 1967), à 3 p. 100 sur le revenu des sociétés à partir du 1^{er} janvier 1959 et à 3 p. 100 sur les ventes à partir du 10 avril 1959.

Le 1^{er} janvier 1972, une modification à la loi sur la sécurité de la vieillesse prévoyait l'abolition de ces impôts et d'un crédit à ce compte d'un montant égal qui eût été versé au moyen d'impôts.

Par des modifications à la loi, le montant des pensions a également été porté à \$75 par mois à compter du 1^{er} octobre 1963, à \$76.50 par mois à compter du 1^{er} janvier 1968, à \$78 par mois, à compter du 1^{er} janvier 1969, à \$79.58 par mois à partir du 1^{er} janvier 1970, à \$80 par mois à compter du 1^{er} janvier 1971.

La loi a été en outre modifiée pour autoriser, à compter de janvier 1966, le versement d'une pension à toutes les personnes qui répondent aux exigences de la loi quant au lieu de résidence et qui avaient atteint 69 ans au plus tard le 1^{er} janvier 1966; l'âge limite étant réduit d'une année le 1^{er} janvier de chaque année subséquente jusqu'à 1970. Une nouvelle

modification à la loi, en 1966-1967, autorisait le versement d'un supplément mensuel garanti aux pensionnés admissibles. Le montant du supplément qui peut être versé à un pensionné un mois donné est de 40 p. 100 du montant de la pension qu'il peut toucher ce mois-là, selon le chiffre de son revenu pour l'année précédente. La dernière modification, en 1970, fixait le supplément maximum de base à \$55 par mois pour 1971 mais prévoyait que ce maximum serait relevé chaque année de telle façon que le versement universel de \$80 et le supplément augmenteraient dans les mêmes proportions que la pension indexée du Régime de pensions du Canada.

En 1971-1972, les paiements de pension de 2,206 millions de dollars ont excédé les recettes de 2,120 millions par 86 millions, réduisant ainsi le solde du compte à 642 millions de dollars le 31 mars 1972. Les recettes comprennent 670 millions de dollars en provenance de la taxe de vente, 1,237 millions en provenance de l'impôt sur le revenu des particuliers et 213 millions en provenance de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. En 1970-1971, les recettes de 1,914 millions ont excédé les décaissements de 1,907 millions de dollars.

TABLEAU 64
(en millions de dollars)

CAISSE DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE	Année financière terminée le 31 mars				
	1968	1969	1970	1971	1972 (provisoire)
Recettes fiscales—					
Taxe de vente.....	544.5	528.1	577.4	573.8	670.0
Impôt sur le revenu des particuliers.....	800.1	915.0	1,026.5	1,132.5	1,237.0
Impôt sur le revenu des sociétés.....	150.0	183.0	227.1	207.9	213.0
	1,494.6	1,626.1	1,831.0	1,914.2	2,120.0
Décaissements—					
Paiement de pensions.....	-1,153.3	-1,296.8	-1,467.0	-1,634.2	-1,681.0
Supplément de revenu garanti.....	-234.8	-244.5	-263.5	-273.0	-525.0
	-1,388.1	-1,541.3	-1,730.5	-1,907.2	-2,206.0
Excédent des recettes sur les paiements ou des décaissements sur les recettes.....	106.5	84.8	100.5	7.0	-86.0
Report du solde en caisse.....	429.6	536.1	620.9	721.4	728.4
Solde en caisse.....	536.1	620.9	721.4	728.4	642.4

TABLEAU 65
(en millions de dollars)

PAIEMENTS AU TITRE DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ⁽¹⁾	Année financière terminée le 31 mars		Augmen- tation ou diminution (-)
	1971	1972 (provisoire)	
Terre-Neuve.....	39.7	47.0	7.3
Nouvelle-Écosse.....	83.0	96.8	13.8
Île-du-Prince-Édouard.....	14.7	17.1	2.4
Nouveau-Brunswick.....	62.7	73.1	10.4
Québec.....	464.5	546.4	81.9
Ontario.....	681.1	777.1	96.0
Manitoba.....	106.5	122.7	16.2
Saskatchewan.....	104.7	120.8	16.1
Alberta.....	129.9	150.5	20.6
Colombie-Britannique.....	218.8	252.8	34.0
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	1.6	1.7	0.1
	1,907.2	2,206.0	298.8

⁽¹⁾ Y compris 525 millions versés en 1971-1972 et 273 millions en 1970-1971 au titre du supplément de revenu garanti.

Compte de la pension de retraite de la Fonction publique

Le solde de 4,477 millions de dollars inscrit à ce compte représente 487 millions de plus qu'au 31 mars 1971. Les recettes de 606 millions consistent en une somme de 103 millions représentant les cotisations des employés, une somme de 88 millions constituant la quote-part de l'État, une somme de 163 millions à titre d'intérêts, un redressement de responsabilité actuarielle découlant des majorations de traitement et des cotisations de 244 millions versées par les sociétés de la Couronne. Les contributions de l'État et celles des sociétés de la Couronne équivalent à la somme estimative des cotisations courantes et des arriérés versés par les intéressés en 1970-1971. Les décaissements de 119 millions comprennent 106 millions pour le paiement de rentes et 12 millions pour les retraits de cotisations.

TABLEAU 66
(en millions de dollars)

COMPTE DE PENSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	Année financière terminée le 31 mars				
	1968	1969	1970	1971	1972 (provisoire)
Recettes—					
Cotisations—					
Employés—					
Du gouvernement.....	66.0	71.6	84.9	88.1	95.0
Des sociétés de la Couronne.....	5.2	5.1	5.3	7.4	7.6
Gouvernement.....	59.6	66.0	73.5	85.6	88.0
Sociétés de la Couronne.....	5.0	4.8	5.3	6.6	7.4
Intérêt.....	110.9	118.0	131.0	147.7	126.4
Responsabilité actuarielle.....	21.5	121.0	215.1	161.8	244.2
Autres.....	2.2	3.0	1.8	1.1	1.4
	270.4	389.5	516.9	498.3	606.0
Décaissements—					
Rentes.....	-68.2	-74.7	-83.3	-95.0	-105.5
Retraits de cotisations.....	-10.8	-10.3	-10.5	-11.4	-12.0
Autres.....	-5.1	-1.9	-2.1	-1.3	-1.5
	-84.1	-86.9	-95.9	-107.7	-119.0
Excédent des recettes sur les décaissements.....	186.3	302.6	421.0	390.6	487.0
Solde en caisse reporté.....	2,689.5	2,875.8	3,178.4	3,599.4	3,990.0
Solde créditeur de la caisse.....	2,875.8	3,178.4	3,599.4	3,990.0	4,477.0

Pension de retraite des Forces canadiennes

Le solde de 3,959.0 millions de dollars reflète une augmentation de 388 millions pendant l'année financière 1971-1972.

Les recettes de 489 millions comprennent les cotisations du personnel (41 millions), les contributions du gouvernement (74 millions), 145 millions en intérêts et 229 millions pour couvrir les nouvelles responsabilités occasionnées par les révisions de

traitement. Les contributions de l'État sont établies à raison d'une fois et quatre cinquièmes les cotisations courantes et les arriérés versés par le personnel.

Les décaissements de 101 millions comprennent 94 millions en pensions et en allocations de retraite, ainsi que 7 millions en allocations de fin de service et en remboursement de cotisations.

En 1970-1971, les recettes se sont élevées à 353 millions et les décaissements à 89 millions.

TABLEAU 67
(en millions de dollars)

COMPTÉ DE PENSION DES FORCES CANADIENNES	Année financière terminée le 31 mars				
	1968	1969	1970	1971	1972 (provisoire)
Recettes—					
Cotisations—					
Personnel.....	33.1	33.9	38.7	39.2	41.0
Gouvernement.....	58.4	57.0	65.6	70.4	73.8
Intérêt.....	105.2	112.1	124.4	135.6	145.0
Rajustement relatif à la responsabilité actuarielle.....		159.6	129.0	107.5	228.9
Autres.....	1.4		0.1	0.1	0.1
	198.1	362.6	357.8	352.8	488.8
Décaissements—					
Pensions et allocations de retraite.....	-45.7	-55.2	-67.4	-81.3	-93.5
Allocations de licenciement en espèces et remboursements de cotisations.....	-6.0	-7.0	-7.5	-7.2	-7.1
Autres.....	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
	-51.8	-62.3	-75.0	-88.6	-100.7
Excédent des recettes sur les décaissements.....	146.3	300.3	282.8	264.2	388.1
Solde en caisse reporté.....	2,577.0	2,723.3	3,023.6	3,306.4	3,570.0
Solde créditeur de la caisse.....	2,723.3	3,023.6	3,306.4	3,570.6	3,958.7

Compte de la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Le solde de 223 millions de ce compte dépasse de 23 millions celui qui s'y trouvait le 31 mars 1971.

Les recettes de 25 millions pour l'année comprennent les cotisations du personnel (6 millions), les intérêts crédités au compte (8 millions), et les contributions de l'État (11 millions). Les contributions de

l'État sont établies à raison d'une fois et quatre cinquièmes les cotisations courantes et les arriérés versés par le personnel.

Les décaissements de 2 millions comprennent surtout des rentes et des allocations, ainsi que les sommes versées en allocations de fin de service et en remboursement de cotisations.

En 1970-1971, les recettes ont été de 35 millions et les décaissements de 2 millions.

TABLEAU 68
(en millions de dollars)

COMPTÉ DE LA PENSION DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA	Année financière terminée le 31 mars				
	1968	1969	1970	1971	1972 (provisoire)
Recettes—					
Cotisations—					
Personnel.....	2.8	3.4	4.2	5.2	6.0
Gouvernement.....	4.2	6.6	7.4	9.1	11.3
Intérêt.....	3.5	4.5	5.5	6.9	8.0
Responsabilité actuarielle.....	10.1	12.7	19.2	14.2	
	20.6	27.2	36.3	35.4	25.3
Décaissements—					
Rentes et allocations.....	-0.8	-0.9	-1.0	-1.2	-2.0
Allocations de fin de service et remboursements de cotisations.....	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3
	-1.0	-1.1	-1.3	-1.5	-2.3
Excédent des recettes sur les décaissements.....	19.6	26.1	35.0	33.9	23.0
Solde en caisse reporté.....	85.1	104.7	130.8	165.8	199.7
Solde créditeur de la caisse.....	104.7	130.8	165.8	199.7	222.7

Comptes des rentes sur l'État

Le solde de 1,300 millions de ce compte est inférieur de 14 millions à celui du 31 mars 1971 qui était de 1,314 millions.

Soldes non versés de crédits affectés à des comptes spéciaux

Dans ces comptes sont inscrits les soldes non déboursés de crédits affectés à des comptes spéciaux et sur lesquels des débours peuvent être faits à des fins autorisées. Ils se divisent en deux groupes. Le premier groupe, qui englobe la majorité des comptes, comprend les crédits votés par le Parlement à des fins précises. Le second groupe comprend les comptes auxquels on crédite des sommes provenant de la vente de matériaux, de fournitures, de matériel, de terrains, d'ouvrages et de bâtiments et qui sont mis à la disposition du ministère de la Défense nationale.

Le solde de 192 millions de dollars est inférieur de 74 millions à celui du 31 mars 1971.

Il s'agit surtout d'une diminution de 62 millions ayant trait à la réserve pour relèvements de traitements et d'une diminution de 15 millions ayant trait à la réserve des versements de réduction des stocks de blé.

TABLEAU 69
(en millions de dollars)

SOLDES NON VERSÉS DE CRÉDITS AFFECTÉS À DES COMPTES SPÉCIAUX	Solde au 31 mars 1971	Trans-actions nettes 1971-1972 (provi-soire)	Solde au 31 mars 1972 (provi-soire)
Réserve des versements de réduction des stocks de blé.....	42.4	-15.4	27.0
Réserve pour relèvement de traite-ments.....	99.2	-62.0	37.2
Compte d'assistance internationale...	82.6	5.0	87.6
Biens excédentaires de la Couronne...	23.0	-4.0	19.0
Caisse des passages à niveau.....	3.4	2.0	5.4
Fonds de la capitale nationale.....	13.5		13.5
Autres.....	2.5		2.5
	266.6	-74.4	192.2

Impôt remboursable sur les bénéfiques des sociétés

Ce compte visait l'impôt remboursable sur les profits en espèces des entreprises versé par toutes les sociétés non exonérées d'impôt sous l'empire de l'article 62 de la loi de l'impôt sur le revenu et par

certains genres de compagnies de fiducie à l'égard de catégories déterminées de revenu.

Le solde, qui était de 3 millions au 31 mars 1971, a été remboursé durant l'année 1971-1972.

Provision pour l'intérêt composé sur les obligations d'épargne du Canada

Sous cette rubrique figure le montant estimatif de la provision proportionnelle pour l'intérêt composé spécial applicable à certaines obligations d'épargne du Canada. Le solde de 54 millions est de 35 millions supérieur à celui du 31 mars 1971.

Crédits différés

Sous cette rubrique sont inscrits les montants dus au gouvernement et dont le paiement a été différé. Ce sont des comptes de contrepartie correspondant aux éléments d'actif suivants: avances, prêts et placements.

Le solde de 226 millions est 9 millions de plus que celui du 31 mars 1971.

TABLEAU 70
(en millions de dollars)

CRÉDITS DIFFÉRÉS	Solde au 31 mars 1972	Trans-actions nettes 1971-1972 (provi-soire)	Solde au 31 mars 1972 (provi-soire)
Intérêt différé—			
Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni.....	101.1		101.1
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	84.1	7.9	92.0
Commission d'énergie du Nord canadien.....	16.9	0.8	17.7
L'Énergie atomique du Canada, Ltée.....	0.2		0.2
	202.3	8.7	211.0
Soldes à recevoir aux termes d'ac-cords de vente de biens de la Couronne.....	0.2		0.2
Corporation de disposition des biens de la Couronne.....	12.6	0.2	12.8
Primes de prêts non amorties.....	1.7	0.3	2.0
	216.8	9.2	226.0

Comptes d'ordre

Les comptes d'ordre consistent en soldes dont on ne connaît pas, de façon sûre, la destination définitive.

Le solde de 5 millions de dollars est environ un million de plus qu'au 31 mars 1971.

Dettes non échues

La dette non échue du Canada, estimée au 31 mars 1972 à 27,295 millions, comprend 26,959 millions payables en dollars canadiens, 262 millions payables en dollars des États-Unis et 74 millions payables en deutschmarks. La dette non échue était estimée au 31 mars 1971 à 25,201 millions et elle comprenait 24,864 millions payables en dollars canadiens, 263 millions payables en dollars américains et 74 millions payables en deutschmarks.

On trouvera, dans la section intitulée «La dette publique», d'autres détails sur les divers emprunts qui sont à l'origine de l'accroissement net de la dette non échue.

TABLEAU 71
(en millions de dollars)

DETTE NON ÉCHUE	Solde au 31 mars 1971	Trans- actions nettes 1971-1972 (provi- soire)	Solde au 31 mars 1972 (provi- soire)
Payable en dollars canadiens—			
Obligations négociables.....	12,988.6	365.0	13,353.6
Obligations non négociables—			
Obligations d'épargne du Canada...	7,804.6	1,945.0	9,749.6
Régime de pensions du Canada.....	20.8	5.6	26.4
Caisse d'assurance-chômage.....	315.0	-315.0	
Bons du Trésor.....	3,735.0	95.0	3,830.0
	24,864.0	2,055.6	26,959.6
Payable en dollars des États-Unis.. ⁽¹⁾	263.3	-1.8	261.5
Payable en deutschmarks..... ⁽¹⁾	73.9		73.9
	25,201.2	2,093.8	27,279.0

⁽¹⁾ Conversion aux taux de change officiels.

ENCAISSE DE L'ÉTAT

Le compte de liquidités de l'État comprend les dépôts courants et spéciaux inscrits au nom du receveur général du Canada à la Banque du Canada, aux banques à charte au Canada et à certaines banques à Londres, à New York, à Bruxelles, à Bonn, à Francfort et à Rome.

L'encaisse de l'État se ressent non seulement des opérations budgétaires, mais aussi des modifications apportées à la dette non échue de l'État ainsi que d'autres opérations non budgétaires. Les opérations non budgétaires sont celles qui ont trait aux comptes actif et passif de l'État et dont il faut tenir compte pour bien évaluer toute la portée des opérations financières de l'État.

À l'actif, les opérations non budgétaires consistent, pour la plupart, en prêts et avances aux sociétés de la Couronne et autres institutions et caisses de l'État, aux gouvernements étrangers, provinciaux et municipaux, aux organismes internationaux, aux anciens combattants et à d'autres emprunteurs, et en remboursements effectués par les précédents. Au passif, elles ont surtout trait aux recettes et paiements se rapportant aux nombreux comptes de dépôt et de fiducie et comptes de rentes, d'assurance et de pensions, détenus ou gérés par l'État.

Le tableau ci-après résume les opérations tant budgétaires que non budgétaires pour 1971-1972 et indique de quelle façon elles influent sur l'encaisse de l'État. Aux fins de comparaison, les chiffres correspondants pour 1970-1971 y figurent également.

TABLEAU 72
(en millions de dollars)

CHANGEMENTS DANS L'ENCAISSE	Année financière	
	1970-1971	1971-1972 (provisoire)
Opérations budgétaires—		
Recettes.....	12,803	14,145
Dépenses.....	-13,182	14,745
	-379	-600
Opérations non budgétaires (à l'exclusion des opérations intéressant la dette non échue)		
Recettes et crédits (net).....	893	1,582
Décaissements et frais (net).....	-2,702	-2,755
	-1,809	-1,173
Besoins globaux en espèces devant être financés par une augmentation de la dette non échue ou par une diminution de l'encaisse.....	-2,188	-1,773
Opérations relatives à la dette non échue—		
Émissions négociables.....	631	363
Obligations d'épargne du Canada	1,226	1,945
Régime de pensions du Canada...	5	6
Caisse d'assurance-chômage.....	-138	-315
Bons du Trésor.....	840	95
Compte de placement en valeurs.	40	
Placements détenus pour le remboursement de la dette.....	7	-4
	2,611	2,090
Augmentation ou diminution (-) nette des soldes bancaires du receveur général.....	423	317
Soldes bancaires du receveur général au début de l'année.....	833	1,256
Soldes bancaires du receveur général.....	1,256	1,573

En 1971-1972, un déficit estimé à 600 millions de dollars pour les opérations budgétaires et des exigences en espèces de 1,173 millions pour les opérations non budgétaires (à l'exclusion des opérations intéressant la dette non échue) entraînent un besoin net en espèces de 1,773 millions. Comme les opérations intéressant la dette non échue effectuées pendant l'année devraient se traduire par une augmentation de 2,090 millions de la dette non échue et impayée, les soldes bancaires au crédit du receveur général augmenteront de 317 millions. En 1970-1971, le déficit budgétaire de 379 millions et des exigences en espèces de 1,809 millions intéressant les opérations non budgétaires ont donné lieu à des exigences nettes en espèces de 2,188 millions. Une augmentation de

2,611 millions de la dette non échue et impayée a entraîné une augmentation de 423 millions des soldes bancaires au crédit du receveur général.

On peut mal interpréter le sens à attribuer à tout moment donné aux montants de soldes créditeurs à cause de ces fluctuations prononcées l'année durant, comme le démontre le tableau suivant. En outre, comme un grand nombre de chèques émis à la fin du mois ne sont encaissés que dans les premiers jours du mois suivant, alors que le plus gros des recettes ne rentrent que plus tard, les soldes peuvent, dans les premiers jours de chaque mois, baisser de 125 à 300 millions de dollars.

TABLEAU 73
GOUVERNEMENT DU CANADA—
SOLDÉS CANADIENS EN CAISSE

A LA FIN DU MOIS	Année financière terminée le 31 mars (en millions de dollars)				
	1968	1969	1970	1971	1972
Avril.....	594.7	609.7	713.0	527.0	1,217.0
Mai.....	866.7	458.4	804.1	540.0	1,476.3
Juin.....	650.4	328.6	879.8	311.8	1,373.2
Juillet.....	686.7	248.4	874.4	345.9	1,378.7
Août.....	661.5	381.2	841.9	433.8	1,242.5
Septembre.....	367.0	190.8	636.4	296.0	1,021.0
Octobre.....	194.9	391.8	479.0	262.3	927.8
Novembre.....	607.1	995.0	1,537.0	1,345.5	2,825.8
Décembre.....	650.1	706.6	1,377.0	1,446.6	2,286.5
Janvier.....	1,065.2	853.5	1,440.7	1,629.9	2,506.0
Février.....	940.6	761.2	1,366.7	1,723.3	2,279.4
Mars (provisoire)...	997.2	587.0	808.4	1,233.2	1,550.1

TABLEAU 74
GOUVERNEMENT DU CANADA—
SOLDÉS ÉTRANGERS EN CAISSE
(convertis en dollars canadiens)

A LA FIN DU MOIS	Année financière terminée le 31 mars (en millions de dollars)				
	1968	1969	1970	1971	1972
Avril.....	15.1	13.1	22.7	25.6	6.1
Mai.....	18.2	14.6	23.5	32.7	9.3
Juin.....	19.3	19.3	22.2	33.3	8.9
Juillet.....	16.7	20.4	23.3	30.6	1.5
Août.....	24.5	22.9	20.4	27.6	19.3
Septembre.....	19.8	26.8	16.8	23.1	23.5
Octobre.....	21.3	18.2	24.8	28.0	24.9
Novembre.....	13.0	24.6	25.2	24.7	23.5
Décembre.....	17.1	14.4	24.8	30.0	26.5
Janvier.....	25.5	18.1	23.8	24.5	23.9
Février.....	15.6	20.7	20.8	27.0	20.3
Mars (provisoire)...	18.8	14.5	24.8	21.9	22.0

Recettes et crédits non budgétaires (à l'exclusion des opérations intéressant la dette non échue)

L'ensemble des recettes et crédits non budgétaires s'élève à 1,582 millions de dollars, soit des recettes nettes de 812 millions au titre de comptes de rentes, d'assurance et de pensions, 36 millions au chapitre des remboursements de prêts, placements et avances, et 734 millions au titre des autres recettes et crédits.

TABLEAU 75
(en millions de dollars)

RECETTES ET CRÉDITS (NETS)	Année financière terminée le 31 mars	
	1971	1972 (provisoire)
Remboursement de prêts, placements et avances—		
Office du développement municipal et de prêts aux municipalités.....	9.2	10.0
Placements en valeurs des États-Unis (autres que celles émises par le gouvernement du Canada).....	32.3	25.8
	41.5	35.8
Comptes de rentes, d'assurance et de pension—		
Sécurité sociale—		
Régime de pensions du Canada.....	911.3	934.0
Caisse de placements du Régime de pensions du Canada.....	-868.5	-910.0
Caisse de la sécurité de la vieillesse.....	7.0	-86.0
Caisse d'assurance-chômage ⁽¹⁾	13.3	-10.0
Comptes de pension—		
Fonction publique.....	390.6	487.0
Forces armées canadiennes.....	264.3	388.0
Gendarmerie royale du Canada.....	33.9	23.0
Autres.....	-2.2	-13.8
	749.7	812.2
Autres recettes et crédits—		
Chèques en circulation.....	114.4	
Comptes payables.....	-20.3	114.0
Intérêt couru.....	61.6	64.0
Intérêt dû et non versé.....	164.0	249.0
Intérêts composés sur les obligations d'épargne du Canada.....	-1.7	35.4
Compte des accords sur la perception des impôts provinciaux.....	-87.6	115.0
Billets non productifs d'intérêts—Association pour le développement international..	-9.6	50.0
Fonds entre les mains des percepteurs et en transit.....	-124.4	81.0
Autres.....	-5.8	25.9
	102.2	734.3
	893.4	1,582.3

⁽¹⁾ Ancienne Caisse d'assurance-chômage.

Décaissements et charges non budgétaires (à l'exclusion des opérations intéressant la dette non échue)

Le chiffre des décaissements et charges non budgétaires s'établit en tout à 2,755 millions de dollars et comporte 1,804 millions au chapitre des prêts, placements et avances, 703 millions au chapitre des réserves de devises étrangères et 247 millions au titre des autres décaissements et charges.

TABLEAU 76
(en millions de dollars)

DÉCAISSEMENTS ET FRAIS (NETS)	Année financière terminée le 31 mars	
	1971	1972 (provisoire)
Prêts, placements et avances—		
L'Énergie atomique du Canada, Limitée...	160.9	113.0
Société Radio-Canada.....	-1.0	26.0
Chemins de fer Nationaux du Canada (y compris Air Canada).....	203.9	230.0
Société centrale d'hypothèques et de logement.....	596.3	668.0
Société du crédit agricole.....	49.1	30.0
Société pour l'expansion des exportations....	80.9	106.0
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	55.9	54.0
Gouvernements provinciaux.....	40.3	109.0
Commission d'assurance-chômage.....		100.0
Avances faites en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	20.2	12.0
Yukon et territoires du Nord-Ouest.....	14.1	21.0
Gouvernements étrangers.....	78.2	107.8
Organisations internationales.....	28.0	50.0
Prêts pour immobilisations aux aéroports...	41.2	85.0
Prêts au titre de l'expansion économique régionale.....		22.0
Corporation de développement du Canada..		25.0
Télesat Canada.....	10.0	20.0
Autres.....	7.7	25.5
	1,385.7	1,804.3
Comptes de réserve de changes étrangers—		
Compte du fonds des changes—		
Avances.....	1,239.0	846.0
Droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international.....	119.0	117.0
Fonds monétaire international—		
Participation du gouvernement.....	348.9	-7.6
Allocation de droits de tirage spéciaux....	-119.0	-117.0
Billets non productifs d'intérêt.....	-271.0	-135.0
	1,316.9	703.4
Autres décaissements et frais—		
Soldes non déboursés.....	6.8	74.4
Frais différés.....	-7.0	172.6
	-0.2	247.0
	2,702.4	2,754.7

LA DETTE PUBLIQUE

Dettes brute et nette, actif net inscrit

La dette brute du Canada, à savoir le passif total inscrit dans l'état de l'actif et du passif atteindra, selon les estimations, 47,633 millions au 31 mars 1972, soit une augmentation de 4,658 millions par rapport au 31 mars 1971. Les changements importants représentent des augmentations de 2,094 millions dans la dette non échue, et de 1,722 millions dans les comptes de rentes, d'assurances et de pensions. La dette non échue, de 27,295 millions, représente 58 p. 100, et les comptes de rentes, d'assurances et de pensions, de 15,525 millions, représentent 33 p. 100. Au 31 mars 1971, la dette non échue était de 25,201 millions ou 59 p. 100, et les comptes de rentes, d'assurances et de pensions, d'une valeur de 13,803 millions, représentaient 32 p. 100 du passif total.

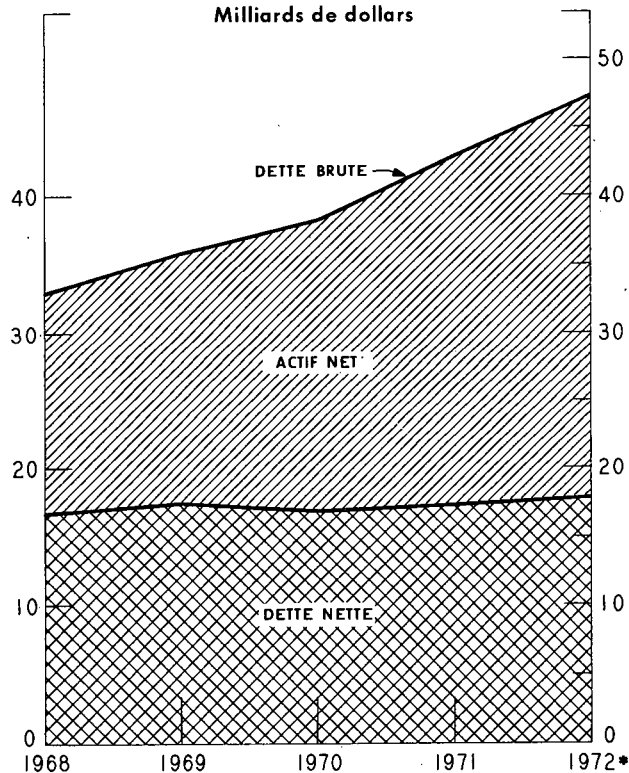
L'actif net inscrit atteindra, selon les prévisions, 29,711 millions au 31 mars 1972, augmentation de 4,058 millions par rapport au total au 31 mars 1971. Les changements importants représentent des aug-

mentations de 1,762 millions au chapitre des prêts, placements et avances, de 910 millions dans le compte de placement du Régime de pensions du Canada, et de 955 millions dans le compte du fonds des changes. Les prêts, placements et avances de 15,660 millions représentent 54 p. 100, le fonds de réserve du change étranger, de 6,683 millions, représente 22 p. 100 du total et le fonds de placement du Régime de pensions du Canada, de 4,611 millions représente 15 p. 100 du total. Au 31 mars 1971, les prêts, placements et avances représentaient 13,898 millions ou 54 p. 100, le compte du fonds des changes, de 5,727 millions, représentait 22 p. 100, et le fonds de placement du Régime de pensions du Canada, de 3,701 millions, représentait 14 p. 100 du total.

D'après les chiffres mentionnés ci-dessus, la dette nette du Canada s'élèvera à 17,922 millions au 31 mars 1972, en comparaison de 17,322 millions au 31 mars 1971. Cette augmentation de 600 millions représente le déficit prévu pour 1971-1972.

DETTE BRUTE ET DETTE NETTE

Année financière terminée le 31 mars
Milliards de dollars



* Preliminary

DETTE NETTE AU 31 MARS

Milliards de dollars

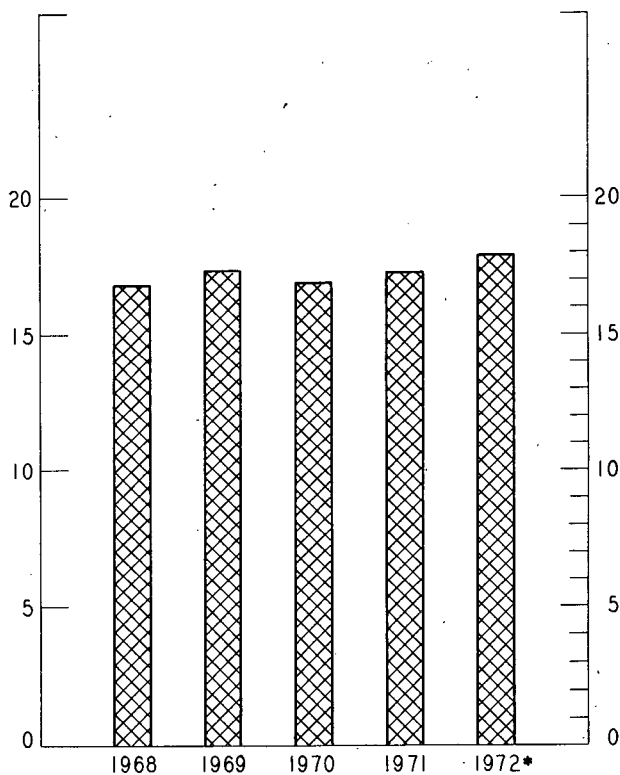


TABLEAU 76
ÉTAT DE LA DETTE PUBLIQUE, DE LA DETTE NON ÉCHUE, DE L'ACTIF NET INSCRIT
ET DE LA DETTE NETTE DU CANADA
(en millions de dollars)

Au 31 mars	Dettes publiques brutes			Moins actif net inscrit	Dettes nettes	Augmentation de la dette nette pendant l'année financière
	Dettes non échues	Autres passifs	Totales			
1968.....	20,579.9	12,344.3	32,924.2	16,164.4	16,759.8	794.8
1969.....	22,101.0	13,818.3	35,919.3	18,583.4	17,335.9	576.1
1970.....	22,637.2	15,512.9	38,150.1	21,206.8	16,943.3	-392.6
1971.....	25,201.2	17,774.6	42,975.8	25,653.4	17,322.4	379.1
1972 (provisoire).....	27,295.0	20,338.6	47,633.6	29,711.2	17,922.4	600.0

Dettes non échues

Le total de la dette non échue s'élève à 27,295 millions de dollars, soit 2,094 millions de plus que le solde au 31 mars 1971.

Les titres de l'État détenus par celui-ci au 31 mars 1972 étaient évalués à 68 millions et se composaient de 57 millions détenus au compte de placement en valeurs (dont 45 millions en obligations d'épargne du Canada détenues en vertu du plan à versements échelonnés des employés) et 11 millions en investissements détenus pour le remboursement de la dette non échue. Cela représente une augmentation de 4 millions par rapport au total à la clôture de l'année financière précédente, alors que les titres du compte de placement atteignaient 57 millions (dont 45 millions relativement au plan d'achat à versements échelonnés des employés) et 7 millions en investissements détenus pour le remboursement de la dette non échue.

Du total de la dette non échue, 26,959 millions de dollars sont payables en dollars canadiens, 262 en dollars américains et 74 millions en deutschmarks. Les titres payables en monnaie étrangère ont été évalués aux taux de change officiels.

Résumé des émissions, échéances, conversions, retraits et rachats de valeurs

A l'exclusion des remboursements de bons du Trésor, le gouvernement aura émis des valeurs s'élevant à 4,863 millions de dollars et en aura repris 2,769 millions.

Les ventes nettes d'obligations d'épargne du Canada de la série 26 s'établissaient à 2,503 millions de dollars et les ventes supplémentaires de la série 25 de 1 million dépassaient le montant des échéances et des rachats atteignant 559 millions de 1,945 millions de dollars, ce qui portait le total des obligations d'épargne du Canada à 9,750 millions au 31 mars 1972.

Les bons du Trésor s'élevaient à 3,830 millions, soit une augmentation de 95 millions par rapport au 31 mars 1971, dont 2,340 millions en bons à trois mois, 1,090 millions en bons à six mois et 400 millions en bons spéciaux.

TABLEAU 77
(en millions de dollars)

OPÉRATIONS TOUCHANT LA DETTE NON ÉCHUE	Année financière terminée le 31 mars	
	1971	1972 (provisoire)
Solde au début de l'année.....	22,637	25,201
Nouvelles émissions—		
Obligations non négociables—		
Obligations d'épargne du Canada.....	2,144	2,504
Obligations de la Commission d'assurance-chômage.....	81	
Obligations du Régime de pen- sions du Canada.....	5	6
	<u>2,230</u>	<u>2,510</u>
Obligations négociables.....	2,600	2,258
Bons du Trésor (net).....	840	95
	<u>5,670</u>	<u>4,863</u>
Conversions, échéances, rachats et retraits—		
Obligations non négociables—		
Obligations d'épargne du Canada.....	918	559
Obligations de la Commission d'assurance-chômage.....	219	315
	<u>1,137</u>	<u>874</u>
Obligations négociables.....	1,969	1,895
	<u>3,106</u>	<u>2,769</u>
Accroissement.....	2,564	2,094
Solde à la fin de l'année.....	25,201	27,295

TABLEAU 78

DETTE CONVERTIE, ÉCHUE, RACHETÉE OU ANNULÉE PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1972 (estimation) (en millions de dollars)

	Échue	Rachetée	Convertie	Annulée	Total
Obligations négociables—					
CT 15	350				350
F 17	285				285
T 28				350	350
F 20	225				225
F 31	200				200
F 35	200				200
F 45	170				170
F 46			38		38
F 49	75				75
5% 1962-87 NY		2			2
	1,505	2	38	350	1,895
Obligations non négociables—					
Obligations d'épargnes du Canada (S13-25).....					
	32	527			559
Commission d'assurance-chômage.....					
		315			315
	1,537	844	38	350	2,769

Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt moyen de la dette non échue de l'État s'établit au 31 mars 1972 au chiffre estimatif de 5.88 p. 100 comparativement à 6.03 p. 100 au 31 mars 1971.

Le rendement moyen des bons du Trésor à trois mois qui s'établissait à 3.02 p. 100 au moment de la

TABLEAU 79

NOUVELLES ÉMISSIONS LANCÉES PENDANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1972 (en millions de dollars)

		Montant global de l'émission
Obligations négociables—		
5½% 1971-1974.....	F 14	75
5½% 1971-1972.....	F 59	125
8% 1971-1986.....	F 47	38
5% 1971-1974.....	F 62	350
5½% 1971-1976.....	F 63	395
6½% 1971-1980.....	F 64	200
5½% 1971-1976.....	F 65	125
6½% 1971-1979.....	F 66	100
6½% 1971-1976.....	F 67	350
5½% 1971-1973.....	F 69	150
4½% 1971-1974.....	F 70	125
5½% 1971-1979.....	F 71	225
		2,258
Obligations non négociables—		
Obligations d'épargne du Canada—		
1 ^{er} nov. 1970—1 ^{er} nov. 1981.....	S 25	1
1 ^{er} nov. 1971—1 ^{er} nov. 1980.....	S 26	2,503
		2,504
Régime de pensions du Canada.....		
		6
Bons du Trésor (net).....		
		95
		4,863

soumission, le 25 mars 1971, a atteint le chiffre de 3.57 p. 100 le 29 mars 1972. Le rendement des bons du Trésor à six mois, qui était de 3.08 p. 100 le 25 mars 1971, a atteint le chiffre de 3.86 p. 100 le 29 mars 1972. Le rendement des bons spéciaux qui s'établissait à 4.98 p. 100 au moment de la soumission, le 11 février 1971, a atteint le chiffre de 4.39 p. 100 le 10 février 1972.

TAUX D'INTÉRÊT MOYEN DE LA DETTE NON ÉCHUE

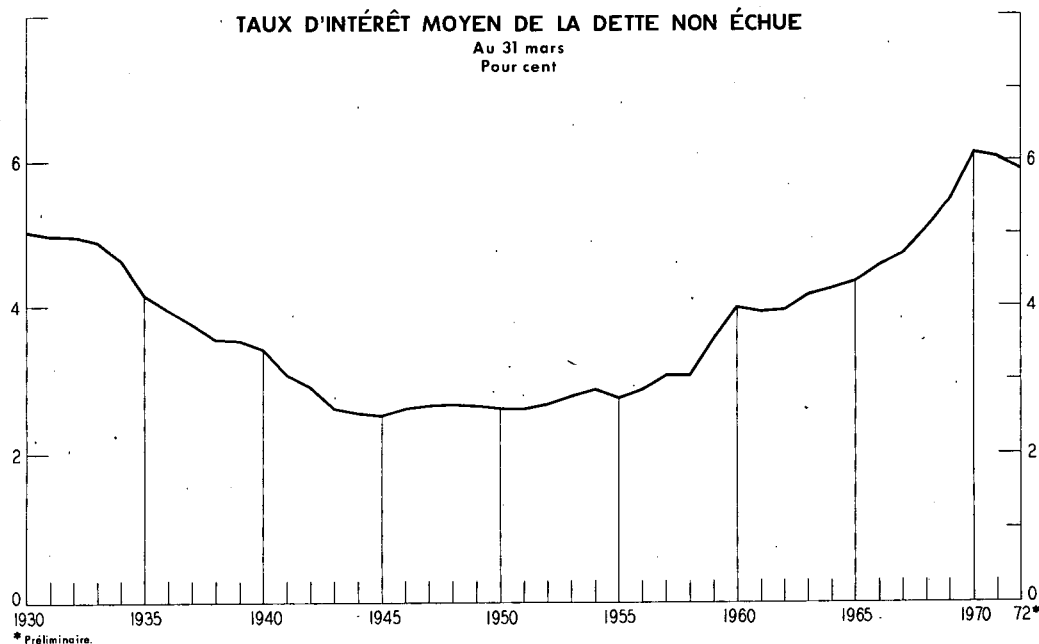


TABLEAU 80
RENDEMENT MOYEN DES BONS DU TRÉSOR
À L'ÉMISSION

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS	Maximum	Minimum	Dernière émission
	%	%	%
Bons à trois mois—			
1968.....	7.01	3.96	6.98
1969.....	7.00	5.48	6.58
1970.....	7.83	6.54	7.00
1971.....	7.02	2.99	3.02
1972.....	4.06	2.96	3.57
Bons à six mois—			
1968.....	7.02	3.97	6.98
1969.....	7.01	5.43	6.80
1970.....	7.93	6.74	6.76
1971.....	6.82	3.08	3.08
1972.....	4.27	3.13	3.86
Bons spéciaux—			
1968.....	5.65	5.65	5.65
1969.....	6.53	5.90	5.90
1970.....	8.01	7.46	8.01
1971.....	6.80	4.77	4.98
1972.....	4.39	3.60	4.39

Dette indirecte ou passif éventuel

Outre la dette directe qui figure au bilan de l'actif et du passif, le gouvernement a assumé certaines obligations indirectes ou éventuelles. Ces obligations portent sur des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada, garantis quant au principal et à l'intérêt et sur diverses garanties, notamment les garanties des prêts assurés consentis par les banques à charte et autres institutions de prêt autorisées, en vertu de la loi nationale sur l'habitation, des avances consenties en vertu de la loi sur l'expansion de l'exportation, des prêts bancaires en vertu de la loi canadienne sur les prêts aux étudiants et de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, et des prêts bancaires à la Commission canadienne du blé.

TABLEAU 81
PASSIF ÉVENTUEL
(en millions de dollars)

	Montant de garanties	Montant impayé
	\$	\$
Titres de chemins de fer garantis quant au principal et à l'intérêt—		
Canadien National, 3½%, échéance, 1 ^{er} février 1974.....	200.0	200.0
Canadien National, 2½%, échéance 15 juin 1975, É.-U. \$6,000,000 ⁽¹⁾	6.0	6.0
Canadien National, 5%, échéance 15 mai 1977.....	77.1	77.1
Canadien National, 4%, échéance 1 ^{er} février 1981.....	300.0	300.0
Canadien National, 5½%, échéance 1 ^{er} janvier 1985.....	90.0	90.0
Canadien National, 5%, échéance 1 ^{er} octobre 1987.....	143.3	145.3
Grand Trunk Western Railroad Company.....	5.4	5.4
	821.8	821.8
Autres garanties et éléments de passif éventuels—		
Prêts consentis par des prêteurs en vertu de la Partie IV de la loi nationale sur l'habitation pour agrandissement et améliorations domiciliaires ⁽²⁾	30.0	22.8
Prêts assurés consentis par des prêteurs autorisés en vertu de la loi nationale sur l'habitation de 1954 ⁽²⁾⁽³⁾	16,000.0	9,225.0
Passif pour l'assurance, les garanties en vertu de la loi sur l'expansion de l'exportation ⁽²⁾	1,150.0	605.5
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.....	207.9	92.4
Prêts consentis par les banques à charte et les coopératives de crédit sous l'empire de la loi sur les prêts aidant aux opérations de la pêche.....	3.7	2.5
Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi sur les prêts aux petites entreprises.....	34.4	20.1
Prêts consentis par les banques à charte et les coopératives de crédit sous l'empire de la loi sur les prêts aux étudiants ⁽⁴⁾	638.4	588.0
Prêts consentis par les banques à charte à la Commission canadienne du blé ⁽²⁾	725.0	327.0
Prêts consentis par des prêteurs aux termes de la loi sur le développement du Cap-Breton.....	100.0	30.0
Prêts consentis par des prêteurs en vertu du programme d'aide de rajustement général.....	250.0	17.2
	19,961.2	11,752.3
Prêts maintenus par des institutions de prêt autorisées en vertu des lois nationales sur l'habitation antérieures à la loi de 1954.....	non indiqué	indéterminé
Garanties aux propriétaires de revenus provenant d'entreprises d'habitations à loyer modique ⁽⁵⁾	non indiqué	indéterminé

(1) Passif assujéti au taux d'échange en vigueur le 15 juin 1975.

(2) Au 31 décembre 1971.

(3) Selon la déclaration des prêteurs autorisés au 31 décembre 1971.

(4) Comprend le passif éventuel au titre des versements prévus pour la province non participante.

(5) Au 31 décembre 1971, la Société centrale d'hypothèques et de logement détenait un montant de \$6,504,237 pour faire droit aux réclamations. En 1971, les contrats de loyer ont atteint \$4,288,000.

AUTRES TABLEAUX DÉTAILLÉS

RECETTES

DÉPENSES

CHANGEMENTS ANNUELS DANS LES PRÊTS ET PLACEMENTS

DETTE NON ÉCHUE

ÉTAT DES RECETTES POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES
(en millions de dollars)

	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972 (provisoire)
Recettes fiscales—					
Impôt sur le revenu—					
Des particuliers ⁽¹⁾⁽²⁾	2,849.6	3,356.4	4,085.1	4,696.5	5,540.0
Des sociétés ⁽¹⁾⁽²⁾	1,670.6	2,030.0	2,612.0	2,218.5	2,200.0
Sur les dividendes, intérêts, etc. allant à l'étranger.....	220.5	205.6	248.5	258.2	280.0
	<i>4,740.7</i>	<i>5,592.0</i>	<i>6,945.6</i>	<i>7,173.2</i>	<i>8,020.0</i>
Impôt de progrès social.....		63.0	476.5	566.3	409.0
Taxes d'accise—					
Taxe de vente ⁽¹⁾⁽²⁾	1,601.1	1,569.8	1,716.9	1,707.5	2,000.0
Autres taxes d'accise—					
Cigarettes, cigares et tabac.....	266.7	304.2	295.8	319.4	330.8
Bijouterie, montres, ornements, etc.....	10.2	9.5	10.4	10.2	11.6
Allumettes et briquets.....	1.2	1.1	1.1	1.1	1.2
Téléviseurs, radios et phonographes.....	32.6	35.3	40.8	38.6	14.2
Préparations de toilette.....	17.9	18.6	19.7	21.4	23.2
Vins.....	5.3	5.9	7.0	8.1	9.5
Marchandises diverses.....	1.5	1.7	2.6	4.0	2.0
Intérêts et amendes.....	2.2	2.4	2.2	2.1	3.6
Moins: remboursements.....	-0.6	-0.8	-1.2	-1.7	-1.1
	<i>337.0</i>	<i>377.9</i>	<i>378.9</i>	<i>403.2</i>	<i>395.0</i>
Droits de douane à l'importation ⁽³⁾	746.4	761.7	818.3	814.5	970.0
Droits d'accise—					
Spiritueux.....	180.5	185.4	194.7	209.4	229.6
Bière.....	120.2	135.0	139.4	149.1	159.8
Cigarettes, cigares et tabac.....	194.6	196.6	193.8	212.2	228.2
Moins: remboursements.....	-6.7	-7.7	-9.1	-9.7	-10.6
	<i>488.6</i>	<i>509.3</i>	<i>518.8</i>	<i>561.0</i>	<i>605.0</i>
Impôt sur les biens transmis par décès.....	102.2	112.4	100.6	119.9	134.7
Recettes fiscales diverses.....	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Total des recettes fiscales.....	8,016.3	8,986.4	10,955.4	11,345.9	12,534.0
Recettes non fiscales—					
Revenu de placements.....	612.3	697.2	860.0	1,000.2	1,095.0
Postes—Recettes postales nettes.....	261.5	288.4	354.8	337.6	400.0
Autres.....	104.7	182.0	144.0	119.3	116.0
Total des recettes non fiscales.....	978.5	1,167.6	1,358.8	1,457.1	1,611.0
Total des recettes.....	8,994.8	10,154.0	12,314.2	12,803.0	14,145.0

⁽¹⁾ Sans les impôts crédités à la Caisse de la sécurité de la vieillesse.

	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972
Impôt sur le revenu des particuliers.....	800.1	915.0	1,026.5	1,132.5	1,237.0
Impôt sur le revenu des sociétés.....	150.0	183.0	227.1	207.9	213.0
Taxe de vente.....	544.5	528.1	577.4	573.8	670.0

⁽²⁾ Net après déduction des remboursements et des remises, ainsi que des transferts à la Caisse de la sécurité de la vieillesse.

ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES
PAR MINISTÈRE ET PAR PRINCIPALES CATÉGORIES
(en millions de dollars)

	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972 (provisoire)
AGRICULTURE—					
Frais administratifs et généraux.....	109.6	115.5	114.7	120.8	135.7
Comptes de stabilisation des produits agricoles—perte nette d'exploitation.....	139.7	145.4	136.3	126.4	127.0
Versements au titre de la réduction des stocks de blé.....			100.0		
Office canadien des provendes.....	21.6	18.2	22.2	20.8	20.4
Société du crédit agricole—perte nette d'exploitation.....	3.8	6.0	8.7	8.6	8.4
Commission canadienne du lait.....	0.3	0.3	0.4	0.4	0.5
	<i>275.0</i>	<i>285.4</i>	<i>332.3</i>	<i>277.0</i>	<i>292.0</i>
COMMUNICATIONS.....	14.5	12.9	13.4	13.9	21.0
CONSOMMATION ET CORPORATIONS—					
Frais administratifs et généraux.....	12.9	13.8	16.1	18.1	22.2
Commission des prix et des revenus.....			0.6	2.1	1.8
	<i>12.9</i>	<i>13.8</i>	<i>16.7</i>	<i>20.2</i>	<i>24.0</i>
ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES—					
Frais administratifs et généraux.....	4.2	4.9	6.5	7.7	7.6
Énergie atomique.....	69.3	72.6	74.9	76.7	89.0
Office fédéral du charbon.....	33.6	7.2	8.8	6.0	
Minéraux, énergie et sciences de la terre.....	53.9	54.8	56.7	56.7	77.4
Office national de l'énergie.....	1.6	1.5	1.9	2.4	3.0
	<i>162.6</i>	<i>141.0</i>	<i>148.9</i>	<i>149.5</i>	<i>177.0</i>
ENVIRONNEMENT.....	147.7	159.2	164.8	172.9	199.0
AFFAIRES EXTÉRIEURES—					
Frais administratifs et généraux.....	48.5	53.7	59.7	55.7	77.8
Cotisations, contributions et autres paiements à des organismes internationaux et aux programmes multilatéraux d'aide économique et spéciale.....	16.7	15.3	13.3	15.5	16.2
Agence canadienne de développement international.....	150.1	156.8	168.7	209.9	214.5
Commission mixte internationale.....	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5
	<i>215.7</i>	<i>226.2</i>	<i>242.2</i>	<i>281.6</i>	<i>309.0</i>
FINANCES—					
Frais administratifs et généraux.....	36.4	23.7	19.3	29.2	42.5
Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967—Déficit..			122.9		
Subventions aux municipalités et aux provinces en remplacement des taxes.....	41.5	45.1	49.5	54.1	58.0
Frais de la dette publique.....	1,300.8	1,480.0	1,716.9	1,822.8	1,995.0
Transferts fiscaux aux provinces.....	737.5	867.1	932.4	1,228.9	1,429.0
Commission du tarif.....	0.5	0.4	0.4	0.5	0.5
Auditeur général.....	2.3	2.4	2.9	3.1	4.0
Assurances.....	0.4	0.4	0.6	1.0	1.0
	<i>2,119.4</i>	<i>2,419.1</i>	<i>2,844.9</i>	<i>3,139.6</i>	<i>3,530.0</i>
GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS.....	1.0	1.0	1.1	1.2	1.2
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN—					
Frais administratifs et généraux.....	5.3	5.8	7.5	7.7	9.0
Conservation.....	27.4	30.6	32.2	33.5	48.0
Affaires indiennes et esquimaudes.....	139.4	165.2	204.1	227.7	251.0
Développement du Nord canadien.....	50.9	55.0	57.5	81.7	108.0
	<i>223.0</i>	<i>256.6</i>	<i>301.3</i>	<i>350.6</i>	<i>416.0</i>
INDUSTRIE ET COMMERCE.....					
Statistiques Canada.....	163.9	179.2	263.7	211.5	281.0
	<i>22.5</i>	<i>24.0</i>	<i>32.4</i>	<i>39.1</i>	<i>69.0</i>
	<i>186.4</i>	<i>203.2</i>	<i>296.1</i>	<i>250.6</i>	<i>350.0</i>

ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES
PAR MINISTÈRE ET PAR PRINCIPALES CATÉGORIES—*Suite*
(en millions de dollars)

—	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972 (provisoire)
JUSTICE.....	15.4	16.9	19.7	22.7	28.4
TRAVAIL.....	10.9	11.1	12.1	13.5	17.0
MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION—					
Frais administratifs et généraux.....	20.6	23.4	10.0	12.4	15.0
Développement et utilisation de la main-d'œuvre.....	342.3	337.4	399.4	529.5	585.0
Immigration.....	21.6	29.4	24.3	22.8	23.0
Programme d'encouragement aux travaux d'hiver municipaux.....	30.5	21.5	0.4		
Élaboration de programmes.....	2.9	4.4	5.4	6.1	7.0
Commission d'assurance-chômage—					
Frais administratifs et généraux.....	37.6	38.8	45.0	79.0	74.0
Contribution de l'État à la Caisse.....	69.5	86.6	98.4	99.0	89.0
	525.0	541.5	532.9	748.8	798.0
DÉFENSE NATIONALE—					
Frais administratifs et généraux.....	24.7	24.9	26.8	29.9	32.4
Compte de la pension des Forces canadiennes—Quote-part de l'État.....					
Amortissement de frais différés.....	58.4	57.0	65.6	70.4	73.8
Intérêts supplémentaires.....	72.6	104.5	92.2	89.4	66.0
Services de défense.....	1,528.3	1,507.7	1,540.6	1,517.2	1,602.1
Recherche.....	40.6	44.1	44.1	45.9	47.3
Aide mutuelle aux pays de l'OTAN.....	18.0	15.3	14.1	14.4	14.4
Organisation des mesures d'urgence.....	8.0	6.3	5.0	5.0	5.0
	1,750.6	1,759.8	1,788.4	1,817.9	1,900.0
SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—					
Frais administratifs et généraux.....	3.9	4.2	11.0	12.3	18.0
Service des aliments et drogues.....	7.9	9.1	12.2	15.6	19.0
Assurance-santé et aide à la santé—					
Subventions aux provinces au titre de l'hygiène.....					
Quote-part de l'État en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.....	46.0	44.0	69.1	19.6	16.0
Caisse d'aide à la santé.....	468.6	561.9	635.9	734.3	850.6
Loi sur les soins médicaux.....	32.7	33.9	34.4	37.5	37.0
Autres.....	33.0	181.0	400.5	576.5	576.5
Services de santé.....	1.3	1.6	1.2	1.4	1.9
Services médicaux.....	7.6	6.7	7.0	6.5	8.0
Services de bien-être—	36.5	39.2	40.6	45.4	47.0
Allocations familiales.....					
Allocations aux jeunes.....	558.8	560.2	560.1	557.9	554.5
Aide au chômage.....	49.4	52.4	55.1	58.0	59.8
Régime d'assistance publique du Canada.....	6.1	1.1	0.7		
Autres.....	225.6	256.8	293.6	391.6	462.4
Conseil de la recherche médicale.....	36.6	30.2	22.6	23.0	28.3
	20.7	27.2	31.2	34.4	35.0
	1,501.7	1,661.5	1,955.7	2,338.0	2,714.0
REVENU NATIONAL—					
Division des douanes et de l'accise.....	56.7	59.5	70.1	74.4	84.5
Division de l'impôt.....	58.1	60.2	74.2	84.0	97.0
Commission de révision de l'impôt.....	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5
	115.1	120.0	144.6	158.8	182.0
PARLEMENT—					
Chambre des communes.....	14.3	14.3	17.6	21.0	27.8
Sénat.....	3.4	3.6	4.6	5.1	5.3
Bibliothèque du Parlement.....	0.6	0.7	0.8	1.1	1.2
	18.3	18.6	23.0	27.2	34.4
POSTES.....	281.7	319.5	340.5	368.6	412.0
CONSEIL PRIVÉ—					
Conseil privé.....	8.1	6.3	6.9	7.2	8.2
Conseil économique du Canada.....	1.5	1.5	1.6	1.7	1.7
Directeur général des élections.....	0.7	13.5	0.3	1.2	1.2
Commissaire aux langues officielles.....			0.4	0.4	1.0
Commission des relations de travail dans la Fonction publique.....	1.0	1.1	1.2	1.3	1.6
Conseil des sciences du Canada.....	0.4	0.4	1.2	1.2	1.3
	11.7	22.8	11.6	13.0	15.0

ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES
PAR MINISTÈRE ET PAR PRINCIPALES CATÉGORIES—*Suite*
(en millions de dollars)

	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972 (provisoire)
TRAVAUX PUBLICS—					
Frais administratifs et généraux.....	48.4	43.4	38.2	38.1	42.9
Services de locaux.....	133.8	172.0	190.5	218.4	263.5
Services maritimes.....	43.9	32.1	31.3	34.6	34.6
Route transcanadienne—Contributions aux provinces.....	64.7	37.3	26.8	39.6	2.0
	290.8	284.8	286.8	330.7	343.0
EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE.....					
Société de développement du Cap-Breton.....	134.7	125.7	179.4	260.5	276.0
	1.7	30.1	32.7	37.3	40.0
	136.4	155.8	212.1	297.8	316.0
SECRETARIAT D'ÉTAT—					
Frais administratifs et généraux.....	28.8	24.5	16.4	26.6	60.4
Programme de développement du bilinguisme.....			1.7	53.4	74.1
Programme de soutien à l'enseignement.....	108.2	276.6	301.4	388.2	450.0
Conseil des Arts du Canada.....	16.9	20.6	23.7	24.2	26.0
Société Radio-Canada.....	143.3	148.3	166.0	166.0	181.0
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.....		0.2	0.4	1.0	1.0
Conseil de la radio-télévision canadienne.....	1.0	1.9	2.8	3.3	4.0
Commission du centenaire.....	31.2				
Compagnie des jeunes Canadiens.....	2.4	1.9	1.9	1.9	1.9
Corporation du Centre national des Arts.....	1.0	1.1	2.5	2.6	2.8
Office national du film.....	9.3	10.0	10.5	10.4	11.0
Bibliothèque nationale.....	1.6	1.7	2.0	2.5	4.0
Musées nationaux du Canada.....	6.7	7.1	7.3	8.2	10.0
Bureau du commissaire à la représentation.....	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Archives publiques.....	2.0	2.2	2.4	3.7	3.7
Commission de la Fonction publique.....	12.7	12.9	14.1	15.8	18.0
	365.2	509.1	553.2	707.9	848.0
SOLLICITEUR GÉNÉRAL—					
Frais administratifs et généraux.....	0.9	0.5	0.9	1.4	1.6
Services de correction.....	64.9	63.6	70.0	75.1	85.0
Gendarmerie royale du Canada.....	87.7	101.8	113.2	146.3	178.4
	153.5	165.9	184.1	222.8	265.0
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—					
Frais administratifs et généraux.....	3.0	4.3	4.0	4.2	4.0
Services.....	32.8	34.6	40.7	36.5	42.0
Approvisionnement.....	21.5	21.6	28.2	21.6	21.5
Impressions et papeterie publiques.....	4.7	3.5	4.0		
Information Canada.....			1.5	7.0	7.5
Arsenaux canadiens Limitée.....	0.4	0.3	0.5	1.5	1.5
Corporation commerciale canadienne.....	2.0	2.1	3.4	3.9	3.5
	64.4	66.4	82.3	74.7	80.0
TRANSPORTS—					
Frais administratifs et généraux.....	7.1	7.9	7.4	8.5	15.0
Programme de transport aérien.....	104.0	115.4	109.0	124.5	157.4
Programme de transport maritime.....	92.0	91.5	95.6	90.9	100.0
Transport en surface.....	58.7	41.1	47.3	49.6	71.6
Canadien National—déficit.....	35.8	29.2	24.6	29.7	24.2
Commission canadienne des transports—					
Frais administratifs et généraux.....	3.6	4.2	10.3	10.5	15.7
Paiements en vertu de la loi nationale sur les transports.....	126.0	93.7	79.6	65.7	52.3
Contributions à la Caisse des passages à niveau.....	15.0	15.0	15.0	20.0	20.0
Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes.....	14.2	13.9	14.6	14.0	14.0
Subventions aux navires à vapeur.....	11.1	12.2	6.0	6.0	6.0
Subventions aux transporteurs aériens.....	1.2	1.3	3.4	1.8	2.0
Conseil des ports nationaux.....	4.8	6.6	8.6	2.5	2.2
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	10.6	11.4	10.5	10.1	13.6
	484.1	443.4	431.9	433.8	494.0

ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES
PAR MINISTÈRE ET PAR PRINCIPALES CATÉGORIES—Fin
(en millions de dollars)

—	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972 (provisoire)
CONSEIL DU TRÉSOR—					
Frais administratifs et généraux.....	38.3	43.2	45.4	55.6	62.0
Réserve pour révision de traitements.....		120.5	58.7	65.0	15.0
Compte de la pension de retraite de la fonction publique—					
Quote-part de l'État.....	59.6	66.0	73.5	85.6	88.0
Amortissement des frais différés.....	60.6	84.8	91.8	84.8	86.0
Intérêts supplémentaires.....				49.5	65.0
Conseil national de recherches.....	101.0	117.8	121.7	122.9	129.0
	<i>259.5</i>	<i>432.3</i>	<i>391.1</i>	<i>463.4</i>	<i>445.0</i>
AFFAIRES URBAINES ET HABITATION—					
Ministère.....					2.0
Société centrale d'hypothèques et de logement.....	23.1	29.7	43.6	47.0	62.4
Commission de la capitale nationale.....	23.2	25.0	24.0	28.4	47.6
	<i>46.3</i>	<i>54.7</i>	<i>67.6</i>	<i>75.4</i>	<i>112.0</i>
AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—					
Frais administratifs et généraux.....	10.1	10.1	4.7	7.3	6.8
Services de bien-être.....	114.2	112.9	112.6	109.8	99.3
Pensions.....	205.6	223.3	222.3	216.4	238.6
Services des traitements.....	61.4	71.6	72.1	66.4	70.9
Administration—Terres destinées aux anciens combattants.....	9.5	9.7	10.7	10.1	11.4
	<i>400.8</i>	<i>427.6</i>	<i>422.4</i>	<i>410.0</i>	<i>427.0</i>
	9,789.6	10,730.1	11,921.6	13,182.1	14,745.0

DETTE NON ÉCHUE, Y COMPRIS BONS DU TRÉSOR AU 31 MARS 1972
ET INTÉRÊTS ANNUELS (provisoire)

			Date d'échéance	Taux %	Montant de l'emprunt		Intérêts annuels	
					\$	\$	\$	\$
Payable en dollars canadiens								
Emprunt de 1936.....	P	1	Perpétuel	3	55,000,000		1,650,000	
Emprunt de 1969.....	F	37	1972 avr. 1	7½	235,000,000		17,037,500	
Emprunt de 1970.....	F	53	avr. 1	6½	215,000,000		13,975,000	
Emprunt de conversion, 1958.....	T	28	sept. 1	4½	717,230,100		30,481,132	
Emprunt de 1970.....	F	59	déc. 15	5½	225,000,000		11,812,500	
Emprunt de 1969.....	F	43	1973 fév. 1	8	110,000,000		8,800,000	
Emprunt de 1970.....	F	50	fév. 1	7	150,000,000		10,500,000	
Emprunt de 1968.....	F	25	avr. 1	7	475,000,000		33,250,000	
Emprunt de 1970.....	F	54	juillet 1	6½	150,000,000		9,750,000	
Emprunt de 1970.....	F	58	juillet 1	6½	200,000,000		13,500,000	
Emprunt de 1965.....	CT	17	oct. 1	5	275,000,000		13,750,000	
Emprunt de 1967.....	F	11	oct. 1	5	200,000,000		10,000,000	
Obligations d'épargne du Canada, 1958.....	S	13	nov. 1	4½	14,135,000		590,747	
Emprunt de 1967.....	F	22	déc. 1	6½	225,000,000		14,062,500	
Emprunt de 1971.....	F	69	déc. 1	5½	150,000,000		7,875,000	
Emprunt de 1969.....	F	38	1974 avr. 1	7½	125,000,000		9,062,500	
Emprunt de 1971.....	F	62	avr. 1	5	350,000,000		17,500,000	
Emprunt de 1968.....	F	28	juin 15	7	250,000,000		17,500,000	
Emprunt de 1970.....	F	60	juin 15	6	200,000,000		12,000,000	
Emprunts de 1969 et 1970.....	F	46	oct. 1	8	424,912,000		33,992,960	
Obligations d'épargne du Canada, 1964.....	S	19	nov. 1	5½	47,992,000		2,639,580	
Emprunt de 1967.....	F	14	déc. 1	5½	175,000,000		9,625,000	
Emprunt de 1971.....	F	70	déc. 1	4½	125,000,000		5,312,500	
Emprunt de 1968.....	F	32	1975 avr. 1	6½	200,000,000		13,000,000	
Emprunt de 1970.....	F	51	avr. 1	7½	225,000,000		16,312,500	
Emprunt de 1970.....	F	55	juillet 1	7½	260,000,000		18,850,000	
Emprunt de 1959.....	T	38	oct. 1	5½	310,361,000		17,069,855	
Emprunt de 1965.....	CT	24	oct. 1	5½	50,000,000		2,750,000	
Emprunt de 1967.....	F	9	oct. 1	5½	70,000,000		3,850,000	
Obligations d'épargne du Canada, 1963.....	S	18	nov. 1	5½	51,299,000		2,821,445	
Emprunt de 1970.....	F	56	déc. 15	7½	450,000,000		32,625,000	
Emprunt de 1960.....	T	38	1976 avr. 1	5½	436,198,000		23,990,890	
Emprunt de 1954.....	T	11	juin 1	3½	247,046,500		8,029,011	
Emprunt de 1971.....	F	65	juin 1	5½	125,000,000		7,187,500	
Emprunt de 1971.....	F	57	août 1	6½	350,000,000		21,875,000	
Emprunt de 1971.....	F	63	oct. 1	5½	395,000,000		20,737,500	
Obligations d'épargne du Canada, 1962.....	S	17	nov. 1	5½	80,397,000		4,421,835	
Emprunt de 1970.....	F	52	1977 sept. 1	7	500,000,000		35,000,000	
Obligations d'épargne du Canada, 1965.....	S	20	nov. 1	5	45,280,000		2,264,000	
Emprunts de 1953 et 1958.....	T	5	1978 jan. 15	3½	207,911,500		7,796,681	
Emprunt de 1969.....	F	41	juillet 1	8	125,000,000		10,000,000	
Obligations spéciales de remplacement.....	SRS		oct. 1	7	210,812,000		14,756,840	
Obligations d'épargne du Canada, 1969.....	S	24	nov. 1	8	4,239,595,000		339,167,600	
Emprunt de 1971.....	F	66	1979 juin 1	6½	100,000,000		6,500,000	
Emprunt de 1954.....	T	13	oct. 1	3½	343,246,500		11,155,511	
Obligations d'épargne du Canada, 1966.....	CS		nov. 1	5½	212,521,000		11,688,655	
Emprunt de 1971.....	F	71	déc. 15	5½	225,000,000		12,937,500	
Emprunt de 1971.....	F	64	1980 avr. 1	6½	200,000,000		12,500,000	
Emprunt de 1962.....	AT	14	août 1	5½	104,822,500		5,765,238	
Emprunt de 1966.....	CT	26	août 1	5½	73,831,500		4,060,732	
Emprunts de 1966 et 1967.....	F	3	août 1	5½	158,271,000		8,704,905	
Obligations d'épargne du Canada, 1967.....	S	22	nov. 1	5½	113,681,000		5,974,252	
Obligations d'épargne du Canada, 1971.....	S	26	nov. 1	5½	2,503,000,000		143,920,000	
Obligations d'épargne du Canada, 1970.....	S	25	1981 nov. 1	7½	1,764,041,000		136,671,750	
Obligations d'épargne du Canada, 1968.....	S	23	1982 nov. 1	6½	466,650,000		31,491,450	
Emprunt de conversion, 1958.....	T	29	1983 sept. 1	4½	1,992,679,450		89,670,575	
Emprunts de 1969 et 1970.....	F	47	1986 oct. 1	8	88,000		7,040	
Emprunt de 1963.....	AT	21	1988 juin 1	5	100,000,000		5,000,000	
Emprunt de 1964.....	CT	9	juin 1	5	50,000,000		2,500,000	
Emprunt de 1971.....	F	61	1989 fév. 15	6½	150,000,000		10,125,000	

DETTE NON ÉCHUE, Y COMPRIS BONS DU TRÉSOR AU 31 MARS 1972
ET INTÉRÊTS ANNUELS (estimation)—*Fin*

		Date d'échéance	Taux %	Montant	Intérêts
				de l'emprunt	annuels
				\$	\$
Emprunts de 1964 et 1965.....	CT 12	1990 mai 1	5½	225,000,000	11,812,500
Emprunt de 1967.....	F 12	mai 1	5½	125,000,000	6,562,500
Emprunts de 1966 et 1967.....	F 6	1992 sept. 1	5½	225,000,000	12,937,500
Emprunt de 1968.....	F 33	1995 oct. 1	6½	100,000,000	6,500,000
Emprunt de conversion, 1956.....	T 15	1998 mars 15	3½	197,045,000	7,389,188
Bons du Trésor (3 mois).....				2,340,000,000	79,794,000
Bons du Trésor (6 mois).....				1,090,000,000	38,964,000
Bons du Trésor (spéciaux).....				400,000,000	15,963,000
Caisse de placement du Régime de pensions du Canada.....			Divers	26,400,000	1,807,000
				26,959,309,050	1,587,574,852
Payable en dollars américains—					
Emprunt de 1949.....		1974 sept. 1	2½	48,755,627	1,340,780
Emprunt de 1950.....		1975 sept. 15	2½	30,301,591	833,294
Emprunt de 1962.....		1987 oct. 15	5	74,378,304	3,718,915
Emprunt de 1968.....		1988 juin 1	6½	108,108,000	7,432,425
				261,543,522	13,325,414
Payable en deutschmarks.....					
		1973 juin 1	6½	73,844,250	4,984,487
				27,294,696,822	1,605,884,753

L'intérêt indiqué est une extrapolation pour un an aux taux d'intérêt annuels sur le principal non remboursé au 31 mars 1972. Lorsque divers taux d'intérêt sont applicables pendant la durée d'un prêt, on a utilisé le taux d'intérêt en vigueur au 31 mars 1972.

Les obligations payables à New York et en Allemagne ont été converties aux taux des changes officiels.

**CHANGEMENTS ANNUELS DANS LES PRÊTS ET PLACEMENTS DURANT
LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES**
(en millions de dollars)

	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972 (provisoire)
Prêts et placements intéressant les sociétés de la Couronne—					
Air Canada.....	0.6	50.1	71.3	111.3	
Énergie atomique du Canada, Limitée.....	32.9	68.5	136.0	160.9	
Société d'assurance-dépôts du Canada.....	29.4	-5.9	7.0	-19.1	
Les Arsenaux canadiens Limitée.....			-0.5		
Corporation de développement du Canada.....					
Société Radio-Canada.....	18.4	18.3	19.6	-1.0	
Corporation commerciale canadienne.....	6.5	-1.0			
Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967.....	30.0	-57.0	-148.0		
Commission canadienne du lait.....	22.1	19.8	3.2	-21.8	-23.0
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	163.2	150.3	102.0	92.6	203.0
Société canadienne des télécommunications transmarines.....	2.6	-3.1	-3.4	-3.6	-2.0
Société de développement du Cap-Breton.....	5.2	4.8	-2.0	-4.0	4.0
Société centrale d'hypothèques et de logement.....	633.9	385.2	481.2	596.3	668.0
Eldorado Nuclear Limited.....			17.2	9.8	5.0
Société pour l'expansion des exportations.....	34.7	32.5	41.9	80.9	108.0
Société du crédit agricole.....	169.2	128.2	77.8	49.1	30.0
Office de commercialisation du poisson d'eau douce.....			2.2	2.6	5.0
Commission de la capitale nationale.....	0.8	-9.2	1.3	-5.6	1.5
Conseil des ports nationaux.....	27.8	11.1	4.5	4.6	3.0
Commission d'énergie du Nord canadien.....	2.9	8.5	2.6	4.7	2.0
Société des transports du Nord, Limitée.....		2.0	8.0	6.1	1.0
Monnaie royale canadienne.....			2.0	-1.0	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ⁽¹⁾	26.7	28.8	41.5	55.9	54.0
Autres.....		0.3	1.3	2.0	1.5
	1,206.9	832.2	866.7	1,120.7	1,249.0
Prêts à des gouvernements nationaux—					
Royaume-Uni.....	-19.2	⁽²⁾ 18.1	-20.0	-20.4	-20.9
Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.....	-2.3	-2.3	-2.3	-15.3	-15.3
Prêts spéciaux aux pays du Plan de Colombo pour financer l'achat de blé et de farine du Canada.....	-0.3				
Prêts à l'Inde pour l'achat d'aéronefs, de pièces de rechange et autre matériel connexe.....	-2.7	-1.3			
Prêts spéciaux d'assistance au pays en voie de développement.....	29.1	48.5	81.1	114.0	144.0
Autres.....	-0.1	0.1	-0.1	-0.1	
	4.5	63.1	68.7	78.2	107.8
Autres prêts et placements—					
Part du Canada au capital et fonds de roulement des organismes internationaux ainsi qu'aux prêts consentis à ceux-ci—					
Part du Canada au capital					
de la Banque asiatique de développement.....	2.7	2.7	2.7	2.6	
de la Banque de développement régional des Antilles.....			1.1	0.7	
de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....					
de l'Association internationale de développement.....	15.0	27.1	27.0	24.9	50.0
Avances au fonds de roulement des organismes internationaux et prêts consentis à ceux-ci.....	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	
Prêts aux gouvernements provinciaux.....	64.2	82.6	49.3	40.3	109.0
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités.....	48.5	1.6	-8.5	-9.2	-10.0
Avances en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	71.5	38.7	50.4	20.2	12.0
Avances à la Commission d'assurance-chômage.....					100.0
Aéroports—prêts de capitaux.....			5.1	41.2	85.0
Développement des communications spatiales et terrestres.....			9.9	-9.9	20.0
Placement dans des actions de la Panarctic Oils Ltd.....			13.6	6.8	8.0
Prêts aux fabricants de pièces d'automobiles du Canada.....	7.9	1.1	12.1	6.5	2.0
Autres.....	21.7	15.6	39.4	53.7	29.2
	231.2	169.1	201.9	176.6	405.2
Total net des changements—prêts et placements.....	1,442.6	1,064.4	1,127.3	1,376.5	1,762.0

⁽¹⁾ Antérieurement la Société d'assurance des crédits à l'exportation.

⁽²⁾ Intérêt différé compris.

⁽³⁾ Intérêt différé.